

# Relations

POUR QUI VEUT  
UNE SOCIÉTÉ JUSTE

NUMÉRO 807 AVRIL 2020

## COMMENT ÊTRE JUSTES EN SAUVANT LA PLANÈTE ?

DÉBAT  
LES SÉRIES  
SUPPLANTENT-ELLES  
LE CINÉMA ?

PALESTINE :  
NOUVELLES RÉSISTANCES  
EN ÉMERGENCE

ARTISTE INVITÉ : ALAIN RENO



9,95 \$



# Relations

NUMÉRO 807 MARS-AVRIL 2020

Fondée en 1941

La revue *Relations* est publiée par le Centre justice et foi, un centre d'analyse sociale progressiste fondé et soutenu par les Jésuites. Depuis plus de 75 ans, *Relations* œuvre à la promotion d'une société juste et solidaire en prenant parti pour les personnes exclues et appauvries. Libre et indépendante, elle pose un regard critique sur les enjeux sociaux, économiques, politiques, environnementaux et religieux de notre époque.



18

- 5 ÉDITORIAL**  
DE LA VIOLENCE, DU DÉNI ET DE LA SOLIDARITÉ Emiliano Arpin-Simonetti
- ACTUALITÉS**
- 6** HYDRO-QUÉBEC OU HYDRO-CAQ ? Viviane de Tilly
- 7** MARCHÉ MONDIALE DES FEMMES : MARCHER POUR TRANSFORMER  
Marie-France Benoit
- 10** BARRER LA ROUTE À HIDROITUANGO Florence Tiffou  
et Jessica Ramos Gonzalez
- 12 DÉBAT**  
LES SÉRIES SUPPLANTENT-ELLES LE CINÉMA ?  
Antonio Domínguez Leiva et Claude Vaillancourt
- 32 AILLEURS**  
PORTUGAL : LA « PATENTE QUI FONCTIONNE » Ludvic Moquin-Beaudry
- REGARD**
- 35** LA PALESTINE : VIVIER D'INNOVATIONS POLITIQUES ET ÉCOLOGIQUES  
Entrevue avec Stéphanie Latte Abdallah, réalisée par Michaël Séguin  
et Catherine Caron
- 38** RAYMOND LAVOIE, UNE FIGURE QUÉBÉCOISE DE LA NON-VIOLENCE  
Jacques Racine
- 41 SUR LES PAS D'IGNACE**  
« *i SAN ROMERO DE AMÉRICA, PRESENTE!* » Xavier Alegre
- 42 CHRONIQUE LITTÉRAIRE** de Violaine Forest  
4. *IN SACRIFICIUM*
- 45 QUESTIONS DE SENS** par Bernard Senécal  
LE GOUVERNAIL DES PROFONDEURS
- RECENSIONS**
- 46** LIVRES
- 49** DOCUMENTAIRE
- 50 LE CARNET** de Marie-Célie Agnant  
ZONES DE SOLITUDES

## DIRECTION

Élisabeth Garant

## ÉQUIPE ÉDITORIALE

Emiliano Arpin-Simonetti

Catherine Caron

Christophe Genois-Lefrançois

Jean-Claude Ravet

## MAQUETTE GRAPHIQUE

Mathilde Hébert

## RÉALISATION GRAPHIQUE

tatou.ca

## ILLUSTRATIONS

Jacques Goldstyn, Benoit Aquin

## RÉVISION/CORRECTION

Éric Massé

## COMITÉ DE RÉDACTION

Marie-Célie Agnant, Frédéric

Barriault, Gilles Bibeau, Mélanie

Chabot, Eve-Lyne Couturier,

Mireille D'Astous, Claire Doran,

Céline Dubé, Lorraine Guay,

Mouloud Idir, Robert Mager,

Rolande Pinard, Louis Rousseau,

Michaël Séguin, Julien Simard

## COLLABORATEURS

Gregory Baum †, André

Beauchamp, Jean-Marc Biron,

Dominique Boisvert, Marc

Chabot, Amélie Descheneau-

Guay, Violaine Forest, Bernard

Senécal, Marco Veilleux

## IMPRESSION HLN



sur du papier recyclé  
contenant 100% de fibres  
post-consommation.

## DISTRIBUTION

Disticor Magazine Distribution  
Services

## ENVOI POSTAL

Citéposte CFG

*Relations* est membre de la SODEP

et de l'AMÉCO.

Ses articles sont répertoriés dans  
*Érudit*, *Repère*, EBSCO et dans *l'Index*  
*de périodiques canadiens*.

## SERVICE D'ABONNEMENT

SODEP (Revue *Relations*)

C.P. 160, succ. Place-d'Armes

Montréal (Québec) H2Y 3E9

514-397-8670

abonnement@sodep.qc.ca

## ABONNEMENT EN LIGNE

www.revuerelations.qc.ca

TPS: R119003952

TVQ: 1006003784

## Dépôt légal

Bibliothèque et Archives nationales du

Québec: ISSN 0034-3781

ISSN (version numérique): 1929-3097

ISBN (version imprimée):

978-2-924346-56-3

ISBN (VERSION PDF):

978-2-924346-57-0

## BUREAUX

25, rue Jarry Ouest

Montréal (Québec) H2P 1S6

tél.: 514-387-2541, poste 279

relations@cjf.qc.ca

www.revuerelations.qc.ca

## Canada

Nous reconnaissons  
l'appui financier  
du gouvernement du Canada

Canada

POUR QUI VEUT  
UNE SOCIÉTÉ JUSTE



## ARTISTE INVITÉ

Originaire de Hull, **Alain Reno** est diplômé en design graphique de l'Université du Québec à Montréal, ville où il vit et travaille. Il partage son temps entre illustration et design graphique. Il illustre livres, magazines, affiches et pochettes de disques depuis 1987. Il aime surtout mettre son talent au service de la culture et des luttes syndicales et populaires. Depuis 2014, il s'est mis plus sérieusement à la pratique de la peinture et présente ses œuvres teintées de l'art du collage dans des expositions collectives et en solo. Il est aussi chanteur et guitariste au sein des Mauvaises mines, un groupe de vieux rock'n'roll formé d'amis illustrateurs. <[alainreno.com](http://alainreno.com)>

## DOSSIER

- 14 COMMENT ÊTRE JUSTES EN SAUVANT LA PLANÈTE ?**  
Catherine Caron
- 17 PAS DE TRANSITION SANS JUSTICE CLIMATIQUE**  
Eddy Pérez et Caroline Brouillette
- 19 SORTIR DU CAPITALISME FOSSILE**  
Éric Pineault
- 20 REGARD AUTOCHTONE SUR LA TRANSITION JUSTE**  
Kijâtai-Alexandra Veillette-Cheezo
- 22 VERS UN QUÉBEC ZÉN**  
Dominique Bernier
- 24 À PROPOS DE PLANCHERS ET DE PLAFONDS**  
Vivian Labrie
- 26 POUR UNE AGRICULTURE ENRACINÉE**  
David Dupont
- 27 UNE TRANSITION SANS GOUVERNAIL**  
Entrevue avec Normand Mousseau,  
réalisée par Catherine Caron
- 29 LA FISCALITÉ AU SERVICE DE LA JUSTICE CLIMATIQUE**  
Brigitte Alepin, Lyne Latulippe et Louise Otis



**ACTION NON-VIOLENTE et CRISE ÉCOLOGIQUE :**

# Oscar Romero,

une figure inspirante pour aujourd'hui

## JOURNÉE OSCAR ROMERO 28 mars 2020, dès 13h

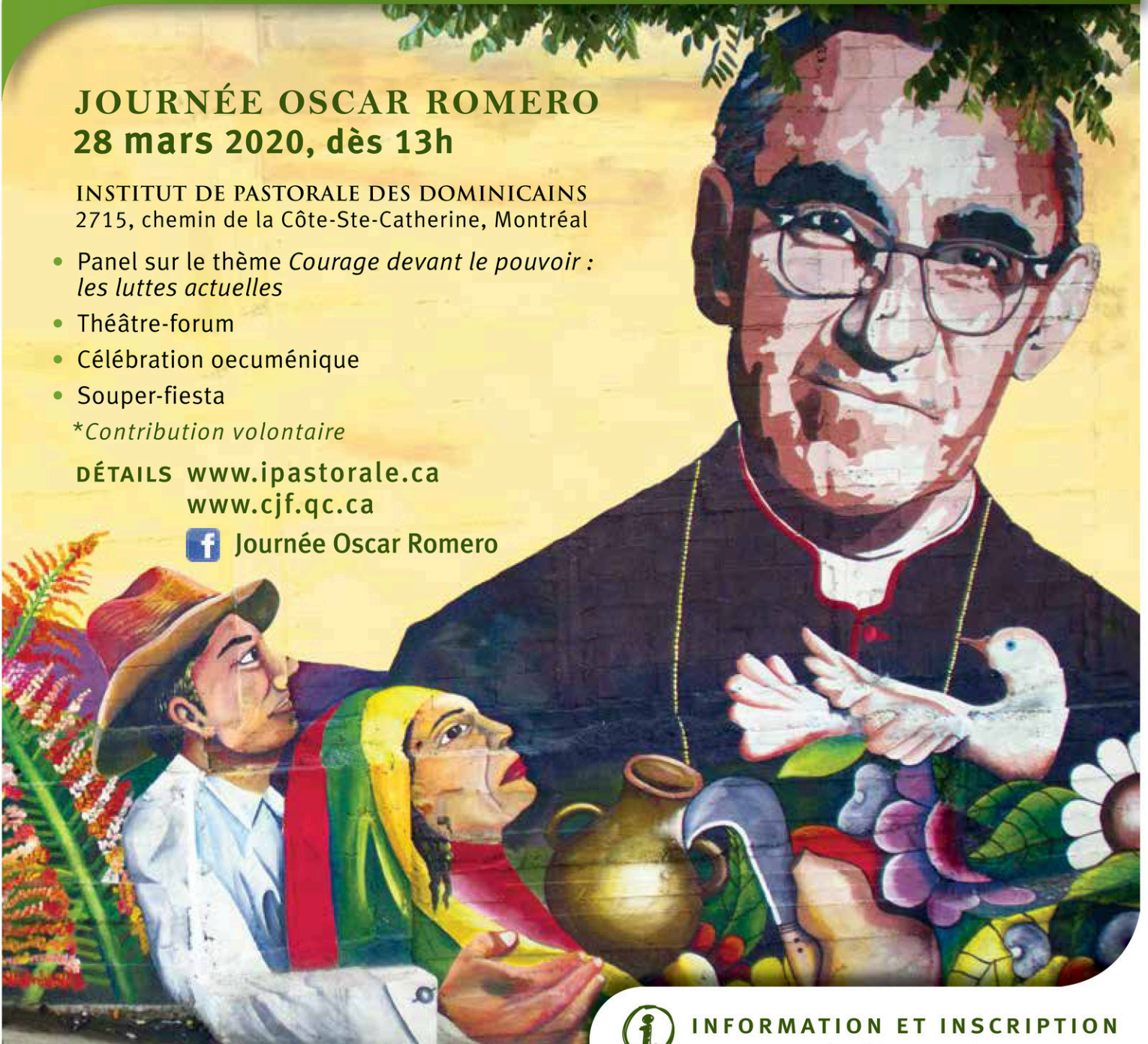
INSTITUT DE PASTORALE DES DOMINICAINS  
2715, chemin de la Côte-Ste-Catherine, Montréal

- Panel sur le thème *Courage devant le pouvoir : les luttes actuelles*
- Théâtre-forum
- Célébration oecuménique
- Souper-fiesta

*\*Contribution volontaire*

DÉTAILS [www.ipastorale.ca](http://www.ipastorale.ca)  
[www.cjf.qc.ca](http://www.cjf.qc.ca)

 Journée Oscar Romero



**INFORMATION ET INSCRIPTION**

[secretariat@ipastorale.ca](mailto:secretariat@ipastorale.ca)

514-739-3223, poste 323



**PASTORALE  
SOCIALE  
MONTRÉAL**

**FONDATION  
OSCAR  
ROMERO**



**Antennes de paix  
MONTRÉAL**



**INSTITUT DE PASTORALE  
DES DOMINICAINS**  
Centre de formation universitaire

# DE LA VIOLENCE, DU DÉNI ET DE LA SOLIDARITÉ

**L**a scène a fait le tour du monde. Des femmes en rangs serrés, yeux bandés, pointent du doigt en clamant: «Le violeur c'est toi!» La chorégraphie et le chant, créés par le collectif féministe Las Tesis au plus fort du soulèvement populaire qui secoue le Chili depuis octobre dernier, dénoncent avec une rare puissance les violences faites aux femmes. Le viol, comme l'indique le titre de l'œuvre (*Un violeur sur ton chemin*), mais aussi les disparitions, les féminicides et l'impunité pour les coupables. C'est aussi la complicité de la police, du système de justice et de l'État qui est dénoncée: «L'État oppresseur est un macho violeur!», dit la chanson, qui cible en particulier la répression et la violence exercées par les policiers chiliens.

Rien d'étonnant à ce que la performance, diffusée sur les médias sociaux, soit rapidement devenue virale. Ce fut d'abord le cas en Amérique latine, à la faveur d'un mouvement féministe qui, ces dernières années, s'est particulièrement mobilisé contre la violence de genre, au point de devenir un des plus importants agents de transformation sociale dans cette région du monde – pensons au mouvement *Ni una menos* («Pas une de moins») contre les féminicides ou à la lutte pour l'accès à l'avortement sécuritaire, libre et gratuit dans plusieurs pays latinoaméricains. Mais la création de Las Tesis a aussi été reprise dans des dizaines de villes du monde, tant au Nord qu'au Sud, devenant en quelque sorte un nouvel hymne féministe international, témoignant d'une réalité qui transcende les frontières.

Inspirées des travaux de l'anthropologue argentine Rita Laura Segato, les paroles dénoncent en effet une réalité que toutes les femmes du monde vivent jusque dans leur chair: celle d'un ordre social et politique dans lequel le masculin continue de s'affirmer comme un pouvoir et une domination sur le féminin (et tout ce qui est désigné comme tel). Un ordre aux modalités et contre-pouvoirs certes fort divers selon les pays et les cultures, mais qui partage néanmoins ce trait commun de déployer une panoplie de moyens (physiques, mais aussi politiques, économiques, sociaux, moraux, etc.) pour subordonner les femmes au contrôle des hommes.

C'est cette violence multiforme que la mise en scène des corps, dressés avec défi dans l'espace public, fait apparaître au grand jour: «Le patriarcat est un juge qui nous condamne d'être nées [femmes] / et notre sentence est la violence que tu ne vois pas / [...] la violence que, maintenant, tu vois»

(traduction libre), dit bien la chanson. Ce faisant, elle s'en prend aussi directement au déni de la violence, déni qui fait fermer les yeux, blâmer la victime et disculper les coupables – jusqu'à les présenter comme des victimes.

Il y a donc dans la vague mondiale de femmes reprenant ce chant une interpellation impossible à ignorer, y compris chez nous. D'autant que le déni qu'elles dénoncent en pointant du doigt, nous en connaissons quelque chose: c'est l'inertie

du gouvernement canadien qui a tant tardé à agir face à la disparition et au meurtre de centaines de femmes et de filles autochtones; c'est la société québécoise qui met 30 ans avant d'admettre que la tuerie de Polytechnique était un attentat antiféministe, alors que le tueur lui-même l'a revendiqué comme tel; c'est le recours systématique aux termes «crime passionnel» et «drame familial» en lieu et place de *fémicide* – le meurtre d'une femme parce qu'elle est femme, et parce qu'un homme n'accepte pas qu'elle échappe à son contrôle...

Les hommes doivent entendre le cri collectif lancé par toutes ces femmes et éviter de sombrer, une fois de plus, dans le déni. Il faut prendre conscience du fait que ce déni agit comme un mécanisme de défense intrinsèque d'un modèle de masculinité toxique et qu'il contribue à

le reconduire, alors qu'il faudrait s'en émanciper de toute urgence. Ce modèle, ancré dans un perpétuel besoin d'affirmer une supériorité pour masquer sa fragilité constitutive, a certes évolué sous la pression du féminisme, mais il demeure hégémonique et nourrit d'importants ressacs misogynes un peu partout – de Donald Trump à Jair Bolsonaro. Il est d'autant plus nécessaire de saper ce modèle qu'il est nocif et violent pour tout le monde: les femmes, mais aussi les hommes et la nature, comme l'ont bien montré les écoféministes.

Alors que s'ébranle en ce mois de mars la 5<sup>e</sup> action de la Marche mondiale des femmes, il faut souhaiter que les hommes ne demeurent pas en reste, comme si ces enjeux ne les concernaient pas, et qu'ils contribueront à faire résonner la demande d'égalité et de justice que portent les mouvements féministes. Leur solidarité est nécessaire si l'on souhaite un jour que cette demande fondamentale ne soit plus perçue comme une menace, mais comme une promesse de libération pour toutes et tous.

**Emiliano Arpin-Simonetti**



Alain Reno, *Le cri*, collage, 2020

## HYDRO-QUÉBEC OU HYDRO-CAQ ?

*Fortement décriée, la nouvelle loi sur les tarifs de distribution d'électricité pourrait servir le gouvernement caquiste.*

**Viviane de Tilly**

L'auteure est analyste des politiques et des réglementations en matière d'énergie à l'Union des consommateurs

Le 8 décembre dernier, le projet de loi n° 34 (PL 34) visant à simplifier le processus d'établissement des tarifs de distribution d'électricité a été adopté sous le bâillon à l'Assemblée nationale du Québec, à 60 voix contre 39. Or, ce projet a été rejeté par la société civile, par les groupes de défense des droits des consommateurs, par les partis d'opposition et même par Guy Chevrette, ancien ministre de l'Énergie et principal artisan de la Régie de l'énergie. On est très loin de la belle unanimité qui régnait le 19 décembre 1996, lorsque l'Assemblée nationale a adopté le projet de loi n° 50 créant la Loi sur la Régie de l'énergie (LRÉ), dont l'objectif premier était jusqu'ici de placer les activités d'Hydro-Québec à l'abri des pressions politiques.

L'adhésion manifestée par tous les partis à l'époque était au diapason de l'ensemble de la société. On reprochait alors à la réglementation en vigueur de ne pas permettre un véritable examen des demandes tarifaires d'Hydro-Québec et de placer le gouvernement en situation de conflit d'intérêts avec la société d'État. L'article 5 de la LRÉ, qui définit le rôle principal de la Régie, indique que celle-ci doit tenir compte de l'équité ainsi que des préoccupations économiques, sociales et environnementales dans ses décisions.

Au fil des décennies, l'adoption de six projets de loi a malheureusement réduit comme peau de chagrin le champ d'action de la Régie. Son rôle principal demeure toutefois de fixer les tarifs de transport et de distribution de l'électricité. Ceux-ci doivent



permettre à Hydro-Québec de récolter auprès de ses clients les revenus nécessaires pour couvrir les coûts qu'elle prévoit assumer pour les desservir et générer un rendement sur ses avoirs. Or, jusqu'en 2017 – mais particulièrement de 2009 à 2014 pendant le mandat de Thierry Vandal, alors pdg d'Hydro-Québec –, les consommateurs ont payé 1,5 milliard de dollars de plus que le rendement autorisé. François Legault, alors dans l'opposition, avait qualifié ce pactole de taxe déguisée et sournoise. La grogne de la population se manifeste depuis, l'électricité qui grève une part importante du budget des ménages étant un service essentiel qui ne doit pas servir à remplir les coffres de l'État. En 2017, une pétition de 47 000 signataires exigeant le remboursement des sommes perçues en trop est déposée par la CAQ qui, une fois au pouvoir en 2018, subit la pression pour corriger l'injustice qu'elle décriait naguère.

C'est ainsi qu'en juin 2019, le ministre de l'Énergie et des Ressources na-

turelles, Jonatan Julien, présente le PL 34. Le gouvernement affirme, sans le démontrer sérieusement, que l'adoption de cette loi permettra de « rembourser » sur cinq ans les trop-perçus passés d'Hydro-Québec. En réalité, l'entreprise videra l'ensemble de ses comptes de frais reportés – où s'accumulent par exemple les revenus excédentaires dus à des hivers plus froids que prévu – pour remettre aux clients 500 millions de dollars qu'ils auraient reçus de toute façon au cours des prochaines années.

La nouvelle loi prévoit que les tarifs d'électricité seront gelés jusqu'au 31 mars 2021, puis augmentés annuellement selon le taux d'inflation. Ainsi, par exemple, si un conflit au Moyen-Orient devait affecter le cours du pétrole et propulser à la hausse les taux d'inflation, les tarifs suivraient la cadence, et cela même si les coûts de distribution d'Hydro-Québec ne progressaient pas d'autant. Le gouvernement garnirait ainsi ses coffres sans avoir à rendre de comptes.

Par ailleurs, en vertu de la nouvelle loi, ce n'est qu'en 2025, puis au terme de tous les cycles quinquennaux qui suivront, que la Régie devra s'assurer que les prix sont justes et raisonnables. Cela veut dire aussi que les groupes de défense des consommateurs ne pourront porter leurs revendications auprès de la Régie qu'une fois tous les cinq ans. Or, chaque hiver, l'Union des consommateurs intervenait auprès de la Régie pour réclamer que la trêve hivernale, c'est-à-dire la période durant laquelle Hydro-Québec ne peut couper le courant des clients en situation de recouvrement et sans entente de paiement, englobe les mois d'avril et de novembre. Cette revendication importante pour les ménages moins bien nantis et plusieurs autres demandes devront désormais être portées autrement.

Un autre problème, et non le moindre, est que les projets d'investissement et les programmes commerciaux d'Hydro-Québec Distribution –, par exemple un programme de subvention pour la conversion des systèmes de chauffage vers l'électricité – ne devront plus être examinés par la Régie comme c'était le cas avant. Ceux-ci ne seront considérés que sommairement tous les cinq ans, lorsque la Régie décidera d'inclure (ou non) les actifs et les dépenses qui leur sont associés dans le calcul du coût du service. C'est donc le retour en force de l'ingérence politique dans les activités d'Hydro-Québec que permet cette loi, trahissant le mandat d'origine de la Loi sur la Régie de l'énergie, en offrant aux élus la possibilité d'utiliser à nouveau les tarifs d'électricité comme un outil de taxation régressif. ©

## MARCHE MONDIALE DES FEMMES : MARCHER POUR TRANSFORMER

*Célébrant son 20<sup>e</sup> anniversaire cette année, la Marche mondiale des femmes déploiera à nouveau marches et activités dans différents pays.*

**Marie-France Benoit**

L'auteure fait partie de la Coordination du Québec de la Marche mondiale des femmes

**D**epuis la première grande Marche mondiale des femmes (MMF), en 2000, beaucoup de chemin a été parcouru, beaucoup de luttes ont été menées, beaucoup de gains ont été enregistrés, mais beaucoup de défis demeurent à relever malgré ces avancées. Ce vaste mouvement féministe international, né au Québec, est toujours bien vivant et travaille à l'organisation de sa cinquième grande action internationale qui aura lieu en 2020, année marquant son 20<sup>e</sup> anniversaire.

Cet événement historique est révélateur de la force et de la détermination des femmes, des féministes, qui résistent et se tiennent debout partout sur la planète pour dire haut et fort : « Nous résistons pour vivre, nous marchons pour transformer. » Tel est le thème de cette année. Des femmes de toutes les régions du monde vont se mobiliser. Déjà, 45 coordinations nationales sur tous les continents sont à pied d'œuvre.

Il faut dire que la conjoncture mondiale est pour le moins alarmante. Il suffit de penser aux conflits et risques de guerres, aux trop nombreux déplacements forcés de populations. Dans plusieurs régions, le repli sur soi devient la règle. Le rejet des personnes immigrantes et réfugiées, la montée des groupes et partis d'extrême droite, la prévalence d'une conception masculiniste aussi, nécessitent de nouvelles actions et solidarités. Pensons aux peuples autochtones qui vivent les formes les plus ex-

trêmes de discrimination et d'exclusion sociale, dans un contexte de croissance des inégalités sociales liées aux ambitions démesurées et égoïstes des classes les plus riches. Sans oublier la crise climatique, bien sûr, qui entraîne aussi des déplacements de populations. Tous ces événements frappent particulièrement les femmes.

Les violences vécues par les femmes et les jeunes filles (dont la violence sexuelle qui a été mise en évidence par la campagne #Moiaussi) suscitent des mobilisations sans précédent. Relevons également que le travail réalisé par les femmes est toujours maintenu dans l'invisibilité et que les discriminations salariales sont bien vivantes. Et, comme si ce n'était pas suffisant, il faut rappeler que la démocratie est bafouée et mise à mal dans de nombreux pays.

Bref, c'est pour réagir à ces situations pour le moins inquiétantes que les peuples dans plusieurs régions du monde se lèvent. La colère gronde, les dénonciations des exploités et des tyrans se multiplient et, partout, les féministes fondent de nombreux mouvements de résistance et se joignent à d'autres. L'espoir renaît! À l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes, le 8 mars dernier, les militantes de la Marche mondiale des femmes ont ainsi lancé leur prochaine grande mobilisation. Actions et marches marqueront cette année anniversaire en solidarité avec les femmes d'ici et d'ailleurs afin de changer le monde, de transformer les mentalités et de faire reculer le système patriarcal.

Au Québec, trois dates importantes ont été retenues: le 8 mars pour le lancement, le 24 avril avec un 24 heures de solidarité pour dénoncer les compagnies minières, et le 17 octobre, jour de clôture des actions à Terrebonne. Toutes les composantes du mouvement des femmes sont réunies dans la coalition qu'est la Coordination du Québec de la Marche mondiale des femmes (CQMMF). Ce mouvement rassemble les principaux groupes autonomes de femmes représentant la diversité et les femmes les plus vulnérables, toutes les tables ou coalitions régionales de groupes de femmes, l'ensemble des organisations syndicales et les grands



Manifestation de la MMF à São Paulo au Brésil, en 2013.  
Photo : Joane Mc Dermott

groupes nationaux qui luttent contre les violences faites aux femmes et pour faire reculer la pauvreté.

Après une période de consultation auprès des groupes membres de la CQMMF, il a été convenu de porter des revendications sur quatre thèmes principaux: la pauvreté des femmes et des familles; les violences faites aux femmes et aux jeunes filles – dont les violences spécifiques vécues par les femmes autochtones –; la protection de l’environnement; la défense des droits des femmes et des familles migrantes et immigrantes.

Les travaux de la MMF s’appuient toujours sur les valeurs de la Charte

mondiale des droits des femmes pour l’humanité, charte adoptée en 2004 lors d’une rencontre internationale tenue au Rwanda<sup>1</sup>. Ces valeurs essentielles sont l’égalité, la justice, la solidarité, la paix et la liberté.

Une citation de l’édition de décembre 2019 du Bulletin international de la MMF résume bien le parti pris de cette grande mobilisation internationale: «Avec cette action nous voulons réaffirmer le féminisme populaire comme notre modèle d’organisation, qui nous permettra d’élargir l’espace et la voix des femmes, dans la diversité, en marche pour transformer le monde.»

Pour honorer toutes les femmes qui se mobilisent depuis les 20 dernières années dans le cadre de ce mouvement, la photographe Joane Mc Dermott et moi-même publierons un livre commémorant les grandes mobilisations tenues au fil des rencontres internationales et des actions réalisées depuis l’an 2000. Intitulé *La Marche mondiale des femmes: 20 ans de solidarité féministe*, ce livre sera disponible en mars. 📖

1. Lire Brigitte Verdière, «Une charte mondiale des femmes», *Relations*, n° 697, décembre 2004.

**date limite**  
15 mai 2020

**thème**  
la justice sociale

**pour qui ?**  
les étudiant.e.s universitaires du Québec et du Canada âgé.e.s de 18 à 30 ans

**prix**  
une bourse de 500 \$  
et la publication de votre texte dans la revue

revue **RELATIONS**

## CONCOURS D'ÉCRITURE

Jeunes voix engagées  
4<sup>e</sup> édition

concours.revuereactions.qc.ca

## Décès de Jean Ménard

Jean Ménard s'est éteint à 91 ans le dimanche 26 janvier 2020. Originaire du monde ouvrier de Valleyfield, héritier du christianisme social de l'Action catholique, il deviendra missionnaire chez les Prêtres des missions étrangères, à Cuba, au Chili – pays qu'il a dû fuir après le coup d'État de la junte militaire en 1973 – et au Nicaragua, avant de poursuivre son engagement au Québec. Il a été actif au sein du CISO, du CPMO, de l'Entraide missionnaire, de Développement et Paix et du mouvement altermondialiste, entre autres. Homme de foi et de cœur, il se distingua par son engagement comme éducateur et surtout comme éveillé de conscience sur les sentiers de la solidarité entre les peuples et avec les secteurs sociaux marginalisés du Québec. Il a marqué tous ceux et toutes celles qui l'ont côtoyé.

## Abrogation du règlement P6

La mairesse de Montréal Valérie Plante annonçait le 13 novembre dernier l'abrogation du règlement P6 visant l'encadrement des manifestations et du port du masque en contexte de rassemblement. Depuis son adoption en 2012, dans le cadre du « Printemps érable », P6 fut utilisé par le Service de police de la Ville de Montréal (SPVM) pour casser les manifestations. Le règlement a rendu possibles des arrestations de masse répétées et arbitraires et des interpellations politiques ciblées. La Ligue des droits et libertés voit cette annonce comme « une victoire importante pour l'exercice du droit de manifester et la liberté d'expression [...] résultat de luttes acharnées menées depuis plusieurs années ».



Caracol emménage, illustration de Fannie Hourdeau

## Transformer des lieux vides en histoires communes

Lancée en 2017, Caracol est une initiative française qui valorise l'occupation temporaire de lieux vacants sous la forme de colocations solidaires. Les membres responsables approchent les propriétaires de bâtiments inoccupés et travaillent avec eux pour définir les cadres de l'occupation de leur bâtiment, selon leurs besoins et leurs attentes, en échange d'une occupation supervisée (évitant les risques de squat et de détérioration) et d'une valorisation des espaces. Le loyer – encadré par la Loi Boutin, qui contraint les baux d'occupation temporaire à un loyer mensuel maximal de 190 euros, charges comprises –, en vient à ne représenter qu'une fraction du prix moyen des logements locatifs sur le marché immobilier. Tel est d'ailleurs l'objectif premier

de Caracol : offrir des logements abordables dans un contexte de crise du logement aiguë. Le projet s'adresse d'une part aux personnes réfugiées bénéficiant de la protection internationale et d'autre part aux personnes vivant dans des municipalités classées « zones tendues ». Il vise à faciliter leur socialisation dans la société d'accueil.

En 2018, à Montréal, on comptait plus de 900 bâtiments vacants, précise l'Institut de recherche et d'informations socio-économiques (IRIS) dans son plus récent rapport sur la crise permanente du logement. Alors que le taux d'inoccupation atteignait un creux historique dans la métropole en 2019 (1,5 %), pourquoi ne pas s'inspirer de Caracol ?

Voir : <caracol.house>

ESPOIR

# FIÈRE, AUTONOME ET ENGAGÉE!

NOUS CRÉONS L'AVENIR

FÉDÉRATION  
AUTONOME DE  
L'ENSEIGNEMENT

f t l lafae.qc.ca

## BARRER LA ROUTE À HIDROITUANGO

*En Colombie, le projet de barrage hydroélectrique Hidroituango, soutenu entre autres par la Caisse de dépôt et placement du Québec, est vivement contesté.*

**Florence Tiffou et Jessica Ramos Gonzalez**

Les auteures sont respectivement porte-parole du Projet Accompagnement Solidarité Colombie (PASC) et membre du Comité pour les droits humains en Amérique latine (CDHAL)



Construction du barrage Hidroituango en avril 2014. Photo: Wikimedia Commons

**D**u 25 octobre au 27 novembre 2019, une porte-parole du Mouvement Rios Vivos d'Antioquia en Colombie, Isabel Zuleta, était en tournée au Canada. Plus de 25 activités ont été organisées dans plus de sept villes et communautés afin de sensibiliser le public québécois et canadien à la violence que vivent les mouvements sociaux en Colombie, en lien avec les activités extractives et industrielles des pays du Nord. La tournée visait en outre à dénoncer les conséquences écologiques du projet hydroélectrique Hidroituango et à demander aux institutions canadiennes

qui financent ce barrage de retirer leur soutien économique.

Hidroituango est un projet hydroélectrique sur le fleuve Cauca qui a été imposé avec violence à la fin des années 1990. Afin de s'approprier les terrains nécessaires à l'édification du barrage, des populations paysannes ont été violemment déplacées et des massacres perpétrés par des groupes paramilitaires. En 2010, la construction du barrage commençait grâce à un financement octroyé par la Banque interaméricaine de développement via des fonds internationaux, parmi lesquels Exportation et dévelop-

pement Canada et la Caisse de dépôt et placement du Québec (CDPQ). Toujours en cours malgré d'importants ratés, le projet continue d'être très controversé.

D'abord, le barrage a gravement détérioré les écosystèmes environnants. Des défauts de conception et de construction ont failli entraîner un effondrement et ont mené à l'ouverture forcée des vannes, en 2018, à la suite d'une crue inattendue, détruisant des habitations et provoquant l'évacuation de quelque 30 000 personnes. Le détournement des cours d'eau par le barrage a aussi causé une période de

### Premier maire noir à Montgomery

Le 12 novembre dernier, Steven Reed devenait maire de Montgomery, capitale de l'État d'Alabama, aux États-Unis. Voix progressiste forte et acteur social notable, Reed devient ainsi la première personne afro-américaine à assumer ces fonctions dans ce qui fut la première capitale des États confédérés dans les années 1860, le centre névralgique de la traite d'esclaves aux États-Unis, puis l'un des principaux bastions de la ségrégation. Reed a été élu avec 67% des voix, loin devant son plus proche adversaire, David Woods, un homme d'affaire blanc propriétaire d'une chaîne de télévision locale. L'élection du 57<sup>e</sup> maire de Montgomery est un moment d'autant plus historique et porteur d'espoir qu'il advient dans cette ville où Rosa Parks avait été arrêtée pour avoir refusé de laisser sa place à un Blanc dans l'autobus, déclenchant une campagne de boycott qui allait aboutir à l'abolition des lois ségrégationnistes dans les autobus, en novembre 1956.

### 400<sup>e</sup> anniversaire de Marguerite Bourgeoys

Il y a près de 400 ans, le 17 avril 1620, naissait Marguerite Bourgeoys à Troye, en France. Cet anniversaire est une occasion de commémorer la contribution exceptionnelle de la fondatrice de la Congrégation de Notre-Dame. Tournée vers l'avenir, cette rassembleuse tenace et audacieuse a su répondre aux besoins urgents de la colonie en se consacrant à l'éducation des jeunes filles et des Autochtones. Son désir d'offrir une éducation libératrice accompagne toujours les sœurs de la Congrégation partout où elles vivent. Pour souligner cet anniversaire, un oratorio de chambre, *Marguerite B.*, composé par Maria Jimenez, sera présenté à la chapelle Notre-Dame-de-Bon-Secours les 17 et 18 avril prochains. Voir : <marguerite-bourgeoys.com>.

### Brèche dans la propagande chinoise

Le 16 novembre dernier, le *New York Times* rendait publics les « Xinjiang Papers ». Cet ensemble de documents officiels, produits par Pékin et fournis au journal étasunien par un lanceur d'alerte chinois, fait état du projet concentrationnaire qui se déroule à l'extrême ouest de la République populaire. On y découvre le projet d'acculturation de masse réservé aux Ouïghours et aux autres minorités musulmanes de la région du Xinjiang qui, emprisonnés en grand nombre dans des camps, se font demander de renier leur culture et leur religion pour éviter la séquestration et le travail forcé. Les 403 pages lèvent ainsi le voile sur la planification d'un anéantissement religio-culturel sous couvert de lutte antiterroriste. Cette fuite dans l'appareil de propagande de la Chine de Xi Jinping confirme une réalité officieusement connue qui n'avait jusque-là jamais bénéficié de preuves provenant de sources aussi officielles.



sécheresse ayant mené à la mort de milliers de poissons et au déplacement de la faune. Ces impacts environnementaux ont eu des répercussions directes sur la population qui dépend du fleuve pour ses activités économiques, soit la pêche et l'orpaillage artisanal (appelé *barriqueo*).

La compagnie colombienne qui mène le projet, Empresas Publicas de Medellín (EPM), a par ailleurs privatisé les terrains donnant accès à l'eau, privant les habitantes et les habitants de la région de leur mode de vie traditionnel. Pour ces communautés, le fleuve n'est pas une ressource individuelle ou individualisable. Privatiser ses rives est perçu comme une agression envers la nature et la Terre-Mère. De plus, le fleuve a servi de fosse commune à des victimes de disparition for-

cée pendant le conflit armé des années 1990 – entre 300 et 600 personnes selon les défenseurs des droits humains. Le fleuve a donc une signification très forte pour les communautés actuelles, qui y voient une sorte de sanctuaire.

Les personnes et les groupes qui s'opposent au projet Hidroituango et qui dénoncent activement les violations de droits causées par le barrage sont régulièrement la cible de menaces et victimes d'intimidation. Plusieurs opposantes et opposants ont été emprisonnés injustement et d'autres, assassinés. Au point où certains, comme Isabel Zuleta, doivent vivre sous la protection de l'Unité nationale de protection. Malgré ces violences, les groupes de défense de droits et du territoire continuent de se faire entendre et de dénoncer le projet.

Les collectivités affectées par la construction du complexe demandent le retrait du financement du barrage, que celui-ci soit démantelé de manière sécuritaire et que les victimes des violations commises puissent être compensées. Lors de sa tournée à Montréal, Isabel Zuleta avait demandé une

rencontre avec les représentants de la Caisse de dépôt et placement du Québec pour exposer ces revendications et demander que l'institution retire son financement. Cette rencontre lui fut d'abord refusée, mais à la suite de plusieurs actions publiques et sorties médiatiques, elle lui a finalement été accordée. Durant celle-ci, la Caisse a nié toute responsabilité quant aux graves atteintes aux droits humains qui sont associées au projet.

Ainsi, malgré les pressions qui se poursuivent et les témoignages de victimes, la Caisse refuse toujours de retirer son financement à Hidroituango. Une pétition de plus de 1000 signataires dénonçant son investissement de 325 millions de dollars dans ce projet a été envoyée à l'Assemblée nationale du Québec. La campagne internationale contre ce projet fondé sur un modèle extractif qui n'est ni écologique, ni socialement responsable suit son cours, démontrant une fois de plus que les intérêts des entreprises extractivistes font fi des modes de vie et des droits humains des peuples paysans, autochtones et afro-colombiens. ©

**JE CHOISIS  
UNE FORMATION  
ADAPTÉE À  
MES BESOINS**



**Inscrivez-vous  
à nos nouveaux programmes**

- Certificat en spiritualités chrétiennes
- Microprogramme en éthique théologique
- Microprogramme en pastorale et éthique sociales
- Certificat en études bibliques (entièrement à distance)

[ftsр.ulaval.ca](https://ftsр.ulaval.ca)

Faculté de théologie  
et de sciences religieuses



**Depuis *Twin Peaks* et *The Sopranos* jusqu'à *The Walking Dead* et *Game of Thrones*, les séries (Web et télévisées) se sont développées sur les plans narratif et esthétique pour en venir à rejoindre en popularité les films et les longs métrages « traditionnels ». L'un a-t-il fini par dépasser l'autre, dans ses vertus artistiques et culturelles ? Nos invités en débattent.**

*Les séries permettent une plus grande créativité thématique et esthétique.*

**Antonio Domínguez Leiva**

L'auteur est professeur au Département d'études littéraires de l'UQAM et chroniqueur

Depuis l'irruption de la télévision dans les foyers nord-américains, la relation dialectique entre ce nouveau médium mal aimé des intellectuels et le cinéma aura été complexe. Le cinéma tenta alors de se distinguer par une double stratégie de spectacularisation et de complexification narrative et thématique. On a d'abord assisté à l'escalade des budgets des épopées en cinémascope ou en 3D, jusqu'à l'éclosion des superproductions des années 1970 et 1980. Puis, le cinéma s'est mis à aborder des sujets que le petit écran ne pouvait évoquer jusqu'alors (un réalisme social allant des « *social problem films* » d'après-guerre au triomphe du Nouvel Hollywood). Le transfert de talents et de formules entre les deux médiums rivaux est venu toutefois troubler ces distinctions. La récupération du film noir par les séries policières (avant que celles-ci n'influencent à leur tour la nouvelle vague de polars à prétention documentaire) en est d'ailleurs un bon exemple.

**Changement de paradigme**

Depuis les années 2000, une nouvelle configuration s'est établie entre les deux industries culturelles. D'une part, la spectacularisation hypermoderne des grandes franchises hollywoodiennes minimise le statut du récit, aux dépens de la liberté des scénaristes, tandis que, d'autre part, le volet du réalisme social est marginalisé dans le circuit de plus en plus anémique du cinéma dit indépendant. Inversement, les séries télé deviennent le nouvel Eldorado des


scénaristes-rois, travaillant avec des budgets de plus en plus conséquents.

De là s'opère l'inversion axiologique ici avancée. Face à une industrie hollywoodienne vouée à la répétition et au recyclage des modèles (la part des *remakes*, suites et autres prélogies ne cessant d'augmenter), les séries télé s'affichent comme le terrain privilégié de l'expérimentation. Avec cette inversion se déploie un transfert d'allégeance: après un mutisme développé durant plusieurs décennies, nombre d'anciens cinéphiles s'avouent désormais « sériephiles » et on ne compte plus les publications consacrées aux coqueluches de la critique, allant de *Mad Men* à *The Wire*. Le triomphe des nouveaux géants du *streaming* confirme à mes yeux cette tendance entamée précédemment par les chaînes câblées, dont les productions proposent une complexité narrative et thématique avec une grammaire de plus en plus calquée sur celle des grands récits cinématographiques. Une certaine spectacularisation va même jusqu'à concurrencer les superproductions des multiplexes. De plus en plus de séries de science-fiction ou de *fantasy* disposent de budgets faramineux, *Game of Thrones* en tête.

Il résulte de ce déplacement paradigmatique une hybridation des langages et des formules du long-métrage et du feuilleton télévisé. Cela permet une immersion plus profonde dans des univers de fiction davantage élaborés, porteurs d'une arborescence d'arcs narratifs de plus en plus évolués et contrastés, et d'une démultiplication de personnages aux profils de plus en plus complexes. Considérant les contraintes propres aux formats précédents (dont la durée limitée des films ou les impératifs du feuilleton télévisé classique), c'est là un triomphe du romanesque audiovisuel. Bien malin qui aurait pu le prévoir.

**Un boom créatif**

Les nouvelles possibilités qu'offrent les séries télé (qu'on ne saurait désormais comparer à l'ancienne logique télévisuelle et qui s'étend à la Toile par l'intermédiaire des webséries) ont stimulé un afflux de nouvelles idées, situées aux antipodes de la logique rébarbative consacrée et cristallisée par les franchises cinématographiques dominantes. En émerge aussi une nouvelle logique de l'adaptation, matrice des deux médias dès leurs origines: il n'y a plus lieu de choisir entre la splendide mutilation cinématographique (recréation esthétique souvent ambitieuse, mais conditionnée, entre autres, par la limitation du récit d'origine, quelle que soit son étendue, au format standard de 101 minutes) et le relatif aplatissement télévisuel (format plus ample, mais budgets et prétentions artistiques bien moindres, s'alignant souvent sur une dramatisation plus ou moins théâtrale). Ainsi, les nouvelles séries permettent une approche plus soignée des œuvres littéraires dont elles s'inspirent (*Alias Grace*, *The Handmaid's Tale*, etc.) et qu'elles dépassent souvent en ambition esthétique (pensons à *True Blood* ou à *Gossip Girl*, sans compter les adaptations de *comics* superhéroïques, bien plus intéressantes que leurs homologues filmiques).

Le sens des transferts entre médias s'en trouve dès lors inversé: ce sont maintenant les grands réalisateurs de cinéma qui, ne trouvant plus dans le 7<sup>e</sup> art le moyen de donner libre cours à leur créativité, se plongent dans ce 8<sup>e</sup> art qu'on peine encore à nommer. La carte blanche donnée à David Lynch pour la troisième saison de *Twin Peaks* (2017) aura probablement, dans le futur, une valeur tout aussi paradigmatique que la diffusion de son projet pilote à la ABC en 1990 – date inaugurale, pour plusieurs critiques, de cet Âge d'or des séries que nous observons aujourd'hui. 

# LES SÉRIES SUPPLANTENT-ELLES LE CINÉMA ?

*Le cinéma offre une diversité de regards et d'expériences unique.*

**Claude Vaillancourt**

L'auteur, romancier et essayiste, a publié *La culture enclavée* (Somme toute, 2019) et *Hollywood et la politique* (Écosociété, 2012, 2020)

Selon certaines personnes, le cinéma serait en voie de disparition. Les séries télévisées le supplantaient, du haut de leur immense popularité, parvenant à être de mieux en mieux financées et atteignant des standards de qualité équivalents à ceux des grands films. Visionné sur des plates-formes comme Netflix, le cinéma perd l'avantage d'être diffusé sur grand écran. Ainsi amené à égalité avec ce qui se diffuse sur des écrans de différents formats, il est privé de sa spécificité. Le dynamisme et l'inventivité des créateurs passent désormais par les séries, qui misent aussi sur les stars, l'effet de mode et même l'innovation esthétique. Pourquoi s'obstiner alors à faire des films, produits obsolètes et vestiges du siècle dernier ?

Je ne crois quant à moi à aucune de ces idées reçues. Bien que j'aie tenté à diverses reprises de me plonger dans des séries parmi les meilleures, je suis toujours resté sur ma faim. Après quelques épisodes, j'en viens à me poser la même question : pourquoi ne pas regarder un bon film à la place ?

Les très bonnes séries Web ou télé contemporaines impressionnent dès le départ. Elles sont plus dynamiques, mieux tournées, mieux jouées et proposent des scénarios plus complexes que celles qui ont fait les beaux jours de la télévision d'autrefois. Mais pour nombre de cinéphiles, l'enthousiasme diminue rapidement. Après la surprise, la lassitude. La mécanique de la série devient vite transparente, la routine s'installe, le message général ne fait que se répéter.

## Voyager entre différents mondes

Dans un bon film, chaque plan s'impose par sa nécessité. L'histoire se construit sans détours, ne conservant que ce qui est le plus essentiel à son déroulement. Dans les séries, par contre, les événements narratifs s'accumulent à un rythme régulier, de façon à soutenir l'intérêt à la fin des épisodes, à rendre le spectateur captif, voire à créer chez lui un effet d'addiction afin qu'il reste accroché à l'histoire pendant des heures et des heures, souvent pendant des années. Le fait de suivre une série devient une habitude, même lorsqu'on la regarde en rafale. Pendant qu'on plonge ainsi dans un univers fait de rituels et de répétitions, on se ferme aussi à une diversité de productions artistiques qu'offre de façon extraordinaire le cinéma (au sens large, pas que celui de Hollywood), qui doit constamment se réinventer d'un film à l'autre.

Certes, la série offre le confort de vieilles pantoufles. Pas besoin de se demander ce qu'on regardera ce soir, la série livrant ses histoires interminables, ses embrouilles et ses scénarios labyrinthiques qui combleront les besoins d'aventure et d'évasion des spectateurs.

Choisir un bon film est plus exigeant : il faut lire des critiques et commentaires, trouver où il peut être visionné, prendre des risques. Mais la récompense qu'on en tire procure une grande satisfaction. Le cinéma permet davantage que la série de voyager entre différents univers ; il fait du spectateur un nomade, alors que la série télévisée le rend sédentaire.

## Une question de temps

On n'imagine pas du tout *Roma* d'Alfonso Cuarón, ou *La haine* de Mathieu Kassovitz, ou d'innombrables autres chefs-d'œuvre, se poursuivre pendant des années, accumulant les épisodes. La force d'un univers cinématographique est sa concentration, le fait qu'il existe en fonction du temps

précis qui lui est destiné. En général, les films durent entre une heure vingt minutes (un grand nombre de films noirs étasuniens) et cinq heures (on pense à *1900* de Bernardo Bertolucci), ce qui laisse une grande souplesse aux réalisateurs. S'il faut encore plus de temps, on peut y ajouter des suites. Mais à part de notables exceptions, comme les trilogies *Le parrain* de Francis Ford Coppola et *La condition de l'homme* de Masaki Kobayashi, les résultats sont rarement heureux.

Le cinéma nous offre toutes les fascinations, l'œil de la caméra devenant une école du regard. La parole du cinéaste et de son équipe doit se distinguer par son unicité. Le cinéma, dans ses grandes réussites, donne l'impression de jouer le tout pour le tout, de tenir constamment le spectateur en alerte, tant par le contenu et la forme que par la succession d'univers qu'il propose. Prolonger de façon efficace et significative des histoires pendant des années, comme l'exigent les séries télévisées, est par ailleurs un défi que l'imagination humaine ne parvient tout simplement pas à relever.

La grande popularité des séries télévisées inquiète certains cinéphiles : et si on en venait à négliger le cinéma, peu rentable et toujours à recommencer ? Déjà, les franchises comme Marvel et ses films de super-héros créent au cinéma le même effet d'accoutumance et de répétition que dans les séries, et occupent à mon avis une place beaucoup trop grande sur les écrans. Je me rassure toutefois en me disant que les films sont trop nécessaires, qu'ils répondent à un besoin trop indispensable d'exprimer les mille facettes de la condition humaine avec des moyens artistiques uniques et puissants, pour qu'on puisse cesser d'en faire et d'en regarder en grand nombre. ©

# COMMENT ÊTRE JUSTES EN SAUVANT LA PLANÈTE ?

*Depuis que le mot transition est sur toutes les lèvres, des voix insistent pour que celle-ci soit porteuse de justice sociale et qu'elle ne se fasse pas au détriment des plus vulnérables ou des travailleurs. Car la crise climatique et écologique planétaire est une crise sociale et civilisationnelle profonde, où les populations et les États les plus touchés sont historiquement les moins responsables du problème. Où en sont les promesses des pays riches en matière de justice climatique? Pourquoi la sortie du Canada des sables bitumineux est-elle incontournable? Pourquoi le gouvernement québécois échoue-t-il à mettre en œuvre une transition globale digne de ce nom? Quel regard les Autochtones posent-ils sur la transition? Et quelles approches intéressantes existe-t-il en matière d'écofiscalité et d'agriculture?*

Alain Reno, *Terre en jeu*, collage, 2020



## Catherine Caron

À l'ère de l'urgence climatique, plusieurs titres dans nos médias laissent stupéfaits. «L'effort climatique du Québec est quasi nul», «Les Québécois consomment de plus en plus de pétrole» et «Québec n'a pas l'intention de suivre les recommandations du GIEC», titrait *Le Devoir* en rafale ces derniers temps. Puis, le magazine *L'Actualité* jugeait bon de poser la question suivante en couverture de son numéro de janvier: «Comment vieillir riche en sauvant la planète?». Voilà qui achevait de résumer l'aveuglement collectif et la force de déni et d'inertie de notre société.

Personne ne vieillira riche sur une planète morte, pour faire écho au slogan des manifestations pour le climat, mais cela, visiblement, échappe encore à plusieurs. La question qui devrait nous tarauder et que nous lançons en clin d'œil à *L'Actualité* est bien plutôt: «Comment être justes en sauvant la planète?» Comment, certes, mais aussi *pourquoi* cet enjeu de justice est fondamental pour tenter de préserver la possibilité, pour l'être humain et pour tant d'autres espèces, de continuer à vivre sur cette Terre.

La crise écologique et climatique est indissociable d'une profonde injustice entretenue dans le monde et d'une crise sociale marquée par la montée des inégalités. Qu'il suffise de rappeler que si tout le monde vivait comme au Canada, les ressources de cinq planètes Terre seraient nécessaires. L'ensemble des pays riches épuisent une part démesurée de la biocapacité de la planète. Comme l'écrivain Eduardo Galeano l'a bien dit dans son célèbre livre *Les veines ouvertes de l'Amérique latine* (1971), «la division internationale du travail fait que quelques pays se consacrent à gagner, d'autres à perdre». Cinquante ans de capitalisme globalisé plus tard, il est plus que temps de comprendre que ce jeu funeste doit cesser et que nous allons tous perdre – et, au premier rang, les plus vulnérables et des populations qui ne sont en rien responsables de la crise. La société de consommation, de croissance et de glotonnerie énergétique – dont on refuse encore trop souvent de voir qu'elle repose largement sur l'exploitation d'autres êtres humains et sur la prédation et la pollution des écosystèmes – est une drogue dont il faut urgemment nous sevrer.

Aussi faut-il détricoter tout ce qui cloche dans notre modèle de civilisation. Retisser des liens précieux, des liens d'Amour avec un grand A, avec la nature, avec l'Autre, avec



Alain Reno, *Éolienne*, collage, 2020

notre humanité et sans doute aussi avec la part la plus vulnérable de nous-mêmes. Mais il nous faut aussi détruire, pour créer. Oui, détruire: les idéologies mortifères comme celle de la croissance infinie qui nous conduit à l'impasse; les systèmes de domination comme le capitalisme et le colonialisme (ou néocolonialisme) qui organisent l'injustice à la racine d'une crise aussi inédite que globale. Face à celle-ci, le nouveau mot d'ordre est celui de la «transition», un mot gentil pour ne pas dire qu'il nous faut faire, au fond, une révolution. Car tout se passe comme si nous étions à bord d'un train emballé et que nous tardions à tirer les freins d'urgence pour éviter une catastrophe. Nous ne prenons pas vraiment les moyens de limiter le réchauffement planétaire au seuil déjà critique de 1,5 °C. Or, les événements climatiques extrêmes s'accroissent et s'intensifient déjà, sur fond d'une crise écologique qui entraîne son lot de désastres humains et naturels.

Donc non, le terme révolution n'est pas trop fort quand on parle d'une transition – énergétique, écologique, économique – qui doit aussi être démocratique et juste. Et tant qu'à utiliser certains mots qui font peur, osons aussi celui de décroissance<sup>1</sup>. Car il faut se sortir de la tête qu'il suffira d'opérer quelques grands remplacements (pétrole contre électricité, viande contre soja, etc.) pour que le tour soit joué et qu'on puisse «transiter» sans trop bousculer nos modes de vie. Il faut *vraiment et urgemment* produire, consommer et polluer beaucoup moins: s'extirper du borborygme actuel en faisant émerger une société qui soit post-capitaliste, où l'on partagerait plus et revaloriserait des activités véritablement porteuses de sens, de vie et d'avenir, en dehors du salaire ou du profit qu'elles procurent.

Cela nécessite de retrouver le sens de ce qu'il nous faut partager, instituer et gérer ensemble *en tant que commun* – que ce soit l'eau, les territoires, les forêts, les semences ou d'autres biens et activités – pour pouvoir en assurer la pérennité. Les peuples autochtones sont nos précieux guides à

cet égard ainsi que pour nous aider à retrouver aussi un sens du sacré, face à une nature qui nous dépasse, nous contient, nous subjugué et contre-attaque en quelque sorte, parce que nous la violentons et l'épuisons sans vergogne. Choisir la voie de la coopération plutôt que celle de la concurrence passe aussi par la revalorisation – de la part de l'État en premier lieu – des services publics et des nombreux outils collectifs que nous avons su créer jusqu'ici et qui sont importants dans les transformations à réaliser.

Autre passage obligé d'une transition digne de ce nom: rompre avec les logiques de privatisation, de financiarisation et de marchandisation. Ce ne sont pas les marchés qui sauveront la planète. Ceux-ci s'accommodent fort bien du fait qu'encore au XXI<sup>e</sup> siècle, des enfants perdent leur enfance à gagner leur pain au creux des mines pour que nous ayons tous notre petit cellulaire nous permettant de suivre en direct la dérive du monde, ou de s'en distraire en quelques clics. L'avenir dépend avant tout d'un effort sociétal colossal, visant la sobriété et l'efficacité énergétiques, certes, mais aussi le respect des droits fondamentaux, notamment du droit à une vie digne et libre. Ignorer cette dimension de justice, c'est semer des graines de révolte susceptibles de nourrir d'importantes tensions sociales autant que la montée de différentes formes de fascismes; cela s'observe déjà.

On n'y arrivera pas sans retirer aux transnationales (du pétrole, des mines, de l'agrobusiness, de la finance, etc.) le pouvoir excessif qu'elles ont acquis. La vaste majorité des réserves d'hydrocarbures doit rester dans le sol, nous disent les scientifiques. Cela exige d'interdire – un autre mot qui doit cesser de faire peur – leur exploitation, de convertir intelligemment les emplois qui y étaient reliés (ce qui vaut dans d'autres secteurs polluants) et de sanctionner aussi, un jour, les responsables d'écocides.

Nous savons par quelles voies passe une transition écologique porteuse de justice sociale. Ce dossier comme d'autres avant lui en aborde un certain nombre. Plusieurs personnes et groupes combattent le cynisme ambiant et le risque de paralysie que génère une écoanxiété grandissante en s'engageant dans des démarches collectives visant à transformer nos économies, notre agriculture, nos milieux ruraux et urbains, etc. À l'importance de se donner des lois-climat, des budgets carbone et des mesures contraignantes pour relever le défi qui s'impose à nous, s'ajoute celle d'articuler les échelles locale et globale des enjeux, dans un monde plus complexe et interdépendant que jamais. Mais comment guérir nos élites politiques de leur soumission aux puissants intérêts financiers qui ne cessent de les conduire à faire tout et son contraire? Cela reste sans doute la question qui tue. ☹

«**Tout était si différent quand nous te regardions comme un décor éternel, un environnement, un cadre à aménager selon nos dessins. Tu nous délivres de cette arrogance.**»

GENEVIÈVE AZAM, *LETTRE À LA TERRE*

1. Voir «Cap sur la décroissance», *Relations*, n° 765, juin 2013.

# PAS DE TRANSITION SANS JUSTICE CLIMATIQUE

*Les pays historiquement responsables du réchauffement climatique restent parmi les plus importants pollueurs de la planète. Le Canada est de ceux qui doivent faire leur juste part pour réduire leurs émissions de gaz à effet de serre et soutenir les plus vulnérables.*

**Eddy Pérez et Caroline Brouillette**

Les auteurs sont respectivement analyste des politiques internationales au Réseau Action Climat Canada et chercheure principale en matière de changements climatiques chez Équiterre

**A**u début de l'année 2019, le cyclone Idai s'abatait sur le Mozambique, l'un des pays les plus pauvres du monde, touchant près de 2,6 millions de personnes sur son passage. Il s'agissait du septième cyclone majeur de la saison 2018-2019 dans le bassin de l'océan Indien, un nombre quatre fois plus élevé que la moyenne annuelle. Au Canada, les crues printanières auront forcé l'évacuation de centaines de résidences. Le mois de juillet aura également été le plus chaud jamais enregistré sur Terre, à 0,95 degré Celsius au-dessus de la moyenne du XX<sup>e</sup> siècle (15,8 °C), causant des canicules dans plusieurs villes d'Europe, d'Asie du Sud et d'Amérique du Nord. L'année se terminait sur un air apocalyptique alors que les feux dévoraient la côte est australienne, tuant au passage un demi-milliard d'animaux, plus de 20 personnes et en déplaçant des centaines. Selon la Croix-Rouge internationale, près de 108 millions de personnes ont été touchées « par des situations d'urgence humanitaire liées aux changements climatiques en 2018, et ce nombre risque d'augmenter de plus de 50% dans la prochaine décennie<sup>1</sup> ».

Même si les événements liés aux changements climatiques et à leurs effets diffèrent d'une région à l'autre, ils ont une chose en commun : ils frappent de manière disproportionnée les plus vulnérables. En effet, bien qu'elles ne soient pas historiquement responsables des émissions de gaz à effet de serre (GES) à la source de la crise climatique, les populations du Sud – surtout des pays insulaires et des pays en développement sans littoral – en subissent les effets les plus dévastateurs. De manière générale, les peuples autochtones, les femmes, les jeunes et les aînés, les personnes qui vivent en situation de précarité, les personnes racisées ou handicapées sont les plus touchés. De là toute l'importance de penser l'action climatique sous l'angle de la justice climatique.

Cette justice climatique est guidée par l'un des plus vieux et des plus importants principes de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC), celui d'États ayant des « responsabilités communes mais différenciées ». Ce principe reconnaît l'écart de développement entre les pays industrialisés et les pays du Sud. Les premiers étant davantage responsables des émissions de GES anthropiques à la source de la crise climatique, ils doivent

non seulement atténuer leurs propres émissions plus rapidement, mais également soutenir la capacité des pays dits moins développés à faire face aux changements climatiques et à réaliser une transition énergétique.

## Juste part et équité

Parler de cibles de réduction de GES, c'est donc parler aussi d'équité, car ces cibles doivent être établies scientifiquement de façon à ce que les pays assument leur juste part. Le Canada fait partie du top 10 des pollueurs mondiaux en chiffres absolus et il a les moyens économiques d'agir face à la crise. Ainsi, selon une analyse du Réseau Action Climat Canada, sa juste part devrait correspondre à une réduction de 60% de ses émissions de GES (nationales), d'ici 2030, par rapport au niveau de 2005. La cible actuelle du Canada, soit de réduire ses émissions de 30% sous les niveaux de 2005 d'ici 2030, est donc insuffisante. À cela s'ajoute une réduction de 80% de ses émissions à l'étranger, par l'entremise de la finance climatique internationale<sup>2</sup> – nous y reviendrons plus loin.

**Parler de cibles de réduction de GES, c'est donc parler aussi d'équité, de façon à ce que les pays assument leur juste part.**

L'article 2 de l'Accord de Paris prévoit que les États membres doivent travailler ensemble pour limiter l'augmentation de la température moyenne de la planète nettement en dessous de 2 °C (1,5 °C idéalement) par rapport aux niveaux préindustriels. Ces pays doivent aussi renforcer leurs capacités de s'adapter aux effets néfastes des changements climatiques et assurer un développement économique produisant peu de GES, de façon à améliorer leur résilience face aux changements climatiques.

Le Groupe intergouvernemental d'experts sur l'évolution du climat (GIEC) est pour sa part très clair dans son dernier rapport : pour limiter le réchauffement climatique à 1,5 °C, il faut atteindre le seuil de zéro émission nette de GES en 2050, et les émissions mondiales de CO<sub>2</sub> doivent chuter d'environ 45% d'ici 2030<sup>3</sup>. Or, les plans climatiques actuels des États nous conduisent vers un réchauffement supérieur à 3 °C, qui serait catastrophique, chaque demi-degré d'augmentation de la température mondiale ayant déjà des conséquences importantes notamment sur les pays et les communautés les plus vulnérables.

Les pays les plus vulnérables cherchent avec raison à obtenir l'assurance qu'ils seront soutenus pour faire face tant aux phénomènes météorologiques extrêmes qu'à ceux à évolution lente (comme la montée du niveau de la mer et les sécheresses). L'article 8 de l'Accord de Paris en traite. Le Mécanisme international de Varsovie est l'outil conçu pour définir les pertes et dommages subis (économiques ou non) et les moyens d'y répondre, de même que pour assurer une meilleure coordination entre les acteurs qui souhaitent aider et renforcer le soutien aux pays les plus touchés par des phénomènes à évolution lente, au-delà du financement pour l'adaptation.



Alain Reno, *Uni-Vert*, collage, 2020

### Des financements qui tardent

En 2009, à Copenhague, lors de la 15<sup>e</sup> Conférence des parties (COP15) de la CCNUCC, les pays les plus industrialisés se sont engagés, à partir de 2020, à octroyer aux pays dits en développement au moins 100 milliards de dollars américains par année pour l'atténuation des effets et l'adaptation aux changements climatiques. En septembre 2019, l'Organisation de coopération et développement économiques (OCDE) a affirmé que l'atteinte de cet objectif demeurait réaliste, mais qu'il dépendait d'efforts accrus pour augmenter les financements publics et privés. D'après l'OCDE, les financements mobilisés par les pays dits développés en faveur de l'action climatique dans les pays dits en développement «ont atteint 71,2 milliards \$US en 2017, contre 58,6 milliards \$US en 2016<sup>4</sup>». Ces financements doivent être cohérents avec les besoins des pays et les obligations en matière de protection de droits humains.

### Chaque demi-degré d'augmentation de la température mondiale a déjà des conséquences importantes notamment sur les pays et les communautés les plus vulnérables.

La juste part du Canada en la matière a été estimée à 4% des 100 milliards promis, soit 4 milliards \$US par année. Or, sa contribution atteindra seulement 800 millions de dollars par année en 2020, ce qui représente moins de la moitié. Qui plus est, l'annonce d'une contribution de 300 millions de dollars au Fonds vert pour le climat (FVC), à l'été 2019, a aussi placé le Canada en deçà des attentes, car non seulement ce montant est le même que son engagement initial en 2015, mais des pays comme le Royaume-Uni, l'Allemagne et la Norvège ont plutôt doublé leurs engagements après du FVC.

Le Québec, pour sa part, s'est démarqué, en 2015, en devenant le premier État fédéré à participer à la finance climatique internationale. Dans son budget 2019-2020, il renouvelait cet appui à travers le Programme de coopération climatique internationale, qui lui a valu d'être un des 15 lauréats du Prix d'action climatique de l'ONU en 2019. Sur cette question, le Québec fait donc belle figure en utilisant les revenus de son Fonds vert – qui sont issus du système québécois de plafonnement et d'échange de droits d'émission – pour financer des projets visant l'atténuation et l'adaptation aux changements climatiques dans des pays francophones d'Afrique et des Antilles. Cette aide financière a jusqu'à

maintenant permis la réalisation de 23 projets portés par des organismes à but non lucratif, des entreprises et des institutions de recherche.

Beaucoup de travail reste à faire, compte tenu des résultats décevants de la COP25 à Madrid, fin 2019, où certains grands émetteurs, soit l'Australie, le Brésil, les États-Unis et l'Arabie saoudite, ont ralenti les négociations sur la question des pertes et des dommages subis par les pays dits en voie de développement, refusant de rehausser leurs objectifs malgré leur responsabilité plus grande dans la crise climatique. Le Royaume-Uni, qui présidera la prochaine COP26 à la fin de l'année, sera appelé à rétablir le «*momentum*» que la France a su créer avant et après l'adoption de l'Accord de Paris. Ce sera également un moment test où les États devront prouver qu'ils peuvent travailler collectivement à l'implantation des objectifs qu'ils se sont donnés depuis 2015. Cependant, si les pays riches comme le Canada n'augmentent pas leurs contributions à la finance climatique, les pays les plus appauvris ne pourront tout simplement pas préparer une transition énergétique juste qui prenne en considération les besoins et les capacités des populations, surtout les plus vulnérables. L'année 2020 est l'une des dernières années où nous pouvons encore agir pour réaliser une transition énergétique et économique qui soit juste. Nous n'avons plus besoin d'espoir: nous avons besoin d'action. 🌱

1. *Elevating ambition in Canada's post-2020 international climate finance*, Canadian Coalition on Climate Change & Development, 2020 (traduction libre).

2. *Canada's Fair Share towards limiting global warming*, Climate Action Network Canada, 2019.

3. Rapport spécial du GIEC, *Réchauffement planétaire de 1,5 °C – Résumé à l'intention des décideurs*, 2019.

4. «Le financement climatique des pays développés aux pays en développement. Flux publics en 2013-17», OCDE, 13 septembre 2019.

# SORTIR DU CAPITALISME FOSSILE

*La transition juste exige de démanteler l'essentiel de l'industrie canadienne des hydrocarbures tout en évitant d'en faire payer le prix aux travailleurs et travailleuses dont le gagne-pain en dépend. Un chantier colossal.*

**Éric Pineault**

L'auteur, professeur au Département de sociologie de l'UQAM, a publié notamment *Le piège Énergie Est. Sortir de l'impasse des sables bitumineux* (Écosociété, 2016)

**S**elon le scénario 2040 de la Régie de l'énergie du Canada, l'extraction de pétrole au pays devrait croître de 49% au cours des 20 prochaines années, une croissance essentiellement attribuable aux sables bitumineux albertains. De 4,8 millions de barils par jour (Mb/j) en ce moment, la production s'élèverait à 7,1 Mb/j en 2040. L'autre grande tendance qui confirme l'emprise de l'extractivisme sur l'économie canadienne est le boom gazier en cours dans la formation géologique Montney, située à cheval entre l'Alberta et le nord-est de la Colombie-Britannique. Plus de 12 000 puits y ont déjà été forés. Ce gaz, extrait par fracturation hydraulique, produit beaucoup plus de gaz à effet de serre (GES) que celui extrait de manière conventionnelle.

Le Canada n'est pas uniquement un important extracteur et exportateur d'hydrocarbures, il figure aussi parmi les plus importants consommateurs *per capita* d'énergie fossile. Toujours selon le scénario 2040 de la Régie de l'énergie, cette tendance se maintiendra à travers les décennies. Ainsi, rien ne laisse présager que le Canada puisse tenir ses engagements de réduction des émissions de GES d'ici le milieu du XXI<sup>e</sup> siècle.

Cette situation est liée à l'existence d'un oligopole formé d'une douzaine de grandes entreprises monopolistiques contrôlant l'essentiel de l'extraction de pétrole et de gaz, auxquelles s'ajoutent une poignée de transporteurs, dont TransCanada et Enbridge, qui contrôlent une part significative des gazoducs et des pipelines de l'Amérique du Nord. Cet oligopole se matérialise en une masse de capital fixe nécessaire à l'extraction, au transport, à la transformation et à l'exportation d'hydrocarbures, masse dont il tire une rente et des profits et qui constitue l'assise de sa puissance non seulement économique, mais également politique et culturelle. Car ces profits et ces rentes sont en partie convertis en moyens de maintenir et d'étendre l'hégémonie de ce que nous pouvons appeler le complexe canadien du capital fossile. Le scénario 2040 présenté par la Régie de l'énergie du Canada comme notre destinée est en fait son plan d'affaires. Ces entreprises vont tout mettre en œuvre pour imposer cet avenir à la société canadienne.

Le complexe du capital fossile a noué de profondes alliances stratégiques avec les élites politiques fédérales et

celles des provinces pétrodépendantes (Alberta et Saskatchewan, auxquelles pourrait s'ajouter prochainement la Colombie-Britannique) ainsi qu'avec les élites économiques et financières du Canada. Les segments du mouvement syndical qui représentent les travailleurs des secteurs qui dépendent directement ou indirectement de l'industrie des hydrocarbures en font partie, mais se trouvent fragilisés par la conjoncture économique des dix dernières années. Le boom de production de gaz et de pétrole non conventionnels a littéralement inondé le marché nord-américain et contraint les producteurs à exporter pour écouler ce surplus. Cela a exercé une pression à la baisse constante sur les prix, diminuant les marges de profit des entreprises. Pour maintenir leur rentabilité, celles-ci ont cherché à réduire leurs coûts de production sur le dos des travailleurs. Il en résulte un processus de restructuration permanente qui a pour effet de diminuer le nombre d'emplois et d'augmenter le recours à des pourvoyeurs de main-d'œuvre précarisée.

Il faut comprendre que cette coalition «fossile» est la principale force d'opposition au mouvement de transition écologique au Canada. Elle peut compter sur l'inertie sociale et culturelle d'une société dont le mode de vie a été profondément modelé par le capitalisme fossile et qui fait paraître un monde sans hydrocarbures comme étant une utopie. Tout projet ou mouvement pour une transition juste doit partir de cette donnée structurelle qui caractérise la société canadienne. La transition se comprendra dès lors comme un processus qui sera marqué par le conflit, les rapports de force et la polarisation sociale.

## **Démanteler le complexe du capital fossile canadien**

Le mouvement pour une transition juste est devenu une force sociale puissante et significative dans plusieurs régions du Canada, particulièrement au Québec, où le Front commun pour la transition énergétique réunit l'essentiel des mouvements syndical, étudiant, environnemental et écologiste. La nuée de groupes locaux de citoyennes et de citoyens qui se sont formés dans la foulée des grandes luttes contre le gaz de schiste puis le projet Énergie Est y participe aussi.

Incapable d'intervenir directement au point d'extraction des hydrocarbures dans l'ouest canadien, ce mouvement concentre son action sur deux nœuds stratégiques: limiter l'accès des extracteurs de pétrole et de gaz au marché international en bloquant les projets de pipelines et de gazoducs, et limiter l'accès de ces entreprises au marché de

capitaux par le biais de campagnes de désinvestissement<sup>1</sup>. Le mouvement pour la transition réussit ainsi à politiser et à amener dans l'espace public la question de l'avenir du capital fossile canadien. Mais tant que le mouvement d'opposition à l'extraction des hydrocarbures restera cantonné dans ces stratégies de « blocage » et de désinvestissement, il ne pourra que contenir et ralentir le développement et la croissance du complexe de capital fossile. Or, la sortie définitive de la dépendance aux sables bitumineux exige bien davantage, à savoir l'expropriation et le démantèlement planifié du secteur des hydrocarbures ainsi que la restauration socioécologique du territoire où a lieu l'extraction. Ces actions sont justifiées et légitimes compte tenu de l'immense coût social et écologique de l'exploitation des hydrocarbures depuis la constitution de l'oligopole des grandes entreprises extractives et exportatrices au XX<sup>e</sup> siècle.

La stratégie d'*expropriation* cherche à s'attaquer au cœur de cet oligopole et à mettre fin à son hégémonie économique. Elle vise, à moyen terme, la prise de contrôle publique de ses ressources et de son capital dans une perspective de décroissance planifiée de l'activité extractive. À court terme, il s'agit d'éliminer les assises économiques du pouvoir de l'industrie fossile et de ses alliés. L'expropriation peut d'abord passer par la révocation progressive des droits d'extraire concédés par l'État – qui est déjà le propriétaire des ressources. Cela peut se faire par un moratoire visant, dans un premier temps, l'extraction non conventionnelle, puis l'ensemble des hydrocarbures. La stratégie d'expropriation peut aussi viser les

profits ou la rente de ressources qu'accumule une entreprise extractive, que ce soit par le biais de la fiscalité ou par un régime de redevances punitif visant la rente (et non le profit, dont les chiffres peuvent être manipulés).

Peut ensuite s'enclencher la phase de *démantèlement* planifié du secteur de la production d'hydrocarbures qui s'accompagne d'une décroissance de la production à mesure que le complexe perd son accès aux gisements ou aux réserves de gaz et de pétrole. C'est un travail immense, car il ne faut pas seulement défaire les infrastructures matérielles, mais également entreprendre un vaste programme de restauration écologique du territoire extractif. Comme la notion de transition juste exige que les travailleurs du secteur, employés directement ou indirectement, ne payent pas le prix de ce démantèlement, on doit donc aussi planifier la reconversion professionnelle de cette main-d'œuvre. L'effort de restauration écologique peut aussi devenir un levier économique et politique pour la restauration de l'autonomie et de la souveraineté des peuples autochtones de la région sur leurs territoires et sur leur destinée.

La réalisation de ces deux stratégies de transition plus offensives est compliquée par la structure particulière de l'État fédéral canadien. Les provinces ont le contrôle sur l'extraction et la valorisation de leurs ressources naturelles, en particulier celles du sous-sol. Donc à moins d'un véritable coup de force du gouvernement central, difficile d'imaginer comment émergera une force sociale capable de contraindre les provinces-clés d'entreprendre l'expropriation et le démantèlement du secteur, d'autant que le mouvement pour la

## REGARD AUTOCHTONE SUR LA TRANSITION JUSTE

**Kijâtai-Alexandra Veillette-Cheezo**

L'auteure, de la nation Anishnabe, est artiste, cinéaste et militante autochtone

**Q**ue nous dit Wikipédia sur la transition juste? C'est, entre autres choses, « un cadre élaboré par le mouvement syndical pour englober une gamme d'interventions sociales nécessaires pour garantir les droits et les moyens de subsistance des travailleurs et des communautés lorsque les économies s'orientent vers une production durable, cherchant à éviter le changement climatique en protégeant la biodiversité » (traduction libre), dans un contexte où nous devons adopter des solutions pour contrer le changement climatique et réduire les émissions de gaz à effet de serre, peut-on y lire.

Si on retient cette définition, que signifie-t-elle pour les Autochtones, pour qui une relation de respect mutuel et d'équilibre entre la Terre-Mère et ses habitants est fondamentale?

Je ne prétends pas parler pour nous tous, mais je peux vous partager mon interprétation.

Sachant que nous remercions la Terre-Mère de nous accueillir et, qu'en retour, nous veillons à son équilibre et à sa protection, et puisque nos histoires et nos croyances reflètent nos valeurs et notre relation avec le monde qui nous entoure, que peut bien signifier pour nous le terme de la « transition juste »? Celle-ci trouve-t-elle place au sein de notre monde?

Une occasion s'est offerte à moi de participer à la COP25 à Madrid, en décembre 2019, avec l'Institut de développement durable des Premières Nations du Québec et du Labrador. J'y ai rencontré des leaders autochtones qui luttent depuis des années, des décennies même, pour la préservation et la protection de l'environnement. Pour bien des communautés autochtones, les luttes environnementales sont aussi des revendications pour la reconnaissance de nos droits humains.

J'ai eu entre autres le grand honneur de faire la connaissance de Tom B.K. Goldtooth, militant pour les droits autochtones. Il est aussi directeur général de l'Indigenous Environmental Network (IEN), qui œuvre depuis 30 ans à l'*empowerment* des Autochtones et au développement de stratégies connues pour la protection de l'environnement tout en promouvant la reconnaissance de nos droits. Il m'a

transition a davantage d'influence dans les provinces qui ont le moins de prise sur la production pétrolière.

### Imaginer une économie postcapitaliste

Le Canada, évidemment, ne se réduit pas à son économie extractive, mais comme toute société capitaliste avancée, il a une trajectoire et un mode de vie modelés par une logique de croissance qui repose sur la combustion d'hydrocarbures. C'est une illusion bien québécoise que de penser sortir de cette dépendance au pétrole et au gaz sans trop bouleverser nos modes de vie, en misant sur une transition purement technologique – le remplacement, joule pour joule, de notre consommation d'énergie par de l'hydroélectricité – qui, malheureusement, ne passe pas le test de la justice environnementale et sociale. D'abord parce que l'énergie hydroélectrique n'est propre qu'une fois oubliés les rivières harnachées, les hectares inondés ainsi que les territoires soustraits aux peuples autochtones. Ensuite, parce que même si le Québec adoptait un métabolisme énergétique carboneutre, il ne ferait qu'externaliser ses contraintes environnementales, puisque notre mode de vie énergivore est aussi basé sur une importation massive de biens et de ser-



Alain Reno, *Larme de pipeline*, collage, 2020

vices produits dans des pays moins bien dotés en énergie renouvelable. Nos efforts domestiques seraient ainsi en grande partie annulés par la combustion d'hydrocarbures à l'étranger.

Sortir de la dépendance aux hydrocarbures nécessite de s'attaquer à notre propre inertie sociale et culturelle et d'imaginer une économie postcapitaliste qui ne dépend pas, pour sa stabilité et sa viabilité, du principe de croissance, qui aura toujours besoin de plus d'énergie. Un projet de transition juste doit incorporer l'ensemble de ces dimensions et tenir compte du fait que le capital fossile et son complexe hégémonique ne pourront que résister de

toutes leurs forces à cette transition et tenter d'imposer leur « scénario 2040 ». ©

1. Voir Bernard Hudon, « Désinvestissement des hydrocarbures: le mouvement se propage », *Relations*, n° 793, décembre 2017.

offre un document intitulé « *Indigenous Principles of Just Transition* » (« Principes autochtones de la transition juste »)<sup>1</sup>.

À sa lecture, j'ai d'abord été frappée par le soulagement que m'apportait l'existence d'une perspective autochtone sur le sujet. Ce fut ensuite la facilité avec laquelle je me suis reconnue dans ce qui était écrit. Il est mentionné que la transition juste est une notion récente, mais que pour bien des Autochtones, elle rejoint profondément notre vision du monde et touche notre cœur avant notre esprit.

Nous avons été forcés de nous adapter à un monde allant à l'encontre de qui nous sommes. Nous en avons perdu notre identité et un besoin de guérir est né et est encore très présent au sein de nos communautés. La transition juste, pour les Autochtones, est avant tout un processus de guérison. Parmi les différents principes présentés dans le document de l'IEN, deux ressortent: la réhabilitation des modes de vie et des savoirs traditionnels, et l'autodétermination de nos peuples.

Il est impossible aujourd'hui de retourner à notre mode de vie d'autrefois. Mais c'est en rétablissant notre relation avec la Terre-Mère que nous pouvons guérir de nos blessures, tant passées qu'actuelles. C'est en tendant l'oreille vers nos aînés et vers les gardiens des connaissances traditionnelles et du territoire que nous pourrons avancer et

développer ensemble des projets et des solutions adaptés au monde dans lequel nous vivons.

Cela nous amène au principe d'autodétermination, au cœur de la transition juste pour les Autochtones. Lorsque je pense à ce terme, je me rappelle toutes les actions prises par les communautés pour faire valoir leurs droits: le droit au logement, à la nourriture, à la santé, etc. Je pense aux stratégies développées par les communautés pour assurer leur bien-être, et non à celles venant d'un pouvoir extérieur. C'est ce à quoi je pense lorsque je crie les mots « *Land back* » (que l'on pourrait traduire par « Récupérons nos terres! ») lors de manifestations.

La transition juste nous encourage à soutenir une transition vers une économie et une démocratie vertes et autochtones, en développant par exemple un système d'énergie renouvelable au sein des communautés, ou en restaurant une souveraineté alimentaire.

La transition juste n'est finalement qu'une autre façon de définir les luttes que nous menons depuis des années. En observant tout le chemin parcouru et ce que nous avons réalisé, je garde espoir.

1. Document disponible sur le site de l'Institut, à l'adresse <[ienearth.org/justtransition](http://ienearth.org/justtransition)>.

# VERS UN QUÉBEC ZÉN

*Le Front commun pour la transition énergétique du Québec mène une action exceptionnelle pour définir les critères d'une transition juste et élaborer une feuille de route permettant de la réaliser.*

## Dominique Bernier

L'auteure est conseillère en éducation pour un avenir viable à la Centrale des syndicats du Québec

**D**evant l'urgence climatique actuelle et l'inaction des gouvernements, des organisations de la société civile se sont regroupées en 2015 pour créer le Front commun pour la transition énergétique (FCTÉ). À l'origine composé essentiellement d'ONG environnementales et de groupes citoyens opposés aux oléoducs ou aux forages pétroliers et gaziers au Québec, le membership du FCTÉ s'est rapidement élargi à des alliés moins traditionnels comme les syndicats, des organismes communautaires et d'autres acteurs sociaux portant des préoccupations ancrées dans la justice sociale. Plus de 72 organisations québécoises – représentant 1,7 million de personnes – en font partie.

Cette alliance inédite est une excellente chose puisque les changements à réaliser sont si importants qu'ils nécessitent l'adhésion du plus grand nombre. Bien sûr, un certain nombre de forums ont permis aux acteurs de la société civile de se faire entendre sur la question de la transition au fil du temps, comme la Commission sur les enjeux énergétiques du Québec (2013), qui a généré des propositions ambitieuses. Mais jamais autant d'organisations diverses ne s'étaient réunies au sein d'une structure permanente consacrée à la réflexion et au débat sur la transition et à sa mise en œuvre.

### Les critères d'une transition juste

L'arrivée d'organisations syndicales et d'autres organismes de la société civile particulièrement préoccupés par les enjeux sociaux au sein du Front commun a contribué à donner aux travaux une orientation claire en faveur d'une transition porteuse de justice sociale, en se donnant une définition commune de ce qu'est la transition juste. Le concept a évolué depuis qu'il est apparu dans les années 1990. D'un mécanisme de protection sociale pour les travailleurs des secteurs produisant beaucoup de gaz à effet de serre (GES), il en est venu à évoquer la nécessité de transformer en profondeur le cadre économique et politique actuel. Pour le FCTÉ, la transition énergétique, élément incontournable du vaste mouvement de la nécessaire transition écologique, doit être porteuse de justice sociale. Elle doit «non seulement viser une réduction des émissions de GES, mais également une diminution de toutes formes d'inégalités sociales<sup>1</sup>.»



Alain Reno, *Engrenage*, collage, 2020

Afin de pouvoir évaluer si des projets se qualifient au regard de la transition juste, dix critères ont été développés. La transition doit tout d'abord contribuer à réduire les émissions de GES. C'est l'évidence, sans quoi on ne saurait parler de transition énergétique. La réduction à la source des GES doit être priorisée. L'approche développée nous invite aussi à demeurer critiques face aux technologies émergentes – la géo-ingénierie notamment –, ces dernières n'ayant pas encore fait leurs preuves et comportant leur lot

de risques, tant sur le plan humain qu'environnemental<sup>2</sup>.

Il faut ensuite aspirer à des changements ambitieux. L'heure n'est plus aux mesures cosmétiques. Il faut viser une refonte du rôle de l'État, agir à tous les paliers et transformer profondément notre modèle économique et nos modes de vie. La cohérence financière fait aussi partie des conditions de base d'une transition réussie. Les choix financiers et la politique économique du gouvernement, en matière fiscale notamment, doivent s'inscrire dans une perspective de transition juste et servir de leviers pour la concrétiser en visant la redistribution des richesses. Par exemple, il serait odieux de faire porter le coût de la transition à la collectivité en sabrant encore davantage dans les services publics. La transition juste exige d'élargir l'assiette fiscale en augmentant le taux d'imposition des plus riches et des grandes compagnies, et en luttant efficacement contre le recours aux paradis fiscaux.

Des analyses systémiques sont nécessaires pour s'assurer que la transition améliore les conditions de vie des plus vulnérables. Il va sans dire que le respect des droits humains tels que décrits dans les Pactes internationaux et la Déclaration de l'ONU sur les droits des peuples autochtones est fondamental.

Par ailleurs, la nécessaire transition nous offre l'occasion d'élargir notre définition du travail pour y inclure le travail non salarié sur lequel reposent actuellement nombre d'initiatives de transition, portées très souvent par les femmes. Elle doit aussi permettre d'améliorer les conditions de travail et de contrer sa précarisation. Les travailleuses et les travailleurs qui œuvrent dans les secteurs fortement émetteurs de GES doivent ainsi pouvoir se réorienter vers d'autres secteurs d'emploi et bénéficier de soutien et de formation. Au Québec, la Fédération des travailleurs et des travailleuses du Québec, notamment, accompagne les travailleurs de ces secteurs

pour faciliter cette transition. L'Institut de recherche en économie contemporaine (IRÉC) souligne par ailleurs que le potentiel de création d'emplois liés à la transition est largement supérieur aux pertes d'emplois appréhendées. Du côté de la Centrale des syndicats du Québec, qui s'apprête à déployer un vaste chantier de transition juste dans les secteurs de l'éducation et de la santé, des précautions sont prises afin de ne pas alourdir la charge de travail de membres souvent déjà à bout de souffle. Comme les changements cli-

matiques et la transition en tant que telle risquent d'exercer une pression accrue sur les services publics et les gens qui y travaillent, il importe de leur accorder une place de choix, puisque ces services permettent d'assurer une forme de justice sociale en raison de leur caractère universel. Il est aussi primordial de démocratiser la transition, tant au sein des milieux de travail que des collectivités, pour que toutes et tous en soient partie prenante.

Le respect de la biodiversité est un autre élément-clé. On ne saurait mettre en place des mesures visant la réduction des GES qui viendraient accélérer l'actuelle extinction des espèces. Des analyses d'impact écologique complètes doivent être effectuées sous l'angle du principe de précaution, et notre rapport aux écosystèmes doit être revu en conséquence.

Enfin, pour que la transition puisse être qualifiée de juste, elle doit reconnaître les responsabilités communes mais différenciées des peuples et des États (voir l'article pp. 17-18 à ce sujet).

### Le projet Québec ZÉN

Après s'être entendus sur les critères d'une transition porteuse de justice sociale, les membres du FCTÉ se sont attelés à deux tâches d'envergure: tracer le portrait d'une société québécoise carboneutre et proposer une marche à suivre pour y arriver. C'est ainsi qu'en juin 2019, le projet Québec ZÉN (zéro émission nette) a vu le jour.

L'assise du projet Québec ZÉN est une feuille de route vers la carboneutralité, découpée en 14 thématiques et présentant pour chacune l'état de la situation actuelle, une vision de la situation souhaitée, un aperçu de ce qu'il faut faire pour y arriver et des pièges à éviter, ainsi qu'une liste d'actions à mettre en œuvre. Cet ambitieux projet vise à susciter le dialogue social pour que les collectivités s'approprient le contenu de la feuille de route et s'en servent comme guide pour accompagner la mise en œuvre de la transition aux échelles nationale, régionale, locale, organisationnelle et individuelle. Fruit d'un large consensus au sein du Front commun et appuyée sur les travaux de nombreux experts, la version 1.0 de cette feuille de route a été lancée le 30 septembre 2019.

La feuille de route aborde en premier lieu la question de la résilience des communautés. Elle insiste sur le fait que la transition n'est pas qu'un défi technique: c'est d'abord et avant tout un défi humain et collectif, nécessitant une réelle transformation sociale. Vient ensuite une réflexion sur le cadre politique de la transition, qui s'articule selon cinq axes: cohérence et redevabilité des gouvernements; éducation et dialogue social; transition juste; droits humains et financement en temps de crise.

Sur le plan de la cohérence et de la redevabilité des gouvernements, la Feuille de route insiste sur l'urgence de se doter d'une Loi climat, déclinée en un plan d'action cohérent basé sur le principe de subsidiarité, c'est-à-dire conférant à chaque palier de gouvernement les responsabilités qu'il est le mieux à même de porter en tentant le plus possible de rapprocher les lieux de pouvoir des citoyens. La

coordination interministérielle de ce plan sera importante de même qu'une redevabilité aux plus hauts échelons.

En matière d'éducation et de dialogue social, la feuille de route met l'accent sur l'importance de travailler tous ensemble à construire la société carboneutre de demain. Cela va de pair avec la mise en place d'un vaste chantier d'information et d'éducation sur les changements climatiques et la transition. En ce qui concerne la transition juste et les droits humains, la feuille de route énumère, en cohérence avec les critères de la transition juste du FCTÉ, les actions susceptibles de faire en sorte que personne ne soit laissé pour compte et que les couches de la population les plus vulnérables, en particulier les peuples autochtones, soient incluses.

Dernier aspect du cadre politique, le chapitre sur le financement nous invite à comprendre l'importance de faire les efforts financiers extraordinaires qui s'imposent pour juguler la crise écologique tout aussi «extraordinaire» qui est en cours. Le virage à effectuer est majeur et il comporte un

coût important, mais on ne saurait en faire l'économie car, faut-il le rappeler, il n'y a pas d'argent sur une planète morte.

Huit importants chantiers sont nommés dans la feuille de route: économie et consommation; énergie; aménagement du territoire et biodiversité; transport; industrie; bâtiments; agriculture et déchets. Ces chantiers offrent l'occasion aux personnes et aux organisations intéressées de se regrouper sur une base sectorielle pour réfléchir plus à fond sur les façons d'opérer une refonte de ces secteurs.

Depuis le lancement de la première version de la feuille de route, les travaux se sont poursuivis, car l'objectif premier de ce projet, rappelons-le, est de rallier une masse critique de personnes autour d'un projet commun de transition porteur de justice sociale. Les personnes et les organisations qui se sentent interpellées sont appelées à mettre la main à la pâte, à s'approprier la feuille de route et à y apporter leur contribution en vue du lancement de sa version 2.0, prévue en avril 2020. Cette nouvelle mouture de la feuille de route

## À PROPOS DE PLANCHERS ET DE PLAFONDS

**Vivian Labrie**

L'auteure est chercheuse autonome

On a souvent répété, ces dernières années, que la transition écologique devait être à la fois sociale et environnementale. On parle aussi de «transition juste». En raison même de l'urgence climatique, cette transition suppose de transformer les imaginaires de croissance sans limite qui dominent la société. Dans quel sens alors? Pourquoi pas vers un bien-vivre mieux partagé au sein de milieux aptes à faciliter la transition, justement parce qu'ils seront plus justes? Non pas, donc, «Un Québec plus riche», comme on peut le lire sur les podiums des conférences de presse du premier ministre François Legault, mais un Québec riche de tout son monde. D'où l'intérêt de croiser davantage les savoirs acquis au fil des luttes tant sociales qu'environnementales.

### Des impasses similaires

Est-il possible, par exemple, de s'interroger sur les feuilles de route, les seuils vitaux et les cibles à atteindre en vue d'une société carboneutre sans prendre en compte l'ensemble du continuum des disparités de moyens et de niveaux de vie entre les plus pauvres et les plus riches? De son côté, même si elle était moins ambitieuse que la proposition citoyenne qui y a conduit, la Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale, adoptée en 2002 – devant permettre au Québec de rejoindre les nations industrialisées comptant le moins de personnes pauvres, et ce en 2013 –, n'a tout simplement pas fait le poids face à l'imaginaire de la croissance

sans limite et au modèle de «l'ascenseur social» qui l'accompagne. Car ils représentent le moteur de l'action publique, même en matière de lutte contre la pauvreté. Or, on se demande trop peu: la croissance pour qui? Vers où? Avec quelle préoccupation pour la situation des plus pauvres? En 2016, une note de l'Institut de recherche et d'informations socio-économiques (IRIS) a montré que le déficit de couverture des besoins de base, selon la Mesure du panier de consommation (MPC), avait augmenté en dollars constants au Québec, entre 2002 et 2011, alors même que le niveau de vie des ménages situés au-delà de ce seuil s'était accru de plus qu'il en aurait fallu pour le combler. Autrement dit, en dix ans, il aurait été possible de donner accès, par diverses politiques sociales et fiscales, à des ressources vitales manquantes au bas de l'échelle sociale, si on avait fait le choix – apparemment impensable – de plafonner la croissance des plus hauts revenus, sans même les réduire. À la place, et à la faveur des choix politiques effectués, les 3,6 milliards de dollars manquants en ressources vitales auront plutôt contribué à rehausser le niveau de vie, déjà très élevé et énergivore, des personnes en haut de l'échelle sociale. Faut-il s'étonner que l'atteinte de la cible de réduction de la pauvreté, qui avait été prévue en 2013, ne se soit pas concrétisée et que, comme le faisait récemment remarquer Philippe Hurteau dans un billet de l'IRIS<sup>1</sup>, la contribution fiscale du 1% le plus riche de la population ait tendance à «fondre comme neige au soleil»?

### Entre un plancher social et un plafond environnemental

Pour sortir de cette impasse, le changement de perspective mis de l'avant par l'économiste anglaise Kate Raworth offre une solution intéressante. Bien au fait des inégalités sociales et des enjeux environnementaux à l'échelle planétaire, Raworth invite depuis quelques années à conceptualiser le développement, inclusif et durable, d'«un espace sûr et juste

bénéficiera donc d'un large appui puisque les organisations membres et les groupes de citoyens intéressés auront eu l'occasion de se l'approprier et d'y contribuer. Elle constituera non seulement un guide concret pour mettre en œuvre la transition juste à notre échelle québécoise, mais aussi un puissant outil pour faire pression sur les différents paliers décisionnels et exiger les changements qui s'imposent.

Évidemment, entre la réflexion et la mise en œuvre, la marche est haute. Bien que tout reste à faire et que le chemin vers la carboneutralité soit invariablement semé d'embûches, le projet Québec ZÉN a l'avantage de rassembler des gens de tous horizons pour imaginer, planifier et construire le Québec de demain. 🌱

1. Voir le site Web <pourlatransitionenergetique.org>.

2. Lire Andrea Levy, «Les apprentis sorciers à l'œuvre», *Relations*, n° 777, avril 2015.

pour l'humanité<sup>2</sup>». Dans ce modèle, un *plancher social* doit être assuré en fonction de seuils minimaux en matière de revenu, d'emploi, de santé, d'accès aux ressources, et ainsi de suite. Par ailleurs, l'espace de la vie en société au-delà de ce plancher social trouve une autre limite dans ce qu'elle appelle le *plafond environnemental*. Au-delà de cette limite planétaire, les réactions s'enchaînent: réchauffement climatique, pollution atmosphérique, pertes de biodiversité, acidification des océans, etc.

Cette façon de reconcevoir la normalité économique en fonction de deux limites solidaires – le plancher et le plafond d'un espace commun – remet en question le modèle dominant ascensionnel, qui fait fi des contraintes tant sociales qu'environnementales qui régissent la vie humaine sur Terre.

Kate Raworth fait remarquer que si la notion de *limites* est délicate pour les cercles politiques et les milieux d'affaires, et qu'elle est souvent présentée «comme une contrainte face au désir d'innover», il n'en reste pas moins que «nous vivons dans nos limites biologiques et nous nous développons grâce à elles». Elle donne l'exemple de la température corporelle qui ne saurait être trop basse ou trop haute sans mettre notre vie en danger. «Nous nous portons mieux quand nous vivons à l'intérieur des limites des systèmes vivants, mais notre modèle centré sur la croissance résiste ! Dépasser cette obsession pour la croissance est une des transformations les plus difficiles et les plus nécessaires de notre siècle.»

Cette logique entre plancher et plafond appelle à discerner ce qui doit croître de ce qui doit décroître dans nos manières de vivre, nous invitant à prendre soin du patrimoine commun. Les mouvements de résistance qu'on a vu poindre à travers le monde ces derniers temps, dont celui des Gilets jaunes en France, montrent l'importance de réguler la transition d'une manière suffisamment attentive aux inégalités



Alain Reno, *Baril mécanique*, collage, 2020

économiques et sociales pour sonner juste – une condition essentielle pour générer l'adhésion nécessaire et sa mise en œuvre.

À défaut d'avoir un environnementaliste comme ministre fédéral de l'Environnement, un ministère des Justes milieux offrirait sans doute des perspectives plus réjouissantes pour notre avenir à toutes et à tous que l'actuel ministère de la Prospérité de la classe moyenne – où ces limites du trop et du trop peu restent hors champ. Il y aurait là une façon plus organique et moins «ascensionnelle» d'envisager la prospérité dans nos divers milieux: comme une vie entre plancher et plafond, dans un espace respirable, sur la planète Terre. Beau projet.

1. P. Hurteau, «L'impôt du 1%: tendance à la baisse», sur le site: <iris-recherche.qc.ca>.

2. K. Raworth, «Un espace sûr et juste pour l'humanité», *Projet*, vol. 1, 2017.

## POUR UNE AGRICULTURE ENRACINÉE

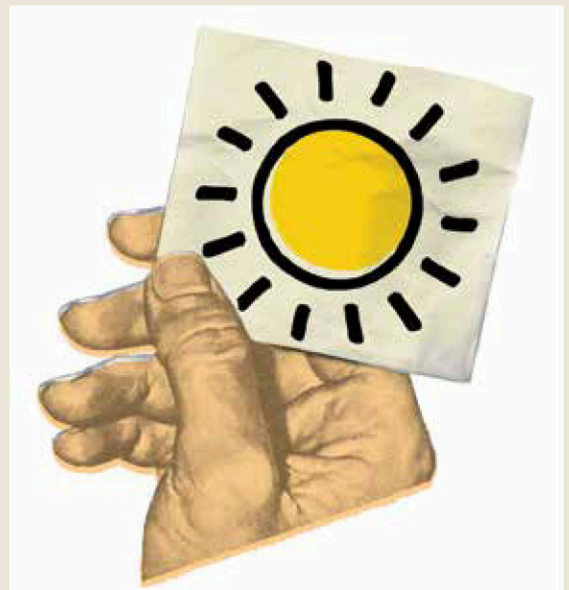
**David Dupont**

L'auteur, chercheur à l'IRÉC, a publié *Une brève histoire de l'agriculture au Québec. De la conquête du sol à la mondialisation* (Fides, 2009)

La crise environnementale qui se dessine à l'horizon et qui se rapproche vraisemblablement tel un mur auquel risquent de se frapper violemment les générations futures incite à revoir nos modèles de développement, dont celui de notre industrie agroalimentaire. La dynamique dans laquelle celle-ci est engagée participe de plus en plus à exclure les occupants du sol de la prise de décisions stratégiques concernant celui-ci. En effet, depuis environ une décennie, des représentants de fonds d'investissement sillonnent les campagnes pour accaparer des terres qu'ils retirent à la relève à des fins de spéculation. Que dire, aussi, de la vitesse accélérée de rotation des produits vendus sur les étagères des supermarchés, dictée par des algorithmes servant au calcul des tendances alimentaires ? L'intelligence artificielle sert même désormais à tester des aliments en identifiant, à l'aide de capteurs, les molécules de goût susceptibles de plaire aux clientèles et visant à orienter les produits vers les segments de marché appropriés (voir les services qu'offre Gastrograph AI).

Or, en abandonnant l'agriculture à l'avarice de la spéculation financière et à l'efficacité froide des algorithmes, on la sépare du lien organique qui l'unit au monde concret. C'est aussi la dimension proprement économique de l'activité agricole qui est perdue de vue dans le processus. Cette dimension, nous la retrouvons dans l'étymologie du mot *économie* lui-même, tiré de *nomoi* (« gestion », en grec) et *oikos* (« domaine privé »). Dans *oikonomia*, le domaine réfère plus largement au groupe premier d'appartenance, que l'on peut ici étendre à la collectivité environnante au sein de laquelle habite l'agriculteur et qui est marquée par des rapports directs d'interdépendance. Ainsi, il importe d'emprunter les voies susceptibles d'assurer l'encastrement de l'agriculture dans les communautés rurales de sorte que le milieu naturel qui la contient, le territoire dont elle sculpte le paysage et les gens qui la pratiquent dans des rapports d'interdépendance avec la nature ne deviennent pas de pures abstractions administrées par la seule rationalité calculatrice du marché.

Stimuler des filières agroalimentaires régionales qui tablent sur la commercialisation d'aliments distinctifs et bons pour la santé est l'une des principales voies susceptibles de faciliter la transition vers un mode de production agroalimentaire écologique qui ne laisserait pas de côté des communautés rurales dévitalisées. Quelques exemples de ces filières s'offrent à nous. À l'extrémité ouest de la Gaspésie, à Sainte-Anne-des-Monts, s'est implantée dans les dernières



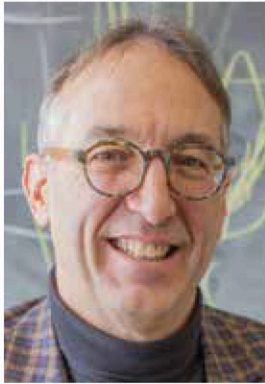
Alain Reno, *Énergie inépuisable*, 2020

années la Minoterie des anciens, qui mise sur l'attrait pour ce genre d'aliments distinctifs. La Minoterie offre toute une gamme de farines, d'huiles et de grains entiers bio et sans gluten, des produits tournés vers les marchés des grands centres, mais qui soutiennent la résilience des collectivités locales. Dès sa fondation, l'entreprise a cherché à s'approvisionner localement pour ses grains et céréales afin que ses fournisseurs soient des agriculteurs des environs. Autre exemple : l'Atelier agroalimentaire des Basques (ATAB), qui fournit microbrasseries et micro-distilleries en fruits, légumes et aliments forestiers. Par le biais de ses activités commerciales, cette coopérative de producteurs a pour objectif de stimuler la culture des produits qu'elle met en valeur. Des cultures émergentes comme l'amélanchier, l'argousier et la camerise trouvent ainsi de nouveaux débouchés. Si le développement de ces filières ne peut faire abstraction de l'environnement d'affaires global dans lequel il s'inscrit, au lieu de faire perdre aux habitants du milieu agricole toute emprise sur le devenir d'une activité cardinale pour nombre de communautés rurales, il est plus susceptible d'assurer aux fermes un encastrement réel dans le milieu de vie au sein duquel elles sont implantées.

Ainsi, alors que la dynamique de la grande industrie agroalimentaire concourt à la marginalisation des domaines agricoles éloignés des grands centres urbains et vide les écoumènes – sans oublier ses nombreux effets néfastes sur l'environnement et la santé –, la nécessaire transition écologique offre une occasion de développer des filières bien ancrées dans les territoires. Fermer les régions dites dévitalisées et enjoindre leurs habitants à déménager en ville pour faire de l'agriculture urbaine sur les toits ne saurait donc tenir lieu de projet de société écologique... et ne serait certainement pas un exemple de transition juste pour les hommes et les femmes qui habitent le territoire.

# UNE TRANSITION SANS GOUVERNAIL

ENTREVUE AVEC NORMAND MOUSSEAU



*Physicien théoricien, Normand Mousseau a publié plusieurs livres dont Gagner la guerre du climat. Douze mythes à déboulonner (Boréal, 2017). En 2013, il coprésidait, avec Roger Lanoué, la Commission sur les enjeux énergétiques du Québec, dont le rapport est vu comme une référence importante en la matière. Depuis septembre 2016, il est directeur académique de l'Institut de l'énergie Trottier. Il est également cofondateur de L'Accélérateur de transition. Relations l'a rencontré pour parler de la gouvernance d'une transition énergétique juste.*

**D**ans le rapport *Maîtriser notre avenir énergétique*<sup>1</sup> de la Commission sur les enjeux énergétiques du Québec, vous déploriez qu'en dépit d'une situation avantageuse en matière d'énergie renouvelable, le Québec ne parvient pas à déployer son potentiel pour sortir des énergies fossiles. Ce constat semble toujours valable, pourquoi ?

**Normand Mousseau :** Si nous considérons les émissions de gaz à effet de serre (GES), il n'y a pas eu de progrès. Notre économie ne s'est pas transformée. Un rapport du ministère de l'Environnement, paru en 2018 et portant sur les cinq premières années du Plan d'action 2013-2020 sur les changements climatiques, montre qu'on a dépensé deux milliards de dollars sans résultat concret. Pourquoi ? Il s'agit à mon avis d'un problème de gouvernance, c'est-à-dire de structure de pouvoir et d'action. On sait quels secteurs produisent le plus de GES, quels chantiers prioriser, mais nous n'avons pas de structures capables de mettre la question climatique au cœur de l'ensemble des décisions prises par le gouvernement et d'en assurer la cohérence.

Pourtant, une telle approche existe. Le Royaume-Uni est certainement un bon exemple. En 2008, l'ensemble des partis politiques y ont voté une loi qui inclut un budget carbone. Celui-ci permet de déterminer le seuil limite d'émissions de GES du pays et les responsabilités de chaque secteur pour respecter ce budget et réduire les émissions. Ce budget est voté 12 ans à l'avance, ce qui permet de savoir où l'on s'en va. Aussi, un comité d'experts indépendants est chargé d'évaluer la démarche en cours de route, ce qui nécessite que le gouvernement soit ouvert à la critique. L'appareil d'État s'est ainsi donné les moyens d'agir et de dépasser ses objectifs de réduction d'émissions de GES grâce à une compréhension réelle et à une approche stratégique des enjeux, ce qu'on n'observe pas au Québec, malheureusement.

Ici, la majorité des fonctionnaires n'ont aucune formation à cet égard. On navigue à vue. De plus, quand un grand projet arrive au ministère de l'Économie et de l'Innovation, ce dernier s'appuie principalement sur les données des promoteurs. Ce n'est qu'une fois le projet bien ficelé qu'on charge le ministère de l'Environnement de l'évaluer. Mais sa position a peu d'effet. Le projet ira de l'avant de toute façon, ayant déjà tous les appuis politiques nécessaires. Or, il faudrait inclure la question des GES au tout début du processus, pas à la fin, afin d'éviter de créer une confrontation entre développement économique et enjeux environnementaux.

Le gouvernement n'est clairement pas assez conscient de la gravité du problème et de l'urgence d'agir efficacement. De nouvelles structures devraient être prises en charge par le bureau du premier ministre lui-même. Elles ne peuvent pas être confiées au ministre de l'Environnement, qui a trop peu de poids politique face aux ministres à vocation économique. Et il faut que tout l'appareil gouvernemental s'engage. Or, celui-ci est bien frileux et très conservateur – pas question de sortir des sentiers battus –, la façon dont il fait les vérifications et les évaluations en témoigne. En effet, quand on regarde les indicateurs de succès des politiques mises en place, presque aucun ne porte sur la réalisation des objectifs des politiques. On répertorie plutôt les actions menées – par exemple avoir donné tant de subventions par année – sans vraiment évaluer l'atteinte des objectifs. Cette façon de fonctionner nous mène à une impasse ! Le budget carbone devrait être implanté pour que les décideurs assument publiquement une vraie responsabilité en matière de réduction des GES dans chaque secteur d'activité au Québec.

Sans être exemplaire à tous égards, la Caisse de dépôt et placement du Québec a le mérite d'avoir mis en place un plan de réduction des GES. Elle est en avance sur ses objectifs – qui n'étaient pas très ambitieux – et ce plan lui donne des balises. Elle s'assure que tous les employés et analystes intègrent les enjeux climatiques dans leurs choix d'investissements.

### Dans l'approche globale de la transition énergétique que vous défendez, quelle place l'enjeu de la justice sociale occupe-t-il?

N. M.: Pour moi, une des clés pour avancer dans la transition énergétique est de montrer que l'ensemble des autres domaines – sociaux, économiques, culturels, etc. – en profitera. On n'a pas les moyens de s'attaquer au défi climatique sans s'assurer qu'on intègre en même temps les autres dimensions. Respecter les objectifs que nous nous sommes donnés pour combattre les changements climatiques nécessite des transformations rapides de la société et d'une ampleur considérable. Pour que celles-ci soient acceptées et réussissent, il faut que les citoyens et les citoyennes les appuient fermement. Pour cela, il faut qu'elles soient justes et que l'ensemble de la société y gagne au change. Si on laisse la moitié de la population derrière, nous n'y parviendrons pas. Donc, pour moi, c'est une question de cohérence. Tous les partis politiques ont voté pour les cibles ambitieuses de 2030. Nous avons une obligation de justice parce que nous avons une obligation de résultats en matière de transition énergétique.

Prenons l'exemple de la taxe sur le carbone (même s'il s'agit d'un programme fédéral qui ne touche pas le Québec), qui est emblématique d'une mesure injuste. En principe, les gens vont profiter d'une déduction d'impôt équivalente à la moyenne *per capita* de la taxe sur le carbone payée, soit 600 \$ à 700 \$ par personne. Si tu es riche, tu récoltes le crédit d'impôt et, en parallèle, tu es capable de changer de voiture pour en choisir une moins polluante. Par contre, si tu n'as pas beaucoup d'argent, tu as du mal à payer la taxe – qui est encore minimale, mais qui devrait augmenter rapidement –,

le crédit d'impôt n'est pas d'un grand secours et tu n'as pas les moyens de changer de voiture, voire de déménager, etc. Cette approche est clairement injuste, sans parler du fait que plusieurs grandes entreprises parmi les plus polluantes sont exemptées de cette taxe.

Ce type de mesure ne doit pas être conçu seulement par des économistes, mais doit être co-construit en collaboration avec des citoyens et des groupes sociaux pour s'assurer que ce qu'on met en place est non seulement efficace, mais juste. La justice n'est pas toujours une question de coût. Parfois, les gens vont accepter de payer plus cher individuellement s'ils sentent que l'ensemble de la collectivité en bénéficie. C'est une question complexe.

### Outre une gouvernance à révolutionner en profondeur, quelles sont, brièvement, les priorités de l'heure en matière de transition?

N. M.: Le rapport *Maîtriser notre avenir énergétique* donne plusieurs pistes prioritaires. Mais actuellement, en vue d'atteindre nos objectifs de 2030, je pense qu'il faut prioriser l'électricité et abandonner le recours au gaz naturel et au mazout dans le secteur du bâtiment. Il faut aussi regarder du côté du secteur industriel et commercial, en appuyant, par exemple, le développement de procédés industriels différents. Après tout, plus de la moitié de la production de GES au Québec n'est pas le fait de citoyens, mais d'industries. À cet égard, il faut cesser de culpabiliser les gens comme s'ils étaient les seuls responsables de la pollution. Les types d'aménagement du territoire doivent aussi être revus en privilégiant la densification et l'augmentation du transport en commun. Il faut aussi dissuader les gens d'acheter de grosses voitures – le Québec a un triste record dans ce domaine – en augmentant de façon significative, par exemple, les taxes à l'achat.

Dans tous les cas, ce sont des approches susceptibles d'aller chercher un large appui – notamment dans un Canada plus divisé que jamais – dont nous avons besoin. Pour ça, il faut parfois être astucieux. C'est ce qu'on essaie de faire par exemple avec L'Accélérateur de transition, un organisme que j'ai cofondé. Par exemple, le projet de réduction des GES dans l'industrie du camionnage sur lequel on travaille n'est pas présenté comme un projet de réduction des GES, mais bien comme un projet de modernisation de cette industrie pour la rendre plus compétitive. Les gens autour de la table ne sont pas dupes, ils comprennent que ça va aussi réduire les GES et c'est important pour eux, mais ils adhèrent d'abord parce que le projet aura des effets directs et positifs sur leur travail. ©

**Entrevue réalisée par Catherine Caron.**

1. Sur le sujet, lire François L'Italien, « Maîtriser notre énergie, l'enjeu du XXI<sup>e</sup> siècle », *Relations*, n° 776, février 2015.



Alain Reno, *Transit en marche*, collage, 2020

# LA FISCALITÉ AU SERVICE DE LA JUSTICE CLIMATIQUE

*En plus de la tarification du carbone, de nouveaux outils fiscaux équitables permettent d'agir à la fois sur la question climatique et les enjeux de justice fiscale et sociale.*

**Brigitte Alepin, Lyne Latulippe et Louise Otis**

Les auteures, cofondatrices de Tax COOP, sont respectivement professeure à l'Université du Québec en Outaouais, professeure au Département de fiscalité de l'Université de Sherbrooke, professeure adjointe à l'Université McGill et juge administrative internationale

**O**n ne peut plus ignorer les difficultés d'implantation de la tarification du carbone telle que proposée par la communauté internationale depuis bientôt 30 ans et adoptée au Canada récemment. Face à l'urgence environnementale, le temps est maintenant venu de développer de nouvelles solutions fiscales qui complèteront celles actuellement mises en œuvre.

## La tarification du carbone au Canada

La taxe sur le carbone du Canada, instaurée par le gouvernement Trudeau en 2016, vise à compléter les initiatives territoriales et provinciales existantes – dont la bourse du carbone du Québec. Établi actuellement à 20 dollars canadiens, le prix de la tonne de carbone atteindra 50 dollars en 2022. Il devrait toutefois être fixé à 100 dollars, voire à 210 dollars selon les estimés, pour limiter la trajectoire du réchauffement de la planète à 2°C.

Le gouvernement canadien s'est engagé à reverser aux provinces les sommes prélevées par cette taxe fédérale, et ce, à l'aide d'un mécanisme de remboursement d'impôt aux ménages. Par exemple, il estime que la tarification du carbone coûtera environ 560 dollars à une famille ontarienne moyenne en 2022, mais que celle-ci recevra en contrepartie un remboursement d'environ 700 dollars.

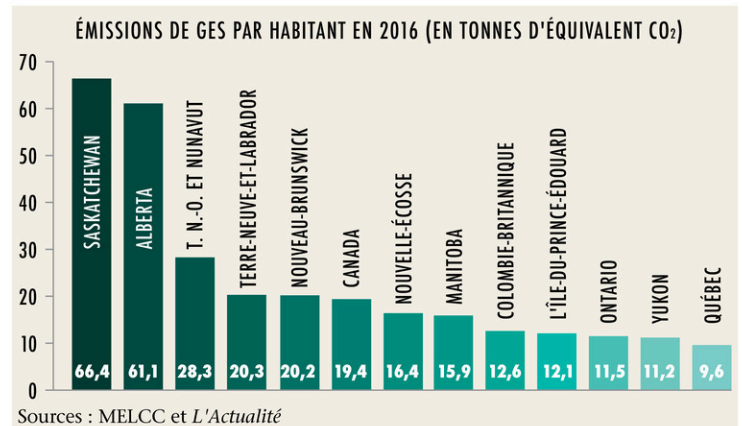
L'implantation de la tarification canadienne du carbone connaît toutefois des difficultés, liées en premier lieu aux transferts de richesse. Lorsque la « vertu écologique » est intégrée aux marchés, des transferts de richesse surviennent, puisque les groupes affectés (individus, familles, industries, provinces, pays) s'appauvrissent, particulièrement le temps de la transition et en comparaison avec d'autres groupes qui ne sont pas touchés par des mesures similaires.

La fixation d'un coût uniforme pour l'émission d'une tonne de gaz à effet de serre (GES) dans des régions géographiques et des marchés canadiens ayant des profils d'émission de GES variés est susceptible d'entraîner de tels transferts de richesse, dont certains pourraient entraîner une croissance des inégalités. Pensons notamment aux personnes plus démunies qui n'ont pas l'option de modifier leur comportement de consommation pour éviter de payer la taxe carbone, ou aux pertes d'emplois résultant de l'impact de celle-ci sur l'économie de certaines régions. Anticipés ou réels, les transferts de richesses rendent complexes

les négociations lors de la mise en place d'une tarification du carbone.

Cette inégalité face aux effets de la tarification du carbone s'inscrit par ailleurs dans un contexte politique où l'est et l'ouest du pays vivent de profondes divisions. Les provinces dont l'économie repose principalement sur l'industrie pétrolière subiront des conséquences plus importantes. Il devient ainsi impératif de prévoir des alternatives pour soutenir le développement économique et les finances publiques de ces provinces.

Il faut aussi anticiper des transferts de richesses entre les différentes industries, qui n'ont pas toutes le même bilan carbone. Ainsi, la production de l'aluminium sera davantage favorisée que celle de l'acier par un régime fiscal vert. Les entreprises pétrolières seront davantage affectées que celles qui produisent de l'énergie éolienne. L'industrie canadienne la plus ébranlée par la tarification du carbone sera indéniablement celle des sables bitumineux. Au Canada – quatrième pays producteur et exportateur de pétrole dans le monde –, 96% des réserves avérées proviennent du secteur des sables bitumineux, qui représentaient déjà 64% de sa production pétrolière en 2018.



## Des mesures fiscales bien pensées

L'urgence des enjeux environnementaux requiert l'implantation immédiate de mesures fiscales efficaces pour réduire les GES. Pour maintenir la hausse du mercure en deçà de 2°C, le Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE) prévoit que les pays membres devront tripler le niveau global de leur engagement, tel que décrit dans l'Accord de Paris en 2015, et ce, d'ici 2030. Durant cette période de 10 ans qui a débuté en 2020, la tarification du carbone à un juste prix ainsi que des mesures fiscales vertes doivent être mises en place, mais de telle sorte qu'elles ne favorisent pas une fuite de capitaux vers l'étranger, comme cela a été

le cas avec le programme canadien ÉcoAuto, en 2007-2008. Ce programme offrait une aide fiscale de 1000 \$ à 2000 \$ aux Canadiens et Canadiennes qui faisaient l'acquisition de véhicules automobiles moins polluants. Le gouvernement a encouragé l'acquisition de plus de 100 000 de ces véhicules fabriqués presque exclusivement à l'extérieur du Canada. Ainsi, alors que l'industrie automobile canadienne était en faillite technique et que le gouvernement fédéral s'appêtait à lui accorder une aide de 10,5 milliards de dollars, le programme ÉcoAuto provoquait une fuite de capitaux estimée à plus de 3 milliards de dollars.

Par ailleurs, il ne faut pas surestimer la vertu écologique des gens. Dans une société démocratique, les citoyens, électeurs et contribuables ont le dernier mot. S'ils se déclarent prêts, en principe, à la tarification du carbone, la ferveur de leur engagement se révèle souvent insuffisante pour permettre un véritable virage vert. Par exemple, selon le Baromètre de la consommation responsable (édition 2017), bien que 86% des consommateurs québécois se déclarent en faveur de l'achat de biens durables, seulement 68% choisissent ce type de produits.

#### Profiter de la réforme fiscale internationale

La modernisation de la fiscalité internationale et les nouvelles technologies permettent de développer de nouveaux outils en matière de fiscalité environnementale canadienne et mondiale qu'il est important d'explorer. Les initiatives de tarification du carbone présentement en vigueur ou discutées dans plusieurs juridictions visent principalement les entreprises polluantes. Pourtant, tel que le démontre le rapport *Inégalités extrêmes et émissions de CO<sub>2</sub>*, publié par Oxfam en 2015, ainsi que les travaux de Lucas Chancel et Thomas Piketty, au final, c'est forcément la consommation des individus qui est le principal responsable des émissions de GES, et ces derniers devraient donc être plus directement visés par les initiatives de tarification du carbone. De plus, considérant que, selon cette même étude d'Oxfam, l'empreinte carbone moyenne du 1% des personnes les plus riches à l'échelle mondiale serait 175 fois plus élevée que celle des 10% les plus pauvres, de telles mesures devraient viser particulièrement les mieux nantis. Au Canada, l'empreinte carbone des plus riches est six fois plus élevée que celle des ménages dont le revenu se situe dans le décile inférieur. Les mesures de redistribution de la richesse expliquent probablement en partie un écart moindre au Canada. Mentionnons qu'à ce jour, aucun pays n'a encore prévu de taxer les émissions de GES des mieux nantis.

Il y a 25 ans, lorsque les négociations concernant les changements climatiques ont commencé, il aurait été difficile, voire impossible d'envisager une taxation rattachée directement à l'empreinte carbone des personnes physiques, en raison des limites technologiques. Avec les nouvelles technologies, il est maintenant facile de calculer l'empreinte carbone des individus. Une telle taxation devient ainsi une avenue à considérer. Une «taxe GES» ciblant les



Alain Reno, *Du noir au vert*, collage, 2020

richissimes aurait plusieurs mérites: respect du principe du pollueur-payeur, progressivité et outil de sensibilisation.

Par ailleurs, afin de moderniser nos régimes d'imposition et de contrer les stratégies des sociétés multinationales qui réussissent à payer peu ou pas d'impôt, l'OCDE prépare depuis plusieurs années un projet de réforme fiscale internationale nommé *Base Erosion and Profit Shifting*. Dans le cadre de cette réforme, un programme de travail, publié à l'automne 2019, propose un impôt minimum mondial pour les multinationales. Considérant que cette réforme et la tarification du carbone nécessitent le consensus de tous les pays, il est avisé de coordonner les deux enjeux. Une approche coordonnée englobant la fiscalité internationale et l'enjeu climatique pourrait, d'une part, persuader les États réticents d'adhérer à la réforme fiscale internationale et, d'autre part, faciliter l'acceptabilité d'une taxe environnementale globale.

Jusqu'à maintenant, il n'existe aucune initiative qui associe les enjeux environnementaux à la réforme fiscale internationale. Tout reste à faire. L'une des avenues possibles serait de conjuguer les enjeux environnementaux avec l'impôt minimum mondial proposé par l'OCDE pour les multinationales. Si les pays parviennent à s'entendre sur un taux minimum disons de 15%, la proposition écofiscale complémentaire serait d'attribuer 1% à la lutte pour le climat. Il serait ainsi possible de dégager les sommes nécessaires pour permettre aux pays développés ou dits en voie de développement de prendre le virage vert. Il n'est pas illusoire de penser que des avancées importantes puissent survenir si un nombre important de pays s'engagent en ce sens. ©

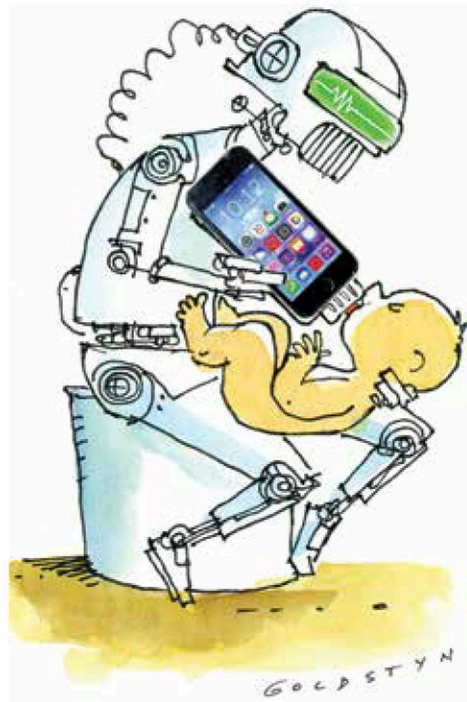
#### POUR PROLONGER LA RÉFLEXION

Consultez nos suggestions de lectures, de films, de vidéos et de sites Web en lien avec le dossier au [www.revuerelations.qc.ca](http://www.revuerelations.qc.ca)

Notre numéro de mai-juin sera en kiosques et en librairies le 15 mai. Pensez à réserver votre exemplaire ! Il comprendra notamment un dossier sur :

### L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

Les technologies liées à l'intelligence artificielle (IA) sont en plein essor. Si elles peuvent rendre des services précieux dans un nombre croissant de domaines, elles peuvent accroître les inégalités et la déshumanisation dans la société. Dans ce dossier, nous explorerons quelques-unes de ces zones d'ombre, notamment le gigantesque dispositif de contrôle social que permettent l'analyse des données massives (*Big data*) et l'Internet des objets, mais aussi l'accentuation de la précarisation du travail. Qu'en est-il par ailleurs des risques de dépersonnalisation de la médecine et de l'empreinte écologique de ces technologies ? Quelles visions du monde et de l'humain sont véhiculées par les multinationales de l'IA ? Les résistances citoyennes pour contrer ces phénomènes se développent.



Jacques Goldstyn, 2020

#### AUSSI DANS CE NUMÉRO :

- un débat sur le consentement automatique au don d'organes ;
- un regard sur le problème de l'accès à l'énergie pour la population du Delta du Niger, au Nigeria ;
- une entrevue avec le sociologue et philosophe allemand Hartmut Rosa ;
- le Carnet de Marie-Célie Agnant, la chronique littéraire de Violaine Forest et la chronique Questions de sens signée par Bernard Senécal ;
- les œuvres de notre artiste invité, Jacques Goldstyn.

Recevez notre infolettre par courriel, peu avant chaque parution. Inscrivez-vous à notre liste d'envoi sur la page d'accueil de notre site Web: <[www.revuerelements.qc.ca](http://www.revuerelements.qc.ca)>.

An advertisement for FTQ. The background is a light blue sky with white clouds and a green ground with a line of evergreen trees. On the left, a construction site is shown with a tall metal structure and a crane. A person is standing on the structure, and another is pushing a wheelbarrow. A large white lightbulb is hanging from the top left. The text is in white and green.

**Nous faisons partie de la solution pour une transition juste.**

Ensemble, bâtissons une société plus durable à notre image.



ftq.qc.ca



# PORTUGAL : LA « PATENTE QUI FONCTIONNE »

*Après des années d'austérité administrée par la droite, le gouvernement du Parti socialiste a amélioré la situation du pays. Mais son bilan reste mitigé et les dernières élections ont mis fin à l'alliance inédite – vue comme une étrange « patente » – qui le liait à la gauche.*

Ludvic Moquin-Beaudry



Murale « Virer à gauche contre l'austérité », Lisbonne, 1<sup>er</sup> juin 2014. Photo : Jeanne Menjoulet/Flickr

L'auteur enseigne la philosophie au Cégep de Saint-Jérôme

**D**epuis 2015, le Portugal semble faire bande à part parmi les démocraties occidentales: le pays a un gouvernement dirigé par un parti social-libéral appuyé par deux formations de gauche, il est sorti du cercle vicieux de l'austérité et connaît une reprise économique qui fait des jaloux en Europe. D'aucuns y voient un espoir pour les partis de gauche, un modèle de collaboration et de gouvernement. Chose certaine, le verdict électoral d'octobre 2019 traduit une satisfaction générale quant au chemin parcouru ces quatre dernières années, le Parti socialiste (PS) ayant été réélu pour un deuxième mandat.

## Les années d'austérité

La population portugaise a goûté à de dures politiques d'austérité durant la dernière décennie, ce qu'il importe de rappeler lorsqu'on fait état de la situation actuelle. Après la période de forte croissance économique qui a suivi son adhésion à l'Union européenne (UE) en 1986, le Portugal a connu ralentissement, stagnation et récession au tournant du millénaire. En 2008-2009, la crise des *subprimes* atteint un pays dans une posture déjà précaire. En 2011, le gouvernement socialiste de José Sócrates se résigne à conclure une entente avec la « troïka » – composée de l'Eurogroupe, de la

Banque centrale européenne et du Fonds monétaire international. Son but: obtenir un prêt de 78 milliards d'euros pour financer ses obligations financières, en échange d'un programme d'«ajustement économique». Il s'agit en fait d'une cure d'austérité qui vise d'abord la réduction du déficit budgétaire par rapport au PIB (qui est passé de 9,8% en 2010 à 3% en 2013). Incapable d'obtenir une majorité parlementaire pour aller de l'avant, le gouvernement Sócrates est toutefois forcé de se soumettre au verdict des urnes. Or, c'est une coalition formée du Parti social-démocrate (PSD, centre droit) et des conservateurs du CDS-Parti populaire (CDS-PP), menée par Pedro Passos Coelho, qui est élue en juin 2011.

Le nouveau gouvernement applique une austérité de son cru qui se révèle plus dure encore. Celle-ci se traduit, entre autres, par des coupes draconiennes dans les salaires de la fonction publique (en moyenne de 20% par rapport au niveau de 2010 et allant jusqu'à 25% dans certaines catégories d'emploi), l'augmentation de la taxe de vente à 23%, le sauvetage de la banque Millenium BCP (à hauteur de 3 milliards d'euros) et la vente de la part de Portugal Telecom appartenant à l'État. Cette «cure» entraîne un recul du PIB du pays trois années de suite, de 2011 à 2013, qui atteint 4% en 2012. Le taux de chômage explose, touchant 15,7% de la population active – 40% chez les jeunes – cette même année. Les services publics – l'éducation en premier lieu – sont en crise, et la contraction économique provoque une vague d'émigration importante: entre 2011 et 2013, près



de 100 000 Portugais et Portugaises (soit environ 1 % de la population) quittent le pays *chaque année*<sup>1</sup>.

### Le tournant de l'élection de 2015

L'année 2014 est la dernière de l'entente avec la troïka. Bien que le Portugal ait retrouvé l'accès au marché obligataire pour financer sa dette et que l'économie montre des signes d'amélioration, la population est à bout de souffle et les services publics se sont dégradés. De plus, puisque le PS et le PSD ont participé à tour de rôle à la cure d'austérité du pays, les perspectives de changement semblent plutôt sombres.

Lors des élections d'octobre 2015, le gouvernement de coalition du PSD et du CDS-PP se présente dans la liste Portugal à Frente («Portugal en avant»). Le Parti socialiste, avec António Costa comme nouveau chef (il était maire de Lisbonne), adopte une posture «réaliste», voire libérale. Costa ira jusqu'à déclarer que «les Portugais ne supportent plus les promesses qui ne peuvent pas être respectées<sup>2</sup>», ce qui témoigne d'ambitions plutôt modestes en matière de nouvelles politiques. Le champ gauche est occupé par la Coligação Democrática Unitária (CDU, coalition des communistes et des verts) et le Bloco de Esquerda (Bloc de gauche), qui est prêt à envisager une collaboration parlementaire avec les socialistes si nécessaire.

C'est ce qui se produira. Le soir du 4 octobre 2015, la coalition gouvernementale sortante obtient le plus grand nombre de votes exprimés, sans toutefois réussir à renouveler sa majorité de sièges au Parlement. Cela ouvre la porte à une entente entre le Parti socialiste, arrivé bon deuxième, et les partis de gauche pour renverser le gouvernement lors de la réouverture du Parlement. La CDU et le Bloc de gauche sortent renforcés de ces élections et se retrouvent en bonne posture de négociation pour amener les socialistes, qui ont besoin de leur appui pour atteindre une majorité, à adopter des mesures progressistes, en dépit du fait qu'ils ont fait campagne au centre.

À la demande des communistes, les discussions se font un à un entre le PS et les autres partis. Trois ententes écrites sont conclues, par lesquelles les communistes, les verts et les bloquistes de gauche acceptent d'appuyer le gouvernement d'António Costa lors des votes de confiance – en échange de quoi ils obtiennent différentes mesures issues de leurs programmes électoraux. Une telle alliance est inédite dans l'histoire du Portugal et suscite l'ire de la droite qui, en tant que gagnante des élections, se considère comme la seule force légitime à gouverner. Quelques jours avant le renversement du gouvernement sortant, le vice-premier ministre et chef du CDS-PP, Paulo Portas, irrité, lance une phrase devenue célèbre : «*não é bem um Governo, é uma geringonça*», qui pourrait se traduire ainsi : «Ce n'est pas vraiment un gouvernement, c'est une *patente*.» C'est cette patente qui prend le pouvoir le 26 novembre 2015.

### La «patente» fonctionne

«*É geringonça, mas funciona*», dira António Costa en septembre 2016. Vue de loin, la situation semble idéale : les partis de gauche peuvent se vanter de forcer les socialistes à rompre

avec une approche néolibérale, obtenant une hausse du salaire minimum à 600 euros par mois en 2019 ainsi que la régularisation de la situation des travailleurs précaires de l'État, autant de preuves de leur influence. De son côté, le PS peut gouverner sans trop de difficulté et se présenter comme pragmatique, sachant faire des compromis et piloter la reprise économique tant vantée du pays.

En effet, la réalisation la plus marquante du premier mandat d'António Costa est d'avoir «mis fin à l'austérité», sous la pression des communistes et du Bloc de gauche, sans avoir pour autant nécessairement réparé tous les dommages causés par ses prédécesseurs. Par la fin des coupes successives dans les dépenses de l'État, la reprise de la croissance des salaires du secteur public et la hausse des revenus des individus et des familles, la spirale de pauvreté dans laquelle le pays s'enfonçait depuis une dizaine d'années a été stoppée. La réforme de la loi sur la santé, visant à garantir une meilleure accessibilité aux soins et une diminution de la part du privé dans ce secteur, peut également être vue comme un progrès. Le seul fait que ces mesures aient été rendues possibles dans la situation où se trouvait le Portugal au début du mandat de Costa est en soi un succès important. Différents indicateurs le montrent : pour la première fois depuis 2000, la croissance de l'économie portugaise dépasse la moyenne européenne ; le taux de chômage a baissé à 6,4 % en juillet 2019 ; le solde migratoire est redevenu positif depuis 2017 et le déficit budgétaire est jugulé, l'État affichant même un léger excédent au premier semestre de 2019.

Il faut toutefois nuancer ce portrait, d'autant que le nombre de nouvelles mesures progressistes reste modeste. La reprise économique est certes encourageante, mais il ne faut pas oublier ses principaux moteurs : le boom touristique et la spéculation immobilière menée par des intérêts étrangers (facilitée par le programme de «visas dorés»). Ces deux phénomènes ont des effets pervers, comme le sentiment d'une «invasion touristique» et la saturation des villes de Lisbonne et Porto par Airbnb, qui vide des quartiers entiers de leurs habitants et fait exploser le coût du logement dans les centres urbains. Par ailleurs, le secteur de la construction immobilière, qui bénéficie de cette dynamique, offre des conditions salariales et de travail médiocres à ses ouvriers : la richesse ne «ruisselle» pas. Enfin, il faut noter la grande précarité du secteur bancaire – qui continue à inquiéter – et un ratio d'investissement public par rapport au PIB qui est le plus faible de toute l'Union européenne, notamment en raison de la dette publique qui, selon d'aucuns, doit être renégo-ciée.

S'il est vrai que «la patente fonctionne», pour reprendre l'expression de Costa, les partis de gauche sont loin de dresser un constat triomphaliste. L'impression est plutôt que l'on a réussi à stopper l'hémorragie (économique et migratoire) et à réparer certains des dommages causés par la cure austéritaire du gouvernement précédent. «Nous avons fait ce qui devait être fait, nous n'avons aucun regret», résume Bruno Gois, du Conseil national du Bloc de gauche<sup>3</sup>. Mais davantage pourrait être fait pour consolider la croissance, améliorer les conditions de vie de la population et assurer une transition écologique. Par ailleurs, la méfiance règne entre les partenaires : les socialistes comptent sur l'appui de la droite pour faire



adopter certains budgets et lois, ce qui rend suspicieux ses alliés bloquistes et communistes qui, de leur côté, n'arrivent pas à s'unir pour forcer le gouvernement à faire davantage de concessions du côté gauche.

### Le verdict de 2019

L'automne dernier, la campagne électorale prend ainsi les allures d'un plébiscite pour ou contre la *geringonça*. Compte tenu de la sortie de l'austérité et de la réputation de « bon élève » de l'UE qu'a maintenant le pays, il est difficile pour le PSD d'attaquer frontalement le gouvernement sortant. Pour tenter de gagner des appuis, il mise alors plutôt sur des scandales ponctuels et sur l'évocation de doutes quant à la compétence des socialistes. De son côté, le CDS-PP fait campagne contre la « menace » d'une majorité de gauche, message qui n'a pas une grande résonance dans la population. Au PS, on mise sur le thème de la stabilité et sur la popularité des mesures mises en place depuis 2015, alors qu'à gauche, on réclame davantage pour le peuple et l'environnement.

Au scrutin du 6 octobre dernier, le PS remporte son pari et obtient un deuxième mandat, sans toutefois parvenir à obtenir une majorité. Globalement, les forces de gauche et de centre-gauche sortent renforcées de ce scrutin, qui a également vu le parti PAN (écologiste et animaliste) gagner quatre sièges et le parti LIVRE (centre-gauche écosocialiste) obtenir son premier député. Les grands perdants de cette élection sont les deux principaux partis de droite, le PSD et le CDS-PP, dont les appuis combinés ont chuté à leur niveau le plus bas depuis la Révolution des œillets en 1974. À droite

du CDS-PP émergent deux partis qui obtiennent environ 1% du vote et un siège chacun : Alternativa liberal (libéralisme) et CHEGA (extrême droite).

Le Parti communiste perd aussi de nombreux appuis, notamment à cause de la contradiction entre sa posture historique d'opposition et son appui parlementaire au gouvernement socialiste. Or, on convient généralement qu'une coalition va le plus souvent nuire au plus petit de ses partenaires, et c'est bien le cas ici, alors que le Bloc de gauche se maintient et ne souffre pas de sa stratégie de « contributeur critique » à la majorité parlementaire. Dans la nouvelle composition du Parlement, le PS, n'ayant plus besoin que d'un seul de ses deux partenaires de la précédente législature, a décidé de ne pas signer d'accord avec les communistes ou les « bloquistes » pour les quatre prochaines années. Il sera dès lors plus difficile pour ces formations de gauche de forcer la main du gouvernement, mais elles gagneront une plus grande liberté de critique à l'issue de ces quatre années d'une « patente » qui ressemblait davantage à un mariage de raison forcé par les circonstances qu'à une union formée sous le signe de l'amour. ☺

1. Voir Rui Pena Pires, « Portuguese Emigration Today », dans Pereira, C. et Azevedo J. éd., *New and Old Routes of Portuguese Emigration*, IMISCOE Research Series, Springer, Cham, 2019.

2. Cristina Figueiredo, « A lista das (poucas) promessas de António Costa. Atualizada », *Expresso*, 10 mars 2015 (traduction libre).

3. Entretien menée par l'auteur à Lisbonne, le 24 juillet 2019.

## La Grande transition : Construire l'utopie

Face aux nombreuses crises actuelles, l'heure n'est plus aux bilans, mais à l'élaboration d'un véritable **projet de transition** hors du capitalisme.

C'est ce à quoi s'attèleront - sous l'angle de l'**économie**, de l'**environnement**, de la **démocratie**, de l'**anti-impérialisme**, de la **lutte aux oppressions** et de la **décolonisation** - les quelques centaines de panélistes, conférencier-ière-s et participant-e-s de La Grande transition.

Occasion de s'outiller, de renforcer nos liens et de **promouvoir des alternatives au capitalisme et aux systèmes d'oppressions**, les 4 jours d'activités en anglais et en français s'adressent aux activistes, syndicalistes, universitaires, militants-e-s et étudiant-e-s désireux-euses d'imaginer de nouveaux futurs.

Le monde en crise exige de nous un travail de construction d'utopies.  
C'est ce à quoi La Grande transition vous convie.

Du 21 au 24 mai 2020, à l'Université du Québec à Montréal  
Pour plus d'information, suivez notre page Facebook  
ou visitez [lagrandetransition.net](http://lagrandetransition.net)

LA GRANDE  
TRANSITION 2020  
CONSTRUIRE L'UTOPIE



# LA PALESTINE : VIVIER D'INNOVATIONS POLITIQUES ET ÉCOLOGIQUES

ENTREVUE AVEC STÉPHANIE LATTE ABDALLAH



*La résistance palestinienne a connu de multiples formes depuis la création de l'État d'Israël, allant de forts mouvements de protestation civique à des actions armées plus circonscrites. Une constante du peuple palestinien semble néanmoins être sa capacité à tester les limites du système politique autant qu'économique et à proposer des solutions inédites. Nous en avons discuté avec la politiste française Stéphanie Latte Abdallah, spécialiste du Moyen-Orient, lors de son passage à la Société québécoise de science politique, à Montréal.*

**S**elon vous, le paradigme contestataire dans lequel s'inscrit l'action militante en Palestine s'est profondément transformé depuis la fin de la Seconde Intifada (2000-2006). Comment a-t-il changé?

**Stéphanie Latte Abdallah :** Il y a tout d'abord le constat de l'échec des solutions telles que les partis politiques les ont proposées jusqu'ici, que ce soit les négociations et les accords d'Oslo, ou bien la lutte armée. Depuis 2004, la société civile a repris l'initiative avec les mobilisations dites de la résistance populaire dans des villages comme Nai'lin, Bil'in, Budrus, Nabi Saleh, Beit Omar, dans la vallée du Jourdain, le quartier de Cheik Jarrah à Jérusalem-Est, etc. Il s'agit de marches et de manifestations hebdomadaires qui se sont multipliées en Cisjordanie, dans des lieux directement touchés par la prédation de terres par les colons ou par la construction du mur érigé par Israël, à partir de 2002, en territoire palestinien occupé. Ce type de résistance, couplé à des recours juridiques, met en œuvre des modes d'action innovants, puisque l'intention est de s'adresser aux médias, tant locaux qu'internationaux. Parmi ces formes de résistance populaire non-violentes, il y a par exemple des performances, comme on a pu le voir avec la création *ex nihilo* des villages de Bab al-Shams près de Jérusalem, en janvier 2013, et de Ein Hijleh dans la vallée du Jourdain, en 2014. Elles sont d'abord destinées à alerter le monde sur la situation, à gagner la bataille des images et de l'opinion publique internationale. La grande Marche du retour, lancée à Gaza le 30 mars 2018, s'est inscrite dans cette même perspective.

Ces nouvelles formes de mobilisations, à la fois très localisées et cherchant l'attention internationale, témoignent d'un changement de paradigme. Plus que d'œuvrer à la libération nationale et territoriale et à la construction d'un État, il s'agit de travailler pour la défense de droits concrets

et pour l'accès aux ressources, de bénéficier des mêmes droits que les Israéliens dans un espace qui est de facto partagé en raison de la continuation de la colonisation. Cet enjeu de citoyenneté et de droits, de même que la campagne nationale et internationale BDS<sup>1</sup>, lancée en 2005 par un collectif d'ONG, visant entre autres à boycotter des institutions et des produits israéliens, renvoient beaucoup plus au paradigme des luttes pour les droits civiques aux États-Unis, contre l'apartheid en Afrique du Sud ou encore contre la colonisation en Inde ou ailleurs. BDS ne cesse d'accroître son influence et est unanimement considérée comme un succès en Palestine. Ce changement total de paradigme remet à l'ordre du jour la question des réfugiés et celle de lieux qui avaient été marginalisés par l'idée d'une construction étatique sur les territoires occupés depuis 1967.

Par ailleurs, depuis moins d'une dizaine d'années, on observe l'émergence d'engagements citoyens dans une économie locale alternative, autour de la notion d'économie de la résistance. En dépit de leur ancrage dans des pratiques économiques et de leur détermination pragmatique, ces modes d'action et ces engagements témoignent de la volonté de reconstruire d'autres formes de citoyenneté et une autre société – de refaire société. Reconstruire car, en Palestine, le lien avec le passé, avec des pratiques historiques ou anciennes culturellement ancrées, est toujours évoqué: cette insistance est évidemment due à la crainte d'une aliénation culturelle accrue par la situation coloniale.

Cela s'inscrit aussi dans une histoire de la résistance: celle d'une première Intifada (1987-1993) pendant laquelle le boycott des taxes et des produits israéliens, les grèves massives et la mise en place d'une économie alternative autogérée – notamment autour de l'agriculture, de l'économie domestique et de jardins communautaires (les « jardins de la victoire ») – avaient été centraux. Ce soulèvement, d'abord conçu comme une guerre économique, entendait alors se



réapproprié les ressources captées par les forces d'occupation en Cisjordanie et dans la bande de Gaza. On revient à cet imaginaire historique très fort, parce qu'on a l'impression d'avoir perdu des valeurs fondamentales depuis, notamment en raison de la prégnance d'un modèle économique et sociétal néolibéral qui a valorisé le consumérisme et l'individualisme. La nécessité de retrouver, de recréer ou de réinventer ces valeurs est perçue fortement en Palestine, car la population fait face à une violence politique, économique et environnementale aiguë qui est le résultat de la colonisation israélienne et de sa collusion avec des intérêts économiques néolibéraux.

Les nouveaux types d'engagement visent donc davantage une recherche d'autonomie et de souveraineté localisée qu'une solution nationale à la colonisation israélienne, car il s'agit d'agir ici et maintenant, à l'échelle des citoyens, alors que les gens ont bien conscience qu'ils n'ont pas les moyens de peser sur une solution politique, qu'elle soit à un ou à deux États.

**Vous parlez d'une «économie de la résistance» qui se développe depuis quelques années. Qu'est-ce qui la caractérise et en quoi diffère-t-elle de ce qu'on voyait avant dans la région?**

S. L. A.: Cette économie de la résistance a émergé à partir de la prise de conscience de la nécessité économique, politique et environnementale de sortir des modes de production actuels, du néolibéralisme, voire de l'économie capitaliste. C'est la nécessité qui est à l'origine de la transformation des engagements et des pratiques.

Dans la situation extrême que vit la population de Gaza, par exemple, on voit poindre une économie circulaire, même si elle n'est pas nommée ainsi. Il faut en effet recycler les matériaux des immeubles détruits pour pouvoir faire de nouvelles constructions, parce qu'il y a très peu de matériaux qui peuvent entrer sur le territoire. Un entrepreneur vient même de mettre au point un moyen d'utiliser les ordures comme matériaux. Les modes de construction anciens, en terre ou en sable, apparaissent aussi mieux adaptés au territoire et au climat. À Gaza, on utilise aussi des modes de production agricole innovants, en hydroponie ou bien à la verticale, parce que les sols sont pollués par la guerre et la pulvérisation de pesticides par l'armée israélienne, d'une part, et que les autorités israéliennes ont réduit les zones cultivables en interdisant et en détruisant les cultures proches des frontières, d'autre part.

Deux mots arabes désignent l'économie de la résistance: *iqṭissad al-sumoud* (qui renvoie à l'idée de tenir bon, à l'attachement des Palestiniens à leur terre, incarné par la figure emblématique du paysan) ou *iqṭissad al-mouqawama* (qui a une dimension de résistance plus active). Les acteurs de cette économie sont des producteurs dans le domaine agricole, des coopératives, des syndicats de travailleurs et de travailleuses, des personnes engagées dans le tourisme alternatif, les énergies renouvelables, des associations ou des ONG qui prônent des modes d'échange non marchands: différents

types d'acteurs qui ont tous pris conscience du fait que l'essentiel des ressources de la Cisjordanie était petit à petit accaparé par les colons israéliens, et qu'il s'agissait de développer une autre économie. L'idée est de regagner un accès aux ressources pour restaurer des formes de souveraineté par le bas et, à partir de là, de redéfinir la citoyenneté et le projet collectif.

Il peut s'agir d'agroécologie, de la création de fermes communautaires, de banques de semences locales, du développement de modes d'échange direct entre producteurs et consommateurs. Pourquoi? Parce que la production agricole, qui était très importante en Palestine, a complètement régressé depuis les accords d'Oslo, passant de 13% du PIB, en 1995, à 6% aujourd'hui. Toute une gamme de fruits et de légumes ne sont plus produits en Palestine et sont importés d'Israël (65% de l'ensemble des produits consommés). Il s'agit de s'assurer d'avoir suffisamment de produits locaux autoproduits pour pouvoir boycotter ceux venant d'Israël et cesser d'alimenter l'économie israélienne et l'occupation avec elle.



Palestiniennes actives dans une coopérative agricole à Aqrabaniya, 2 avril 2019. Photo : Anna Wloch/Fundacja PCPM /Flickr

Par ailleurs, il faut savoir qu'étant donné que la plupart des terres cultivées en Cisjordanie sont en zone C, c'est-à-dire sous juridiction israélienne, elles sont susceptibles de tomber dans l'escarcelle de l'État quand elles ne sont pas cultivées, cela en vertu d'une ancienne loi ottomane ressortie par les autorités israéliennes en 1976. Aussi, la plupart des modes de production sont à base de graines stériles (qui ne peuvent pas être reproduites d'année en année et qui doivent être rachetées) et peu résistantes, d'engrais et de produits chimiques coûteux achetés en Israël. Ces produits rendent les sols stériles et non cultivables. De ce fait, le travail agricole n'est pas rentable pour les petits propriétaires.



Beaucoup abandonnent cette activité pour aller travailler en Israël ou dans les colonies, le plus souvent dans la construction. Face à tout cela, il y a donc une volonté de produire autrement pour ne plus favoriser l'expansion de la colonisation et une volonté de se réinscrire dans une histoire et des savoir-faire locaux.

Les bailleurs de fonds internationaux tout comme les acteurs palestiniens et israéliens de l'agrobusiness ont une vision moderniste de l'agriculture qui, on le sait maintenant, est destructrice et d'autant plus dans le contexte palestinien où elle favorise l'expansion de la colonisation. Ils parlent de *sécurité alimentaire*, par exemple, tout comme l'Autorité palestinienne d'ailleurs, qui peut s'accommoder de monocultures ou d'OGM. Les acteurs associatifs, eux, parlent plutôt de *souveraineté alimentaire*. Celle-ci place au centre des priorités la capacité des gens de décider de leur production, du pourquoi et du comment, dans un plus grand respect de l'environnement, en revalorisant les semences anciennes beaucoup plus résistantes et des façons de cultiver qui sont adaptées à la pluviométrie, à la nature des sols de la région, etc.

### À vos yeux, les initiatives liées à l'économie de la résistance portent-elles ainsi une critique de l'économie néolibérale et de l'aide internationale?

S. L. A.: Tout à fait. Les accords d'Oslo ont favorisé une économie néolibérale<sup>2</sup>, en particulier à la faveur des gouvernements de Salam Fayyad, l'ancien premier ministre de l'Autorité nationale palestinienne, à partir de 2007. Il faut comprendre que le maintien de l'occupation et du projet de colonialisme de peuplement israélien est aussi produit par la forme de collusion qui s'est créée entre des intérêts capitalistes néolibéraux palestiniens et israéliens, et ainsi entre une classe capitaliste palestinienne et israélienne. Les milieux d'affaires palestiniens sont par ailleurs fortement liés à l'Autorité palestinienne, sous la forme de réseaux clientélistes qui défendent des projets économiques communs. Dans le secteur de l'agrobusiness, des hommes d'affaires se sont unis pour créer de grandes exploitations dans la vallée du

Jourdain. Il en est de même pour les zones industrielles multinationales ou la création de la ville nouvelle de Rawabi.

Cette réalité pose d'un côté la question de la démocratisation de l'économie et, de l'autre, celle d'une démocratisation du système d'aide internationale, qui est un acteur économique – et donc politique – clé en Palestine. L'aide internationale massive, telle qu'elle a été conçue dans le sillage des accords d'Oslo, est critiquée, car elle est perçue comme dépolitisante, créant de la dépendance, affaiblissant l'autodétermination des Palestiniens et contribuant ainsi indirectement à l'occupation.

Une association comme Dalia refuse ainsi les bailleurs de fonds qui ne partagent pas sa vision politique, faisant plutôt appel à la diaspora palestinienne et à des bailleurs internationaux solidaires qui adhèrent à son approche. Elle offre des formes de microcrédit qui permettent la réalisation de projets autogérés par les habitants, dans le but de pratiquer une forme de démocratie directe à l'échelle des villages. Elle a beaucoup travaillé dernièrement sur la question des échanges non marchands, avec la volonté de mettre en valeur les ressources locales pour pouvoir les échanger et les faire circuler.

Aid Watch Palestine cherche pour sa part à rendre les financements internationaux responsables tout en posant la question des droits des Palestiniens vis-à-vis de ce mécanisme d'aide. En bref, elle veut démocratiser l'aide internationale, créer des leviers de pouvoir et de dialogue pour les Palestiniens et les Palestiniennes face à elle, dans une optique de citoyenneté globale permettant de sortir d'une situation où les gens ne sont que récipiendaires de cette aide, sans pouvoir influencer sur les décisions. 🇵🇸

**Entrevue réalisée par Michaël Séguin, en collaboration avec Catherine Caron.**

1. Boycott, désinvestissement et sanctions.
2. Dawood Hammoudeh, « Développement ou dépossession? », *Relations*, n° 732, mai 2009.

LDL

Ligue des  
droits et libertés

## Le racisme systémique... Parlons-en!



À VISIONNER  
[LIGUEDSDROITS.CA/RACISME/](http://LIGUEDSDROITS.CA/RACISME/)





# RAYMOND LAVOIE, UNE FIGURE QUÉBÉCOISE DE LA NON-VIOLENCE

*Il y a une cinquantaine d'années, le curé de la paroisse Saint-Roch à Québec s'engageait dans un combat social exemplaire pour améliorer la vie des gens de son quartier.*

**Jacques Racine\***

L'auteur est théologien

**P**our traiter de la non-violence, on réfère souvent à de grands modèles: Gandhi et Martin Luther King sont les plus connus. Mais bien des modèles existent plus près de nous, actuellement et dans l'histoire. Le prêtre Raymond Lavoie est de ceux-là. Il fut un acteur privilégié d'un tel engagement, qui porte ses fruits jusqu'à ce jour.

De 1965 à 1975, Raymond Lavoie a été curé de Saint-Roch, dans la Basse-Ville de Québec – un grand centre industriel et commercial ainsi qu'un milieu de vie ouvrier très peuplé et fréquenté jusqu'à la fin de la Deuxième Guerre mondiale. Délaissé par les pouvoirs politiques dans les années 1950, au moment où se développaient les banlieues et les centres commerciaux, Saint-Roch perdit alors peu à peu sa vocation commerciale et industrielle. La construction de l'autoroute Dufferin-Montmorency avait entraîné la disparition de la paroisse voisine de Notre-Dame-de-la-Paix et la destruction de plusieurs centaines de maisons. On craignait alors d'autres dévastations liées à des politiques qui privilégiaient la construction d'habitations à loyer modique (HLM) et d'un grand centre commercial dans le quartier. Saint-Roch, dont la population était passée de 5000 à 2000 personnes en trois décennies, était devenu un lieu d'une grande pauvreté où se concentraient de graves enjeux liés à l'alcoolisme, à la prostitution, à la violence et à la maladie mentale. C'est sur ce territoire aux caractéristiques particulières que Raymond Lavoie allait exercer son ministère.

## **Mobilisation citoyenne**

Dès l'été 1966, à peine quelques mois après être devenu curé de la paroisse, Raymond Lavoie constate la détérioration du milieu qui lui est confié et prend connaissance des orientations que veulent prendre les autorités municipales quant à son aménagement. Il rassemble alors un petit groupe formé de marchands, de notaires et de marguilliers des paroisses environnantes. Ce premier comité a pour objectif de s'assurer que le réaménagement du quartier soit fait au profit des personnes y résidant.

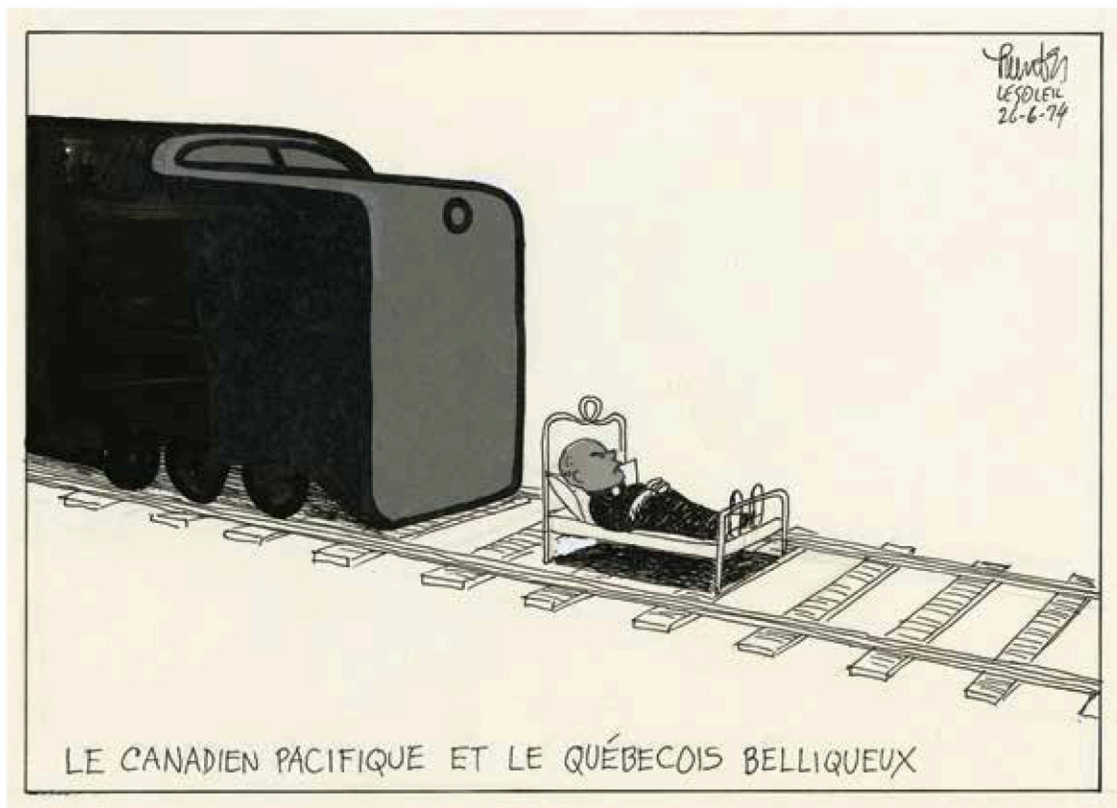
Une première assemblée publique est convoquée en 1967. Plus de 1000 personnes sont présentes et décident de former un comité de citoyens. Ce dernier mène un sondage auprès de 500 personnes, qui confirme que 97% d'entre elles souhaitent rester dans leur quartier. Cela contredit les

plans de la Ville de Québec, qui comptait les reloger dans des HLM de grande dimension construits en périphérie. Une seconde assemblée publique est ensuite convoquée, rassemblant cette fois 1200 personnes, de plus en plus critiques face au plan d'aménagement de la Ville. Une pétition est lancée pour réclamer plus de logements dans Saint-Roch.

En 1968, on apprend que la Ville de Québec a décidé, sans consultation, de construire un HLM à la jonction de la rue Marie-de-l'Incarnation et du boulevard Hamel, à deux kilomètres du centre du quartier. Les tours de la Place Bardy étaient destinées à devenir le plus gros complexe immobilier au Québec depuis la construction des habitations Jeanne-Mance, à Montréal. Le comité de citoyens fait connaître son mécontentement à la Ville et propose une rencontre avec le maire Lamontagne. Celui-ci préfère dénoncer le comité, l'accusant de faire de l'agitation sociale. Le comité décide alors d'organiser une manifestation pour réclamer la construction de logements sociaux sur le terrain d'un garage municipal hors service. En fin d'année, on réussit à attirer l'attention du ministre fédéral responsable du logement alors en visite à Québec. Les doléances des citoyens lui sont soumises. Les enjeux du quartier sont désormais couverts par les médias partout au Canada. En mai 1969, des cabanes symboliques sont installées sur le terrain réclamé par le comité. Cette même année, le trajet du Rallye Tiers-Monde est détourné pour passer par Saint-Roch, présenté comme le Tiers-Monde québécois.

Peu après ces événements, le maire de Québec propose au comité de citoyens d'acheter l'école Jacques-Cartier, située au cœur de Saint-Roch, pour la convertir en HLM. Toutefois, le comité de citoyens et la paroisse font un rapport critique avançant que le projet est de trop grande envergure pour en assumer la réalisation. «Si vous n'êtes pas contents, faites-vous élire», leur rétorque alors le Service d'urbanisme de la Ville.

Prenant les fonctionnaires au mot, le curé Lavoie décide de se lancer dans l'arène politique. Il reçoit la permission de l'archevêque de Québec, le cardinal Roy qui, constatant que la très grande majorité des citoyens de la paroisse soutenait le curé dans ce projet, lui demande seulement de se retirer de tout ministère pendant cette période. Ainsi, avec l'appui du comité de citoyens, Raymond Lavoie se présente au poste de maire aux élections municipales de 1969. S'il ne fut pas élu, il remporta cependant la majorité des votes dans Saint-Roch. Face à ce résultat, la Ville remit certains projets en question, dont celui du centre commercial.



P716,S1,P74-06-26 / Fonds Raoul Hunter - BAnQ Québec / Le Canadien Pacifique et le Québécois belliqueux / Raoul Hunter / 26 juin 1974

### Contre les voies ferrées

Redevenu curé de sa paroisse, Raymond Lavoie s'attaque aussitôt au dossier des voies ferrées qui séparent alors le quartier en deux, posant un risque de sécurité soulevé par les mères du quartier dès les premières assemblées du comité de citoyens. Les trains du Canadien Pacifique, en traversant le quartier, mettaient en danger la vie des élèves qui devaient franchir les voies ferrées chaque jour pour aller à l'école. Leur retrait permettrait aussi d'améliorer la vie du quartier: les berges de la rivière Saint-Charles, devenues de vrais dépotoirs, pourraient en effet être réaménagées et les terrains vacants du Canadien Pacifique pourraient servir à la construction de logements.

La Ville s'intéressait à ce projet depuis 1965, mais la compagnie de chemin de fer Canadien Pacifique se refusait à toute discussion. Comme ce dossier relevait du gouvernement fédéral et que celui-ci ne voulait pas s'en mêler, il restait sans suite. Face à cette impasse, le curé Lavoie décide, en 1970, d'acheter des actions du Canadien Pacifique pour pouvoir se présenter à l'Assemblée générale annuelle de la compagnie et y prendre la parole. Il y présente la situation et demande l'appui des actionnaires, mais sans grand résultat. Malgré la sympathie de l'opinion publique suscitée par cette action et son importante répercussion dans les journaux, la compagnie reste inflexible.

Après qu'une grande manifestation qu'il avait convoquée ait été boudée par les médias, Raymond Lavoie organise quelques jours plus tard une action d'éclat, le 16 mars 1971. Un groupe de citoyens du quartier Saint-Roch, que l'on baptisa *Les C.P. removers*, devait vider des ordures et autres débris sur les voies ferrées pour empêcher les trains de passer. Pour détourner la surveillance de la police, deux

autres actions de diversion furent organisées le soir même. La première consista en un rassemblement spontané à la gare du Palais, à Saint-Roch, pour exiger le retrait des voies ferrées, lors duquel le sociologue Fernand Dumont improvisa un discours. Tout se déroula dans l'ordre sous la surveillance des policiers. L'autre action de diversion consista à interrompre, au même moment, la projection d'un film jugé pornographique au cinéma Capitol. Un petit groupe fit du chahut durant la projection pour attirer l'intervention des forces de l'ordre, avant de s'enfuir par les sorties d'urgence.

L'action de désobéissance civile sur les voies ferrées put ainsi se réaliser sans encombre, avant l'arrivée des policiers. Cinq jeunes, un vicaire et un membre du conseil d'administration du comité de citoyens furent arrêtés. Rappelons que l'action eut lieu alors que l'on sortait à peine de la crise d'octobre 1970, provoquée par l'enlèvement de James Richard Cross et de Pierre Laporte (et la mort de ce dernier), suivie de la répression sévère de l'État canadien. On aurait donc pu craindre de fortes réactions contre cette action non-violente organisée par Raymond Lavoie, mais au contraire, elle réussit à attirer l'attention sur les revendications citoyennes. Les personnes arrêtées furent libérées sans qu'aucune accusation ne soit portée contre elles. Le curé obtint une rencontre avec le premier ministre Pierre-Elliott Trudeau et le député fédéral du comté. Le gouvernement fédéral accepta même de mettre à sa disposition deux autobus afin de lui permettre d'organiser une tournée à travers le Canada. Cette campagne visait à inciter les citoyens à faire pression sur le Canadien Pacifique pour qu'il retire les voies ferrées des centres-villes.

Malgré l'appui de la population et des gouvernements, la situation ne change pas rapidement. Déterminé, Raymond



Lavoie menace, en avril 1971, de faire campagne dans son comté à la prochaine élection, sous la bannière créditiste, contre le candidat libéral, si les rails ne sont pas enlevés. La pression politique sur les dirigeants de la compagnie s'accroît. En 1975, les trains cesseront définitivement de traverser la ville. Le retrait des rails permettra ainsi l'aménagement des berges de la rivière Saint-Charles et le développement domiciliaire dans les espaces libérés, comme l'avait demandé le comité de citoyens.

### De la lignée des prophètes bibliques

Pendant ces dix années à la tête de la paroisse Saint-Roch, Raymond Lavoie a multiplié les initiatives afin de répondre aux besoins de la population du quartier: cuisine communautaire et achats collectifs, camp d'été à la campagne, coopérative d'habitation, achat d'un camion pour livrer le mazout à faible coût pendant l'hiver, etc. Il a su convaincre des étudiants et étudiantes de l'Université Laval d'offrir gratuitement des cliniques juridiques, des services d'aide à l'étude et des centres d'assistance pour permettre aux gens du quartier d'accéder plus facilement à l'assurance chômage et aux autres services sociaux offerts par l'État. Il a aussi favorisé l'établissement de centres d'accueil et d'hébergement pour les plus vulnérables. Il a été pour beaucoup de gens un facteur d'engagement social et politique, contribuant en cela à la formation, en 1977, d'un parti politique municipal: le Rassemblement populaire.

Sur le plan ecclésial, Raymond Lavoie a bâti une communauté vivante au cœur de la cité. L'église, son parvis, son sous-sol et son presbytère étaient des espaces ouverts à toutes et à tous. On y a, par exemple, accueilli les personnes itinérantes qui allaient souper et dormir au refuge L'Auberivière; on y a établi une cuisine communautaire, des espaces de partage autour d'un café et même une des premières coopératives funéraires.

À cette époque, Raymond Lavoie a aussi accueilli et formé des stagiaires séminaristes qui ont appris à ses côtés la dimension sociale de la foi et de la charité, et qui, à leur tour, ont continué son œuvre, certains exerçant des fonctions importantes dans l'Église. À l'occasion du décès de Raymond Lavoie en 1988, Jean Picher, qui a travaillé avec lui et qui lui a succédé

comme curé de Saint-Roch, écrivait ceci dans la revue *Pastorale Québec*: «Sans doute pourrait-on employer plusieurs mots pour décrire le rôle de M<sup>gr</sup> Lavoie<sup>1</sup> dans notre Église: prophète, pionnier, aventurier, franc-tireur, curé des pauvres. Pour ma part, je crois que le terme d'éveilleur résume bien ce que sa vie et son action ont signifié. [...] Il avait le sens du geste et de la parole spectaculaires. [...] La comparaison avec certains gestes choquants des prophètes Ezéchiel, Osée et autres serait-elle déplacée?»

Fernand Dumont, dans son livre *Une foi partagée*, publié en 1996, comptait Raymond Lavoie parmi les principaux témoins de la foi à qui il «était redevable de quelque façon». Il résuma en quelques traits ce que fut sa vie: «Au cours de son existence fiévreuse, il n'a guère su préférer les paroles convenues, celles qui émeuvent sans trop déranger. Ses projets, ses tentatives furent multiples, des coopératives jusqu'à des projets de gouvernement. On y a vu de l'agitation, alors que cet homme était habité par l'irrésistible passion de servir. [...] Ses combats, qui l'apparentaient à Don Quichotte, il les a menés au nom de la dignité des pauvres. [...] Ses entreprises ont été des défis à l'adresse des pouvoirs et de leurs savantes stratégies. Il m'a souvent rappelé le prophète Amos. On se souvient de ce berger venu dans la capitale du royaume d'Israël, alors prospère, où les pauvres étaient opprimés avec élégance et où on rendait à Dieu les sacrifices prescrits. Amos osa démasquer cette confortable hypocrisie. On voulut se débarrasser de cet emmerdeur. Les autorités légitimes finirent par le renvoyer à sa campagne. Mais sa parole nous est restée, consignée dans l'Écriture: "Que l'équité coule comme l'eau, et la justice comme un torrent qui ne tarit pas" (Amos, 5,24). Le témoignage de Raymond Lavoie demeurera lui aussi» (p. 169-171). ©

\* Ce texte est une version remaniée d'une communication donnée au Colloque «L'engagement non-violent: pratiques et espérances, d'hier et d'aujourd'hui», tenu à l'Université Laval, le 11 octobre 2019.

1. «Monseigneur» réfère, ici, au titre honorifique que reçoivent certains prêtres (NDLR).

**LE PRÉCURSEUR**

VOTRE ACTUALITÉ MISSIONNAIRE DEPUIS 1920

PUBLIÉE PAR LES SŒURS MISSIONNAIRES DE L'IMMACULÉE-CONCEPTION

10\$ PAR AN

ABONNEMENT NUMÉRIQUE

[www.pressemic.org](http://www.pressemic.org)

# « *iSan Romero de América, presente!* »

**Xavier Alegre\***

L'auteur, jésuite, enseigne la Bible à la Facultat de Teologia de Catalunya, à Barcelone, et à la UCA à San Salvador, au Salvador

**L**e 24 mars 1980, M<sup>gr</sup> Oscar A. Romero était assassiné, devenant un martyr de la foi chrétienne incarnée dans la justice. Son amour du premier martyr chrétien, Jésus, et de son peuple du Salvador, appauvri, opprimé et réprimé par les pouvoirs politiques et économiques, l'a conduit à donner généreusement sa vie, confiant de contribuer ainsi à la libération de son peuple. Ainsi est-il devenu le saint latino-américain par excellence, « San Romero de América », comme l'a nommé tendrement M<sup>gr</sup> Pedro Casaldàliga dans un poème écrit en son hommage, au lendemain de sa mort.

Je voudrais, pour le 40<sup>e</sup> anniversaire de son assassinat, souligner trois aspects de son témoignage qui nous interpellent encore fortement aujourd'hui : l'amour pour son peuple, attesté par son courageux combat pour la justice ; son amour inébranlable de l'Église, incarnée dans son diocèse de San Salvador et inspirée par les enseignements du concile Vatican II ; et son amour de Dieu, tel qu'il se rend palpable en Jésus, à travers les évangiles en particulier. Ce témoignage, confronté à notre monde injuste, nous sollicite en tant que mémoire subversive et pleine d'espérance.

M<sup>gr</sup> Romero a profondément aimé son peuple. Un peuple exploité à l'extrême par les quelques familles qui possédaient la grande partie des terres et qui contrôlaient le pouvoir économique et politique. Des familles qui assuraient leur domination grâce à l'armée et aux paramilitaires, qui n'hésitaient pas à violer les droits humains, à torturer et à assassiner ceux et celles qui s'opposaient à eux. Romero s'est comporté dans ce contexte à la manière des prophètes bibliques Amos et Isaïe, par exemple, qui dénonçaient les pouvoirs injustes qui écrasaient le peuple. Il ne se fatigua pas de répéter, comme Jésus (Luc 16,13), qu'on ne peut adorer à la fois Dieu et l'Argent. Il en appelait constamment à une politique du bien commun, puisant son inspiration dans l'enseignement social de l'Église et dans la Bible.

Pour Romero, une paix authentique ne pouvait être issue que de la justice. Il avait l'habitude d'affirmer que l'enrichissement de quelques-uns aux dépens des autres était contraire à la volonté de Dieu, ajoutant qu'il fallait défendre les plus petits, les plus fragiles, et que le plus grand don de Dieu était la vie. Ainsi dénonçait-il, lors de ses homélies dominicales diffusées en direct à la radio à travers le pays, les violations des droits qui avaient été commises durant la semaine – sachant très bien que de tels messages pouvaient lui coûter la vie. Selon lui, l'Église devait être la conscience critique de la société. L'Université de Louvain, en Belgique, lui décerna un doctorat *honoris causa* en tant que courageux défenseur des droits humains, deux mois avant qu'il ne tombe sous les balles d'un paramilitaire alors qu'il célébrait la messe dans une petite chapelle de San Salvador. Pressentant cette menace de mort qui pesait sur lui, il avait affirmé à un journaliste en mars 1980 : « S'il me tuent, je

ressusciterai dans le peuple salvadorien. Je vous le dis sans fanfaronnade et avec la plus grande humilité. Si seulement ils pouvaient réaliser qu'une telle entreprise est une perte de temps. Un évêque mourra, mais l'Église de Dieu, qui est le peuple, ne périra jamais. » Le don de sa vie a été un témoignage d'amour immense – à la manière de Jésus (Jn 15,13)!

**Pour Romero, une paix authentique ne pouvait être issue que de la justice. Il avait l'habitude d'affirmer que l'enrichissement de quelques-uns aux dépens des autres était contraire à la volonté de Dieu.**

Romero a aimé son Église, malgré le fait que le Vatican et les autres évêques du Salvador, à l'exception de M<sup>gr</sup> Rivera, ne l'appréciaient guère. Plus que tout autre, il a aimé celle dont il était le pasteur, le diocèse de San Salvador, qui avait opté clairement en faveur des pauvres à la suite des recommandations des Assemblées épiscopales latino-américaines de Medellín (1968) et de Puebla (1979). Elle en payait un prix énorme : de nombreux prêtres, religieux, religieuses et laïques engagés dans leur communauté furent assassinés pour leur fidélité à l'Évangile. Il était même courant de lire, sur les murs de San Salvador, ce slogan de l'extrême droite : « *haga patria, mate un cura* » (« soyez patriote, tuez un curé »). C'est l'amour qui a permis à Romero de tenir bon. Son témoignage est devenu Bonne nouvelle (Évangile) pour son peuple crucifié, lui redonnant courage et dignité. À des paysans qui venaient d'être réprimés violemment, il avait dit : « Vous êtes l'image du Dieu crucifié. »

Romero aimait Dieu, rendu palpable en la personne de Jésus. Un amour qui se concrétise dans l'amour d'autrui. Cette expérience chrétienne lui a fait formuler des paroles aussi fortes que : « La gloire de Dieu, c'est que le pauvre vive. » Il passait des heures en prière dans son humble demeure jouxtant un hôpital pour malades atteints de cancer à qui il rendait régulièrement visite. Il encourageait la prière, mais non un spiritualisme désincarné qui se convertirait en opium du peuple. Pour lui, l'athéisme le plus dangereux pour l'Église était celui du capitalisme, quand les biens matériels s'érigent en idoles.

C'est pour tout cela que sa mémoire est si actuelle. Une mémoire subversive et porteuse d'espérance. *Subversive*, parce qu'elle résonne comme une dénonciation dans un monde néolibéral et globalisé où les riches sont de plus en plus riches aux dépens de pauvres de plus en plus pauvres. *Porteuse d'espérance*, parce que Romero, au milieu des menaces, rendait l'espérance contagieuse. Le jésuite Ignacio Ellacuría, qui a lui aussi été assassiné avec d'autres membres de sa communauté par un escadron de la mort, avait dit de lui avec raison : « Avec M<sup>gr</sup> Romero, Dieu est passé par le Salvador ». ☺

\* Traduit de l'espagnol par Jean-Claude Ravet.

## 4. *In Sacrificium*

Texte : **Violaine Forest**

Photo : **Benoît Aquin**

Quelque chose sur le feu ! Ça commence comme ça. Le manteau était vert, elles se souviennent de ça. La petite brûlait ; quelle importance ? Elle portait sa peau comme un châle de prière ; on ne voyait que ses genoux et le sol attendait.

C'est la faim, en soi. Vous comprenez ? L'issue est proche ! Vous préparez votre meilleur repas. Le bruit des casseroles couvre les voix qui s'élèvent indistinctes mais familières. Les mères se répondent et hurlent mais personne ne rentre. C'est ce moment précis dont vous vous rappelez. Vous n'avez pas 20 ans. L'eau, la casserole, le gaz, le mouvement du rideau qui s'écarte, se referme... Après, rien ne peut être pareil. Le ciel éclate. Les mères restent là, tordues, pétrifiées à travers les fenêtres, sur le seuil des portes, à l'entrée des cafés. Plainte du corps qui sent la force l'abandonner, reste suspendu à la surface du monde. Pluie, soleil, emmêlés au milieu du jour, les larmes ne pouvaient plus rester sur le visage, elles déboulaient sur le sol, sur les routes, on se faisait dessous, portes battantes, un vaisseau encerclé, son mât calciné au milieu du village, c'était notre vie nouvelle.

Le tremblement était sourd au début entre les secousses, le lit creusait sa tombe, s'enfonçait avec patience dans le sol. On entendait les verres s'entrechoquer doucement au début, c'était cristallin et puis vite on a compris le bris, l'effondrement de toute chose fragile. Seule une baignoire, restée en équilibre au milieu de la pièce, tanguait au son du bourdon assourdissant qui nous remuait les entrailles.

Des nuages de poussière, si dense, si sombre, semblaient porter la mort d'une maison à l'autre, sans frapper. On gardait les fenêtres fermées ; derrière les couvertures, suspendus dans cet enfer de suie et de carbone, certains hommes épargnés restaient immobiles, pétrifiés eux aussi par la chaleur, la crasse et l'étrange lumière qui s'accrochait à leur peau. On aurait dit des anges arrêtés en plein vol. Des colosses, tout autour, se dressaient dans la pluie. Le ciel d'acier, traversé de lumière ; les corps trépanaient, risquaient de petits soubresauts à peine tracés dans l'espace. Des gestes qui disparaissaient si rapidement qu'on ne pouvait s'y accrocher.

Debout au comptoir ce sont d'abord ses épaules, puis la force de ses reins, qu'elle avait devinée et dévorée du regard, de longs jours, puis vinrent ses mains, aux craquelures si nombreuses qu'elles semblaient venues d'un autre siècle, un tableau rupestre qu'elle put contempler du bout des yeux. Ses jointures, forgées par des heures à visser et dévisser des boulons, dans l'eau glacée souillée, la graisse et l'huile, à tenir des outils par tous les temps, glissant sous les camions, à même le sol, épuisant la boue. On aurait dit un chat, un félin aux muscles si puissants qu'il tenait debout. Sa peau burinée par le soleil et les intempéries rappelait celle de ses voisins, jamais rentrés.

Elle jurait que ce n'était pas l'uniforme qui l'avait fait céder, ni sa carrure dans la porte au demi-jour, c'était la douleur de son regard posé sur elle en ligne droite. Comme si en cet homme

tous les désirs du monde se furent donné rendez-vous pour arracher au ciel une longue plainte. Joie et douleur anéanties, plus aucune frontière.

L'homme de ses deux mains la tenait tout entière, la berçait comme une enfant. On aurait dit de jeunes mariés s'épousant dans un bois après la pluie. Dans l'embrasure, sans même retirer sa veste, ni ses bottes, il avait su qu'il ne retournerait jamais chez lui ; elle pleurait de joie.

La première fois que je l'ai vue, elle dessinait sur le mur ; un œil, avec au-dessous une maison ; sans porte, ni cheminée. Elle chantait encore en patois, lèvres closes, tête rasée, ses cils étaient brûlés.

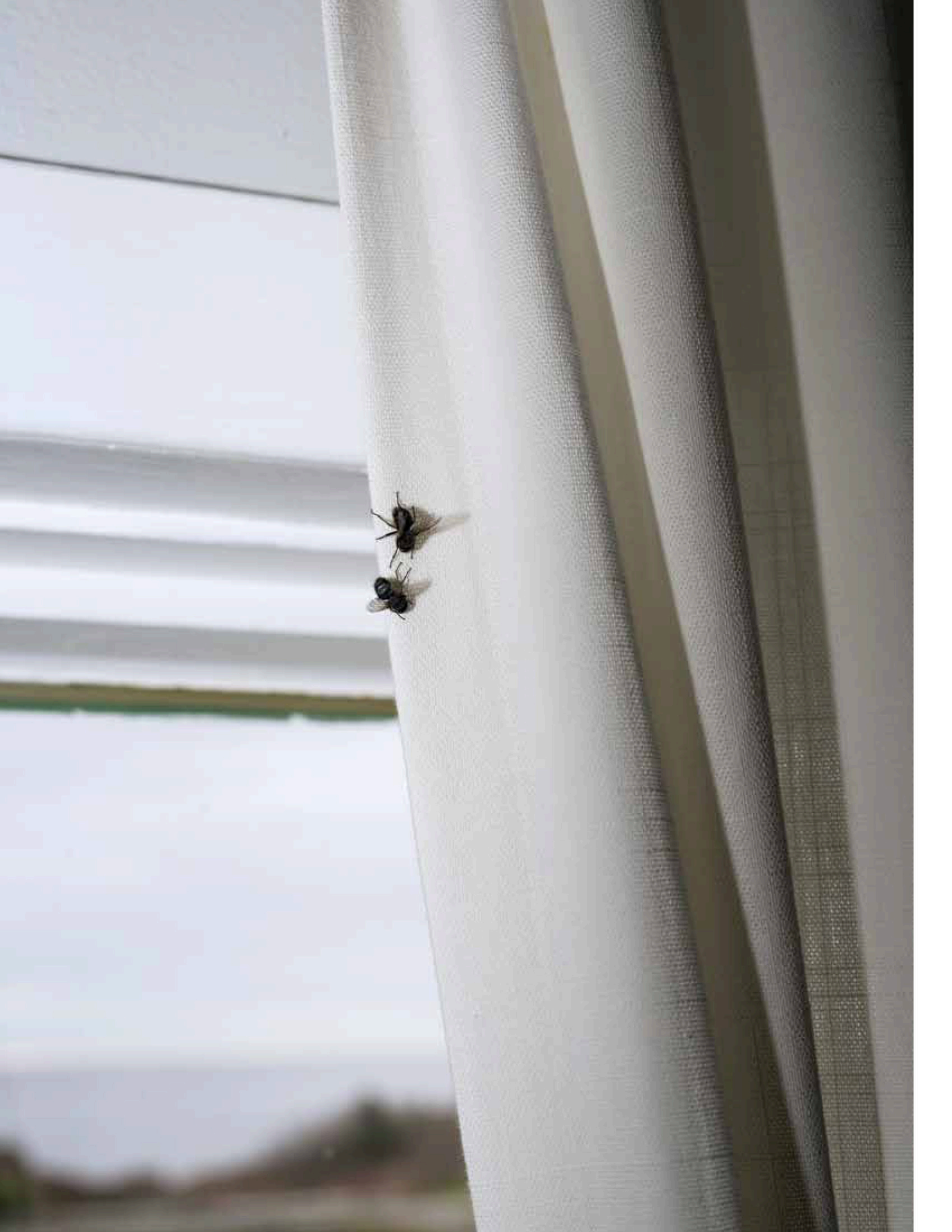
Nous descendions des arbres l'une après l'autre. Nous hissant d'abord aux faits, nous nous laissions glisser de l'autre côté du monde, les oiseaux morts dans leurs cages, leurs robes rouges sur le béton parmi les autres dépouilles. J'avais pris la main de la petite pour lui montrer le beau, le doux. Il n'y avait que ces oiseaux s'étant brisé les os dans leurs propres cages sans qu'on ne sache ni comment, ni pourquoi. La couleur vibrante détonnait, de même que le feuillage exubérant des platanes qui surplombaient la ville en ruine que nous tentions de regagner.

Je guidais sa main avec douceur, sur la rampe, témérité plus que courage, l'instinct peut-être, de tracer ne serait-ce qu'un signe de notre passage ; les mots ne venaient pas, il fallait mouiller les lèvres et nous ne pouvions pas. Il fallait que la bouche s'organise pour expulser des sons et ça, nous ne le pouvions pas. La voix venait du cœur, du ventre vide, rempli de ce seul instant où quelque-chose, que nous ne pouvions encore nommer, advenait.

Un air lancinant, quelque chose de sacré, nous habitait, enveloppant désormais chaque mouvement ; l'issue si proche que nous n'y pouvions rien, nous dansions à la pointe du lit, nos pieds emmêlés, la moindre respiration, partagée, était une cérémonie. Deux corps à la dérive ne pouvant plus se quitter sans se déchirer.

Tard dans la nuit, ces moments revenaient la hanter, et dans notre petit sommeil, des éclats de voix, le soulèvement des côtes, une expiration comme une arabesque s'abandonnant au premier souffle de la nuit. 🌀

*Mouches, Anse-au-Griffon, Gaspésie*



# 50

# ANS



## À FAIRE ÉCOLE PAR NOS LUTTES

**fneeq**   
Fédération nationale  
des enseignantes et  
des enseignants  
du Québec



## Venez célébrer les **35 ans** de l'ACAT Canada!

Le rassemblement œcuménique de l'Action des chrétiens pour l'abolition de la torture (ACAT) sera présidé par **Gabriel Villemure**, son fondateur.

Il y aura musiciens et chants.

De même qu'une conférence de **Guy Aurenche**, fondateur de la FIACAT et auteur de *Droits humains : n'oublions pas notre idéal commun!*

Samedi **30 mai 2020, de 14 h à 17 h** (événement **gratuit**)  
**À l'église Notre-Dame des Neiges**

5366, chemin de la Côte-des-Neiges, Montréal (Québec) H3T 1Y2  
juste à côté du métro Côte-des-Neiges (stationnement gratuit)

Confirmez votre présence en laissant un message  
au **514 890 6169**

**acatcanada.ca**



Bernard Senécal

# Le gouvernail des profondeurs

L'auteur, jésuite, est maître de Dharma dans la branche coréenne de l'école Zen (Rinzai)

Un jour, quand j'étais tout petit, lors d'un séjour à Trois-Rivières, à l'époque où les papetières de la ville tournaient encore à plein régime, j'ai le souvenir d'avoir soudainement fait, pendant quelques longues minutes, l'expérience d'un état de conscience quelque peu inusité dont la trace demeure inaltérée dans ma mémoire. Papa, maman, ma sœur, mes trois frères et moi, nous étions venus de Montréal rendre visite à Alice, une de nos grandes tantes, religieuse ursuline vivant cloîtrée et pratiquement centenaire. Pendant des années, nos minuscules mains d'enfants n'avaient pu toucher Alice qu'en se glissant, fort discrètement, entre les étroits carreaux en bois de la clôture monacale marquant la frontière entre nous et le mystérieux intérieur du cloître. Au moment de notre dernière visite, cette séparation avait été supprimée par le concile Vatican II – heureusement, car Alice était devenue grabataire.

Couchée, elle n'avait plus que la peau et les os, et pourtant... un sourire rayonnant illuminait tout son être. À quelques mois de sa mort, elle avait encore toute la force requise pour s'informer de l'état et des occupations de chacun d'entre nous, tout en nous appelant par notre prénom. Bien qu'enfant des plus espiègles et turbulent, l'impression qui s'est imprégnée dans mon cœur à la vue de ce visage transfiguré ne m'a jamais plus quitté.

L'état de conscience que je vais évoquer s'est-il produit en amont de cette ultime visite ou dans sa foulée ? Je ne sais. Qu'il suffise de dire qu'il est survenu en observant, depuis l'auto en mouvement où nous étions entassés, l'un de ces longs tapis roulants qui, à Trois-Rivières faisaient monter les troncs d'arbres un à un depuis la rivière Saint-Maurice jusqu'au sommet d'immenses pyramides de billots de bois, puis les y laissaient tomber avant qu'ils n'entrent dans l'usine de pâte à papier. Soudainement, ma conscience d'enfant est entrée dans une immense paix, à une distance infinie de l'activité de mes cinq sens. Très tôt, gamin, j'avais appris à réciter par cœur les paroles du credo : « Je crois en l'univers visible et invisible ». Il semble qu'en cet instant fugace, il m'ait été accordé d'entrevoir cet univers invisible qui sous-tend mystérieusement l'univers visible au sein duquel se déploient nos existences.

Au fil des ans, tant en Extrême-Orient qu'en Occident, j'ai pu constater que les personnes qui ont fait une expérience comparable, à un moment ou un autre de leur vie, ne sont pas aussi rares qu'on puisse le penser *a priori*. À en croire les textes du canon bouddhique, c'est en se remettant en mémoire un tel état de conscience, et en se concentrant intensément sur le contenu de ce souvenir, que Siddhārtha Gautama, le futur Bouddha Śākyamuni, aurait atteint l'Éveil, à l'origine de la naissance de cette tradition que nous appelons le bouddhisme.

C'est assurément l'une des raisons pour lesquelles le bouddhisme dit « du Grand Véhicule » ne cesse d'inviter à observer la réalité non pas à partir de nos yeux de chair, mais bien à partir du regard de l'œil intérieur, aussi appelé l'œil du cœur, le troisième œil, ou, plus exactement, l'œil de la Sagesse (*Prajñā* en sanskrit). Bien qu'il s'agisse d'un tout autre contexte culturel, on croirait entendre le Renard dire au Petit Prince : « On ne voit bien qu'avec le cœur, l'essentiel est invisible pour les yeux. » Le *Sūtra du cœur de la Sagesse*, considéré comme la quintessence de tout le Grand Véhicule, se termine par l'incantation « Allé, allé, allé au-delà, allé complètement au-delà, Éveil, ainsi. » La répétition de ce *dhāraṇī* – ou mantra équivalent à une courte phrase – est censée favoriser non seulement la compréhension de cette quintessence, mais encore son assimilation et sa mise en pratique. L'enjeu est qu'une conversion ou une expérience transformant définitivement la qualité du regard puisse advenir. D'où cet *allé*, employé pour signifier « être passé » sur l'autre rive, à savoir le versant invisible de la réalité.

Il est dans l'ordre des choses que nos existences finissent par atteindre ce point où il ne leur est plus possible de trouver sens qu'en passant à un tout autre plan de la réalité que celui des apparences, que ces dernières soient produites par les situations inextricables au sein desquelles nous plonge la vie, ou tout simplement par les leurres d'un univers capitaliste et matérialiste défini par la consommation. Autrement dit, d'un point de vue métaphorique, il vient un moment où, pour continuer à vivre pleinement, nous devons empoigner le gouvernail des profondeurs de la barque de nos vies.

Tandis que ses disciples se croyaient perdus à tout jamais dans une tempête, lors d'une traversée vers la rive orientale de la mer de Galilée, le Christ dormait profondément au fond de l'embarcation où il se trouvait en leur compagnie. Réveillé par eux, c'est par sa parole qu'il imposa le calme aux vents rugissants et aux eaux déchainées. Cela fait, il demanda à ses disciples, sans le moindre accent de reproche : « Où est votre foi ? » Cela nous rappelle que « l'activation du gouvernail des profondeurs », pour aller vers l'autre rive, ne saurait se faire sans être habité par une foi réelle, quelle qu'elle soit, en la valeur et en le sens de notre vie. De façon surprenante, les traditions chrétienne et bouddhiste, et bien d'autres encore – telles que le confucianisme et le taoïsme, par exemple –, convergent parfaitement sur ce point, bien que sur des modes quelque peu différents. Elles s'accordent également pour souligner que c'est d'abord et avant tout de nous que dépend, entièrement, tant l'approfondissement de la découverte de cet irréductible fond de nos êtres que sa croissance. ☺

## Les brutes et la punaise

*Les radios-poubelles, la liberté d'expression et le commerce des injures*

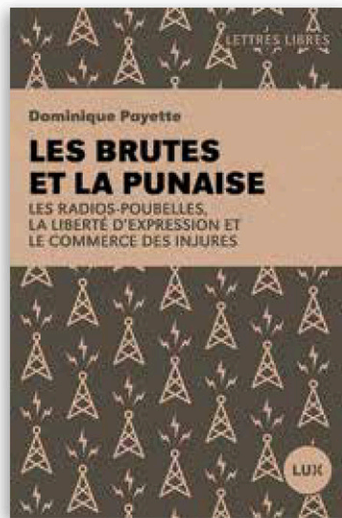
DOMINIQUE PAYETTE  
Montréal, Lux, 2019, 152 p.

**M**algré le dénigrement dont elle a elle-même fait l'objet au cours des dernières années sur les ondes radiophoniques qu'elle analyse, Dominique Payette, ancienne journaliste et maintenant professeure à l'Université Laval, poursuit dignement dans cet essai son examen critique des « radios-poubelles » de la région de Québec.

D'entrée de jeu, elle montre que durant les années ayant précédé la tuerie à la Grande Mosquée de Québec, en janvier 2017, certains animateurs et commentateurs de ces radios d'opinion ont vivement nourri un discours hostile à l'égard des Arabes et des musulmans, ne s'embarassant pas de rigueur intellectuelle. Si l'auteure admet qu'il est difficile de mesurer l'influence réelle de tels propos sur la population, elle juge néanmoins que ceux-ci « cultivent d'évidence un climat de méfiance et de peur » qui s'accompagne, exemples à l'appui, « d'actes violents et hostiles » recensés dans la ville (p. 34-35). En invitant à considérer ces médias comme des « vecteurs de propagande », elle déplore la friolité du corps politique à les dénoncer.

Partisanes, ces stations privées auraient développé une capacité « à déterminer les programmes politiques de la nation » (p. 54) en exerçant une influence idéologique, notamment lors des campagnes électorales. En plus de s'opposer bruyamment au projet de service rapide par bus (le SRB), plusieurs animateurs auront finalement réussi à faire de l'idée impertinente d'un troisième lien routier entre Québec et Lévis une priorité gouvernementale.

Dominique Payette dénonce la manière avec laquelle ceux-ci s'exercent à « convaincre et conditionner les auditeurs par le truchement des émotions et de l'identification personnelle » (p. 56). Selon elle, ces « radios de confrontation » prennent constamment pour cibles les femmes et les féministes, les environmentalistes, les pauvres, les immigrants et les Autochtones. Certains des propos



exprimés en ondes ont en effet été qualifiés par le Conseil de presse du Québec ou par la Cour suprême du Canada de sexistes, racistes, haineux ou dégradants. Face à ces commentateurs qui ont compris qu'il est moins risqué, juridiquement parlant, de dénigrer des groupes sociaux plutôt que des personnalités, Payette avance que « seuls les pouvoirs conférés à des organismes publics pourront être mobilisés pour assurer que l'usage de la parole dans l'espace public n'entame pas le minimum de rigueur, de décence et de dignité à la base de la liberté et de la démocratie » (p. 85). Elle dénonce du même coup la grande difficulté à établir en ondes une discussion honnête avec ces animateurs.

Dans un contexte de crise des médias, l'ancienne journaliste affirme que le modèle d'affaires de ces radios privées repose principalement sur deux axes, soit « la diminution des coûts de production du contenu et l'offre aux commanditaires d'un auditoire précis, ciblé avec soin » (p. 111-112). Ces entreprises, explique-t-elle, ont malheureusement sacrifié une information d'intérêt public autrement plus rigoureuse, car plus dispendieuse à produire, pour miser plutôt sur la communication d'humeurs et d'opinions qui pourraient rejoindre les intérêts – et les préjugés – des « hommes de 20 à 45 ans résidant en banlieue » (p. 114). Ainsi, ne rechigne-t-on pas à cultiver la colère et le ressentiment de ces hommes représentant une part du marché.

Payette expose enfin le cadre légal canadien en matière de radiodiffusion, nuanciant le concept de *liberté d'expression* et rappelant les responsabilités journalistiques en vigueur. Elle déplore la faible capacité du champ institutionnel en place à réprimander ces radios de façon efficace. Elle met aussi en garde contre des volontés de

déréglementation des communications qui pourraient pousser le Canada sur la même voie que les États-Unis, où l'abolition de la *Fairness Doctrine*, en 1987, a propulsé les *trash radios*, avec les conséquences que l'on sait sur la société américaine. En somme, Payette livre ici un essai court, pertinent et accessible sur un phénomène médiatique dont le potentiel toxique n'est pas à prendre à la légère.

**Benoit Rose**

## La Voie libre-chrétienne

GÉRALD DORÉ  
Préface d'André Gounelle  
Montréal, Carte Blanche, 2019, 285 p.

**V**oilà un livre assez étonnant, tant par le propos que par son style d'écriture. Pour le lire, il vaut mieux prendre son temps, non pas parce que la lecture en est ardue ou à cause d'un jargon de spécialiste, bien au contraire ; le propos est clair et l'écriture agréable, mais comme chaque page comprend son lot de découvertes et de matière à réflexion, il vaut la peine de prendre le temps d'en profiter et d'en jouir.

Gérald Doré ne dissocie en rien son expérience de vie de ses connaissances et il nous partage l'une et les autres en un constant va-et-vient. Il assume entièrement son parcours de vie depuis sa courte excursion chez les jésuites, en passant par une première carrière d'organisateur communautaire et de sociologue, avant de devenir professeur universitaire en travail social. Après avoir pris ses distances avec la religion pendant plusieurs années, il entreprend des études de théologie au Séminaire uni de l'Université McGill pour finalement être consacré dans l'Église unie du Canada et y exercer son ministère de pasteur. Qu'il marie ainsi expérience et connaissance dans son propos n'a rien d'innocent ; grâce à la vérité et à l'authenticité du témoignage de son propre cheminement et de ses retournements (il emploie ici aisément la notion biblique de *metanoïa*), l'auteur nous invite à notre tour, sans pour autant s'offrir en exemple, à faire de même : à cheminer sans craindre de s'arrêter, de revenir et, quand il le

faut, de repartir dans une autre direction, une nouvelle orientation. Il nous propose, concrètement, de passer outre aux lourdeurs doctrinales et institutionnelles afin, ultimement, de renouer directement avec la voie spirituelle de Jésus le Nazaréen, pour vivre ici et maintenant le message de libération totale de Jésus.

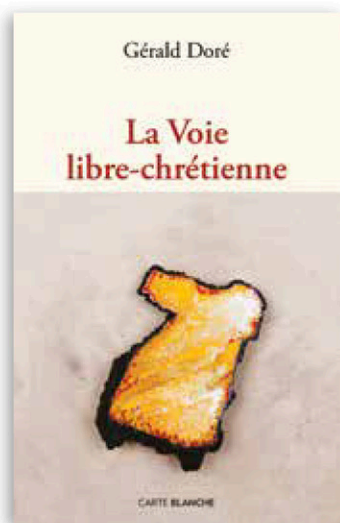
Dans la première partie du livre, l'auteur s'applique à analyser finement les textes des évangiles synoptiques (Matthieu, Marc et Luc) pour retracer le parcours historique de Jésus. Il en fait successivement plusieurs portraits complémentaires : théologien de la libération – « Jésus fut et reste, avant la lettre, le premier-né de la famille des théologiens et théologiennes de la libération » (p. 63) ; prophète, martyr et puis libérateur multidimensionnel (psychocorporel, religieux, social, existentiel) toujours vivant.

Le parcours de Jésus ainsi exposé pourra donc servir de modèle de voie à suivre, s'adressant également aux Églises et aux communautés chrétiennes pour les enjoindre à devenir, elles aussi, des agentes de libération.

Gérald Doré nous partage son érudition avec générosité et simplicité, dans un souci de montrer le mieux possible que cette voie libératrice est beaucoup plus présente que l'on peut le croire dans les écrits de nos traditions chrétiennes communes. Il le fait par de nombreuses références aux évangiles, aux écrits de Paul, des Pères de l'Église et bien sûr des réformateurs tels Martin Luther et Thomas Müntzer, jusqu'aux théologiens contemporains comme Pierre Teilhard de Chardin, Paul Tillich, Jacques Ellul, Gustavo Gutiérrez, Frei Betto et son ami, le bibliste québécois Claude Lacaille. On retrouve aussi, avec plaisir et intérêt, de nombreuses citations d'André Gounelle, le préfacier, ami, mentor et superviseur de thèse de l'auteur, un des grands penseurs protestants du XX<sup>e</sup> siècle.

Dans la dernière section, l'auteur nous entretient de ce qui est probablement le meilleur exemple de la mise en pratique de la voie chrétienne de libération : les communautés de base « À la marge de plusieurs des Églises-institutions d'aujourd'hui interagissent des libres-chrétiennes et des libres-chrétiens, individus et communautés, branchés en toute liberté d'esprit sur l'audacieux message libérateur de Jésus de Nazareth » (p. 248).

Les fidèles de toutes les Églises, tant du monde protestant que du monde



catholique, et tous ceux et celles qui voudraient connaître la voie de libération ouverte par Jésus trouveront autant de plaisir que de défis à lire ce livre.

**David Fines**

## *Pour la paix, brisons le silence !*

ANDRÉ JACOB, AVEC LA PARTICIPATION DE PAUL CHAMBERLAND, MICHEL CIBOT ET TITO ALVARADO  
Montréal, La Pleine Lune, 2019, 184 p.

**C**o-auteur du *Manifeste pour la paix* – présenté une première fois en 2018 par les Artistes pour la paix dont il est membre –, André Jacob dénonce dans ce nouvel ouvrage les fomenteurs de peur, de haine et de guerre ; tous ces rouages guerriers qui minent la vie, répondent à l'appel du profit, briment la paix. « Bâtir la paix permet de déplacer les pierres d'achoppement de l'ignorance et de la bêtise qui traînent sur les sentiers du désarroi, de l'impuissance et du cynisme », proposait le Manifeste. Dans *Pour la paix, brisons le silence !*, l'auteur s'affaire à déplacer cette pierre d'achoppement en empruntant les sentiers de la parole, en brisant le silence sur les obstacles à la paix et sur « les forces de la guerre ».

L'auteur expose d'abord les racines internationales, notamment onusiennes et québécoises, où plonge son engagement pour la paix. Il s'attarde particulièrement au *Refus global* publié en 1948. Il y reconnaît la pierre d'assise d'un appel à la responsabilité dans lequel il s'inscrit en tant que citoyen et artiste engagé. Pour lui, ce manifeste artistique a « pavé les sentiers pour la soif de liberté, de justice sociale, de paix et de développement durable ».

Un des fils conducteurs de l'ouvrage est la dénonciation du commerce des armes comme « facteur déterminant dans les grands jeux de la guerre et de la paix » et des opérations de construction de l'ennemi toujours nécessaires à ce négoce. L'auteur pose un regard historique et critique sur certains des conflits marquant notre monde depuis des décennies et y soulève la complexification des manifestations guerrières au fil du temps. Il s'affaire aussi à déconstruire les bases de la logique militaire et de la doctrine nucléaire en particulier, qui ont permis l'accroissement exponentiel des profits reliés au complexe militaro-industriel. La place du Canada dans ce commerce est mise en lumière et dénoncée.

Deux chapitres portent, de manière un peu plus didactique, sur la pratique de la non-violence et sur la culture de la paix. On reconnaît bien là le professeur de travail social que fut auparavant André Jacob, avec ses préoccupations pour « l'action non violente [qui] ne s'improvise pas, se vit, se réfléchit et s'organise ». La culture de la paix prend chez lui la forme d'une orientation fondamentale donnée aux rapports sociaux en vue de réduire les inégalités sociales et économiques, de promouvoir et de respecter les droits et libertés, de réaliser l'égalité entre les femmes et les hommes, de promouvoir la participation démocratique et l'éducation à la paix, et de développer la compréhension, la tolérance et la solidarité.

Avec la participation de Tito Alvarado, Paul Chamberland, Michel Cibot et Raoul Duguay, André Jacob propose ici un outil pour la pratique de la paix comme mode de vie. Un outil utile, plus que jamais.

**Stéphanie Arsenault**



## Guy Rocher

*Voir-Juger-Agir*  
Tome 1 (1924-1963)

PIERRE DUCHESNE  
Montréal, Québec Amérique, 2019, 458 p.

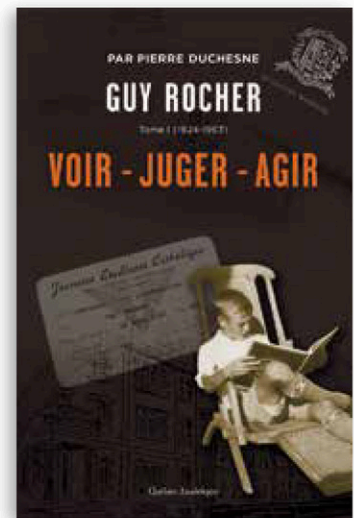
**J**ournaliste et ex-ministre péquiste, Pierre Duchesne signe le premier tome de la biographie de Guy Rocher, l'une des figures emblématiques de la Révolution tranquille. Sociologue et haut-fonctionnaire, Guy Rocher a incontestablement marqué l'histoire du Québec au cours des dernières décennies, d'abord en tant que membre de la Commission Parent, ensuite en tant que corédacteur, avec Camille Laurin, de la Charte de la langue française (« loi 101 »). Le livre commence en traitant de la jeunesse catholique et militante de Guy Rocher : son enfance à Berthierville, la perte hâtive de son père et ses brillantes études classiques au Collège de l'Assomption. On y découvre un jeune homme pieux, studieux, mais aussi engagé, d'abord dans les causes nationalistes, puis au sein de la Jeunesse étudiante catholique (JEC). D'où le titre choisi pour coiffer cette biographie (*Voir-Juger-Agir*), renvoyant à la méthode d'analyse sociale développée par les mouvements d'Action catholique dont faisait partie la JEC.

L'auteur fait revivre ces espaces de sociabilité masculine et catholique qu'ont été les collèges classiques, un milieu au sein duquel Guy Rocher s'épanouit aux plans personnel, intellectuel et spirituel. Le biographe rend également justice aux ferments de l'engagement social impulsés par les

mouvements d'Action catholique. D'abord tenté par la vie religieuse (il sera novice chez les dominicains), puis par le droit et le journalisme, Rocher est élu président national de la JEC. Ses nouvelles responsabilités l'amènent à voyager en Europe, où il prend part à des congrès étudiants internationaux et entre en contact avec les personnalistes chrétiens et les catholiques progressistes de l'après-guerre.

De retour au pays, il poursuit son engagement au sein de la JEC, où il bénéficie de la protection de l'archevêque de Montréal, M<sup>gr</sup> Joseph Charbonneau, dans un contexte de fronde des milieux nationalistes et conservateurs contre une JEC jugée trop indocile. C'est à cette époque qu'il fait la rencontre de son mentor et ami, le dominicain Georges-Henri Lévesque, qui avait fondé l'École des sciences sociales de l'Université Laval, en 1938. C'est là qu'il entame des études en sociologie. En 1949, en pleine grève de l'amiante, il prend fait et cause pour les grévistes, ce qui l'expose au courroux de Duplessis et à la vindicte du recteur de l'université, qui refuse qu'on offre un poste de professeur à ce trouble-fête. Rocher s'exile alors à Boston, où il fait un doctorat à l'Université Harvard. Le climat s'étant apaisé, on lui offre finalement un poste à l'Université Laval, jusqu'à ce qu'il fasse le saut à Montréal, où il mènera une brillante carrière.

Le livre, qui expose ce parcours fascinant de manière jusque-là brillante, se conclut sur le travail de Rocher au sein de la Commission Parent. Et c'est là, hélas!, que le bât blesse. Duchesne, qui cite volontiers les travaux novateurs de Michael Gauvreau, Martin E.-Meunier et Jean-Philippe Warren,



entre autres, nous ressert une grille de lecture surannée opposant des forces laïcistes avant-gardistes à des milieux cléricaux réactionnaires. C'est ainsi que Ghislaine Roquet – docteure en philosophie de la Sorbonne, cheville ouvrière de la Commission, porte-voix des revendications des religieuses et des religieux enseignants qui contestaient le monopole des clercs et du cours classique sur le système scolaire québécois, de même que les injustices sociales et sexistes qui y sévissaient – y est dépeinte comme une bigote crispée et retardataire. Rocher et son biographe sombrent même dans le sexisme, affublant celle-ci du quolibet euphémique de « la sœur »... C'est là faire injure à la mémoire de Ghislaine Roquet, que l'historienne Louise Bienvenue qualifie sans ambages de pédagogue avant-gardiste et de pionnière de la Révolution tranquille.

**Frédéric Barriault**

**LE PRÉCURSEUR**  
VOTRE ACTUALITÉ MISSIONNAIRE DEPUIS 1920  
PUBLIÉE PAR LES SŒURS MISSIONNAIRES DE L'IMMACULÉE-CONCEPTION

**10\$ PAR AN**  
**ABONNEMENT NUMÉRIQUE**

[www.pressemic.org](http://www.pressemic.org)

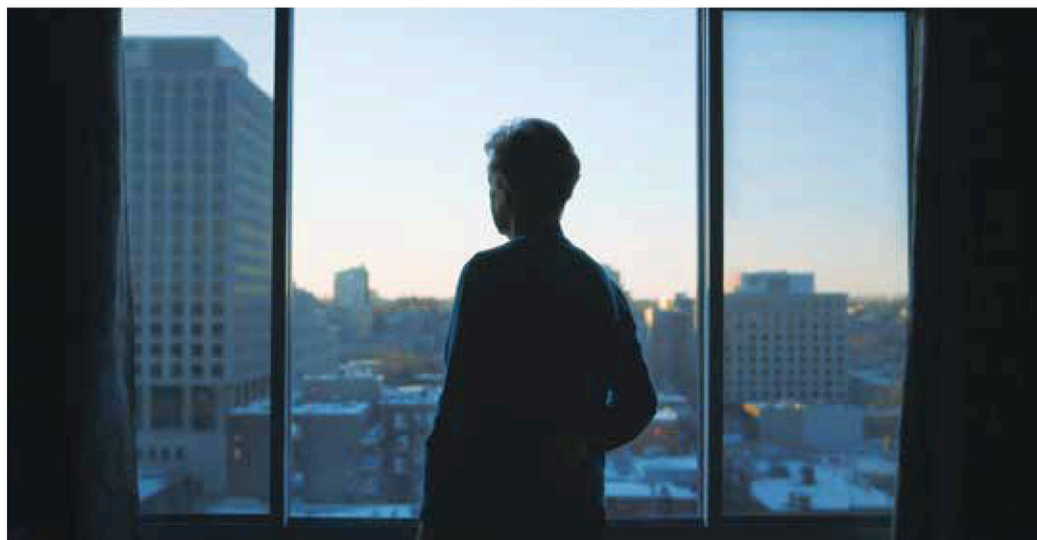
## Ainsi soient-elles

Réalisation : Maxime Faure  
 Production : Les films Balibari | Metafilms  
 France, Canada, 2019, 75 min.

**A**vec *Ainsi soient-elles*, le cinéaste Maxime Faure signe un documentaire intimiste sur la vie communautaire de même que sur les puissants liens de sororité et de solidarité qui unissent les religieuses auxiliatrices depuis leur arrivée à Granby, en 1949. Tenant pour acquis que les engagements sociopolitiques de Christiane Sibillote, Suzanne Loïselle, Marie-Paule Lebel, Nicole Jetté, Gisèle Ampleman et de leurs consœurs sont de notoriété publique, Faure choisit de braquer sa caméra sur le quotidien de ces femmes d'action et de passion. Ce faisant, le rythme du film est d'une lenteur presque déroutante pour qui connaît le dynamisme, mais aussi le courage dont font preuve ces femmes au sein des luttes féministes, sociales et antimilitaristes au Québec et ailleurs.

J'avoue avoir été agacé par ce choix du cinéaste. L'historien et le chrétien engagé que je suis aurait souhaité qu'on mette davantage en valeur les engagements prophétiques des auxiliatrices : ceux de Christiane Sibillote à la Clinique communautaire de Pointe-Saint-Charles ; ceux de Suzanne Loïselle à L'Entraide missionnaire et à Échec à la guerre ; ceux de Nicole Jetté et de Gisèle Ampleman au Front commun des personnes assistées sociales et au Collectif québécois de conscientisation ; ceux de Marie-Paule Lebel à l'Association des religieuses pour les droits des femmes (entre autres...) ; etc. L'arrière-plan historique concernant les luttes sociales et féministes des dernières décennies est abordé de manière (un peu trop) oblique par le cinéaste, ce qui nuit à l'intelligibilité du documentaire pour les cinéphiles n'ayant jamais côtoyé les auxiliatrices ou connaissant peu les luttes auxquelles elles ont été associées.

Fondée en France en 1856 par la bienheureuse Eugénie Smet, sous le nom des Sœurs Auxiliatrices des âmes du Purgatoire, la communauté a déployé avec audace le charisme de son institut religieux, en tâchant de faire reculer



toutes les situations qui avilissent, dés-humanisent et écrasent la dignité des êtres humains. Se rejoignent le souci de l'au-delà et de l'engagement dans l'ici-bas. En pensant aux engagements des « auxis » d'ici, je me suis remémoré un graffiti qu'on voyait un peu partout à Montréal dans les années 1990 et qui posait la question suivante : Y a-t-il une vie avant la mort ? De leur engagement auprès des ex-détenus à celui auprès des personnes appauvries en passant par leurs luttes contre le militarisme, le colonialisme, le capitalisme et le patriarcat, les auxis québécoises auront, à leur manière, « libéré » un grand nombre d'âmes captives des « purgatoires » – c'est-à-dire des structures oppressives – de notre temps.

Ces engagements audacieux ont supposé un courage et une solidarité à toute épreuve, les auxis s'étant attiré au fil des ans les foudres de toutes les droites, qu'elles soient politiques, économiques ou religieuses. Faisant fi de cet arrière-plan, escamoté par Maxime Faure, l'approche du documentariste nous empêche de bien comprendre les liens solidaires extrêmement forts qui lient ces femmes (vieillissantes) entre elles. C'est *précisément* parce que leur vie publique et citoyenne a été marquée par des luttes sociales souvent exigeantes, face à des structures oppressives et au sein d'une Église patriarcale, que ces femmes ont dû trouver dans leur vie communautaire un cocon sororal, fait d'amour et d'accueil inconditionnels. Ce cocon leur a été

essentiel afin de se ressourcer aux plans physique, psychique et spirituel, pour aller plus loin – toujours plus loin – dans leurs luttes pour rendre ce monde plus juste, équitable et pacifique.

Si cette clé de lecture fait défaut au documentaire de Maxime Faure, il n'en demeure pas moins qu'il s'agit-là d'un film d'une grande beauté, dans lequel on découvre sous un jour nouveau ces femmes sincères, vulnérables et attachantes, tricotées serrées, prenant soin les unes des autres avec tendresse, incarnant ainsi en paroles et en actes la sororité, la bienveillance et l'éthique du *care*.

*Ainsi soient-elles* est également assorti de réflexions sur la vie religieuse, l'engagement social et l'héritage militant à léguer dans une société sécularisée, d'autant plus précieux lorsqu'on constate, lucidement et sereinement, que la relève n'est plus là. Ou plutôt que la relève est ailleurs, chez toutes les personnes engagées dans des pratiques de solidarité et de transformation sociale. Le ton n'est jamais didactique ou trop appuyé. Le cinéaste, qui a partagé le quotidien des auxis pendant des années, les laisse vivre, être et témoigner sans filtre.

**Frédéric Barriault**

# Zones de solitudes

Marie-Célie Agnant



L'auteure est écrivaine

« Nous sommes seuls, d'une solitude que rien ne peut guérir, contre laquelle nous ne cessons pas de lutter. »

JEAN GUÉHENNO

**N**euf novembre 2016. Au téléphone, C. était complètement abattu. Mais ce n'était rien de nouveau. C. était de ces êtres « porteurs de désarroi », un homme aux discours souvent pleins d'amertume; même l'univers de la musique ne savait l'apaiser. « Quelle immense sottise que cet Occident triomphant, répétait-il sans cesse, avec dans la voix une douleur absolue. Comment y échapper ? » Il lui fallait quitter ce lieu sombre de son existence, lui disais-je alors, accéder à un peu de clarté; en quelques mots, reconnaître sa douleur, la regarder en face pour ne plus la subir, apprendre à vivre, comme on apprend à respirer. Dans ce mélange de passion, de désespoir et de silence surtout qu'était C., je devinais un être meurtri, tourmenté. Il m'écoutait souvent sans rien dire, mais parfois il s'animait sans que je puisse saisir l'objet de son entrain soudain. Son côté spirituel et son ironie, en ces moments-là, reprenaient le dessus. Il disait souvent s'être débouché une bonne bouteille avant de composer mon numéro. Il ne voulait pas, disait-il, assombrir nos échanges, moments magiques, éclaircies, plages de plénitude que l'amitié seule permet d'éprouver.

« La foi ne me suffit plus ! » déclara C., ce soir-là. Au programme, ni ironie, ni vin salvateur. Au bout du fil : un homme seul, dévasté par le résultat des élections. Il tentait de m'expliquer la complexité du système électoral qui venait d'engendrer ce qu'il disait n'être qu'une supercherie monumentale. Il déplorait la polarisation politique qui permettait à des populations aux inclinations conservatrices et arriérées du point de vue social – dans certains États du Sud et du Mid-West particulièrement – de constituer l'es-

sentiel de la force électorale du parti vainqueur. « Me voilà consterné ! Mon Dieu, nous sommes tombés bien bas ! Nous allons faire face à un gouvernement porté par ce qu'il y a de plus réactionnaire dans ce pays ! Combien d'années faudra-t-il pour nous remettre des nominations partisans, des décrets inacceptables, des lois impensables, et de tout ce qu'ils imposeront une fois bien en selle ? »

Je me mis à parler de Stephen Hessel qui, à l'âge de 93 ans, venait de publier *Indignez-vous*. Cet opuscule, en tout point accessible, avait provoqué une onde de choc, même dans des milieux où les gens n'auraient jamais été tentés par une telle lecture. « Pourquoi ne pas profiter de cette disgrâce, comme vous dites, pour offrir un texte critique ainsi que l'a fait Hessel ? », suggérai-je, pour le détourner de son tourment. « Vous pourriez, par exemple, entreprendre une analyse du système universitaire que vous semblez si bien connaître. On a beau savoir que sa fonction première est d'assurer la reproduction du système, le luxe aberrant dans lequel baignent les grands collègues et universités privés représente quand même une indécence, une de plus sans doute. Il vaudrait la peine d'en parler ! » La conversation bifurqua alors vers l'indispensable stature de résistants qu'il faut adopter pour la survie de la planète. « Un des problèmes avec cette marotte qui est la tienne, dit-il une touche d'ironie bien sentie dans le ton, est que tu soupçonnes à peine l'étendue de la résistance à mener. La mise en œuvre au quotidien de solutions alternatives est nécessaire mais... une entreprise de changement de paradigmes plus encore ! Le comprends-tu ? Inscire simplement et chacun à sa façon dans le quotidien "l'habitude de la résistance" ne suffit pas pour faire bouger les choses. Je connais ce livre de Stephen Hessel, somme toute assez élémentaire, ce qui n'enlève rien, je le précise, à sa justesse, et crois-moi, je suis demeuré sidéré par l'aigreur, la virulence de certains commentaires qu'il

a suscités. Ici comme là-bas, le chacun pour soi demeure la règle, puisque la bête en nous n'est jamais bien loin. »

Telle une ritournelle mélancolique, revenaient dans son discours les remarques acerbes sur le manque d'enthousiasme de nombre de ses étudiants lorsqu'il tente de les aiguiller vers une réflexion approfondie sur leur mode de vie et leur condition d'universitaires. « Année après année, j'ai affaire à des jeunes, garçons et filles, taraudés par les sempiternelles questions financières, "ces dettes liées au savoir", qui faussent la vision de l'éducation. Or, même lorsqu'ils logent sur le campus, plusieurs d'entre eux ne peuvent se passer d'une automobile. Le système, comme tu le vois, les transforme en captifs, vaincus dès le départ ! Du moins, jusqu'à ce qu'ils intègrent les méthodes infaillibles qui leur permettront de prendre à leur tour la relève des gestionnaires. Pris dans de tels engrenages, quels espaces de résistance efficace envisager ? Crois-moi, il peut arriver que tes enfants eux-mêmes embrassent le système, se rangent derrière, se liguent contre toi, contre les valeurs plus humaines, la rectitude, la rigueur que tu voudrais leur inculquer... »

« Le système ? Un moule impitoyable ! Il m'a pris mes deux fils, dit-il enfin, trop occupés à vivre, c'est-à-dire à travailler, à acheter, à consommer, à jeter. Voilà cinq ans que je ne les vois plus ! Nous sommes pourtant dans le même pays. » Entendant soudain le tic-tac de la pendule, je compris l'immensité du silence qui avait suivi les dernières paroles de C.

« Mes fils, je le sens, reprit-il enfin, attendent seulement le moment béni où ils pourront me ranger dans une résidence, et se partager enfin le fruit de la vente de la maison que j'habite depuis 30 ans. » Je n'ai jamais su d'où m'était venue ce jour-là la force de refouler mes larmes, de dompter mes sanglots. Mais je sais que ce moment est gravé dans ma mémoire. 🌀

1 Voir mes précédents Carnets.

**91,3 FM**

MONTRÉAL

**100,3 FM**

SHERBROOKE

**89,9 FM**

TROIS-RIVIÈRES

**89,3 FM**

VICTORIAVILLE

**104,1 FM**

RIMOUSKI

**RADIOVM.COM**



**radio vm**

AU COEUR DE L'ESSENTIEL

## La saison estivale s'annonce déjà à l'Institut d'études religieuses.

Découvrez nos cours en ligne offerts au  
trimestre d'été 2020.

**Introduction aux  
grandes religions**

**Bible, arts et  
culture**

**Dialogue  
interreligieux**

**Début  
des cours :  
4 mai**

Information : 514 343-7506

**ier.umontreal.ca**

Institut d'études religieuses  
Faculté des arts et des sciences

Université   
de Montréal  
et du monde.





# LES COURRIERS **DU DEVOIR**



**Chaque jour,**

nos journalistes vous livrent  
le meilleur de l'information.  
Gratuitement dans votre  
boîte courriel.



**Abonnez-vous !**



*[LeDevoir.com/infolettres](http://LeDevoir.com/infolettres)*

**LEDEVOIR**